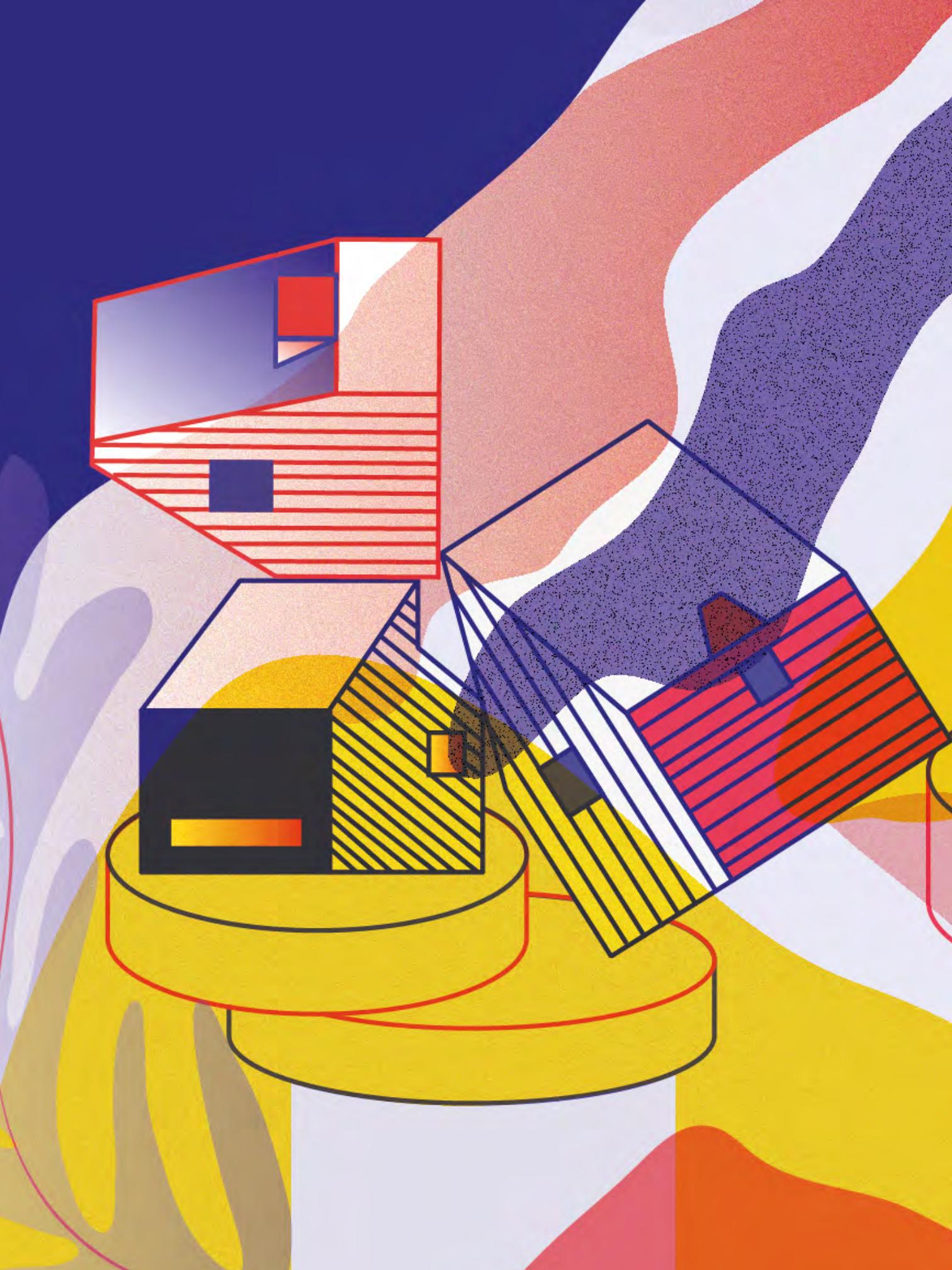


Demande de reconduction
Cahier 3

LA VILLA

Contrat-programme
2025—29





**Demande
de reconduction**



**Contrat-programme
2025—29**

Introduction

L'action culturelle mise en place pour la période 2025-29 permettra le déploiement, l'amplification d'une nouvelle dynamique, et le rayonnement de l'enjeu de territoire revisité.

La rédaction de ce dossier de demande de reconduction de reconnaissance est le fruit d'un processus entamé en mars 2021.

La première reconnaissance couvrait la période 2019–24, période durant laquelle une nouvelle dynamique culturelle a été impulsée sur le territoire. L'action culturelle mise en place pour la période 2025-2029 permettra le déploiement, l'amplification de cette dynamique, et le rayonnement de l'enjeu de territoire revisité.

Ce dossier traverse les étapes clés de la boucle procédurale prescrite par le décret des Centres culturels, elles en constituent le squelette.

La rédaction de ce dossier a été réalisée notamment dans le cadre de résidences d'écriture menées avec les directions des CENTRES CULTURELS DU NORD-OUEST et la chargée de projet du Nord-Ouest. Nous avons bénéficié de l'accompagnement éclairé et éclairant de Marie Godard.

LA VILLA

Madame Georgette © Pauline Tskalakis & Flavio Montrone



Introduction 3

Éléments institutionnels & contextuels 12

| | | |
|----|--|----|
| 1. | Identification du Centre culturel | 12 |
| 2. | Énumération des niveaux de reconnaissance en cours | 13 |
| 3. | Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités | 14 |
| 4. | Composition actualisée de l'assemblée générale | 14 |
| 5. | Composition actualisée de l'organe d'administration | 16 |
| 6. | Composition actualisée du comité de gestion (bureau) | 17 |
| 7. | Composition actualisée du conseil d'orientation | 17 |
| 8. | Composition de l'équipe professionnelle | 18 |

| | | |
|-----------|--|-----------|
| I. | Quelques éléments de contexte | 22 |
| 1. | Actualisation des données pertinentes du territoire | 23 |
| | A. Composition de la population... | 23 |
| | A.1. Ralentissement de l'accroissement de la population | |
| | A.2. Rajeunissement récent de la population | |
| | A.3. Isolement | |
| | A.4. Niveau de vie et emploi | |
| | B. Services et infra, enseignement, commerce | 26 |
| | B.1. Les crèches et les écoles | |
| | B.2. Infrastructures sportives | |
| | B.3. Espaces verts et développement durable | |
| | B.4. Infrastructures, pratiques culturelles et associations | |
| | B.5. Mobilité | |
| | B.6. Commerces | |
| 2. | Cartographie des partenaires et associations de territoire | 41 |
| | A. Projets partenaires | 41 |
| | A.1. <i>Nous sommes toutes et tous éco-responsables,</i> en collaboration avec Agenda 21 et Le Service de l'environnement | |
| | A.2. <i>Cycle Bien-être :</i> avec la Maison Médicale Calendula | |
| | A.3. <i>Rues Elles</i> et <i>La ferme Bij/Chez Théo & Jeanine</i> , en collaboration avec le service culture française et le service culture néerlandaise | |
| | A.4. Collaboration avec La Maison des Jeunes MJ83 | |
| | A.5. La programmation de théâtre jeune public, en partenariat avec le service de la petite enfance | |
| | A.6. Le Marché de Noël, avec le service des animations urbaines | |
| | A.7. Les Rencontres Littéraires de La Vill@kili | |
| | A.8. Etablissements scolaires : <i>Ciné kids</i> Les Bruyères | |
| | A.9. Autres partenaires | |
| | B. Liste des associations et partenaires | 44 |
| 3. | Actualisation du contexte du Centre culturel | 47 |
| | A. Instances | 47 |
| | A.1. Assemblée générale | |
| | A.2. Organe d'administration | |
| | A.3. Comité de gestion | |
| | A.4. Conseil d'orientation | |
| | A.5. Equipe | |
| | B. Changements infrastructure | 50 |
| | B.1. Infrastructures occupées par le Centre culturel | |
| | B.2. Rénovation du site internet du Centre culturel | |

| | | |
|------------|---|------------|
| II. | Rapport d'auto-évaluation de l'action culturelle | 52 |
| | 1. Introduction | 53 |
| | 2. Description des modalités de l'évaluation | 55 |
| | A. Rythme et étapes de réflexion | 55 |
| | A.1. Autoévaluation continue | |
| | A.2. Autoévaluation de l'action culturelle générale | |
| | B. Participant-es | 56 |
| | 3. Méthodes employées, critères et indicateurs | 58 |
| | A. L'autoévaluation continue | 58 |
| | B. L'autoévaluation de l'action générale | 59 |
| | 4. Documents pertinents relatifs à l'autoévaluation | 60 |
| | 5. Description des principales activités du Centre culturel ainsi que des opérations menées durant le contrat-programme et présentation des éléments quantitatifs et qualitatifs pertinents relatifs pour apprécier les résultats de l'action culturelle | 61 |
| | A. Évaluation des opérations culturelles | 61 |
| | A.1. Opération culturelle 1. <i>Ensemble</i> | |
| | A.2. Opération culturelle 2. <i>De l'air!</i> | |
| | A.3. Activités récurrentes et pertinentes | |
| | A.4. Autres activités pertinentes pour l'autoévaluation | |
| | B. Données quantitatives | 84 |
| | 6. Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle | 85 |
| | A. En référence aux objectifs poursuivis par le Centre culturel et inscrits dans le contrat-programme en cours | 85 |
| | B. En référence à la progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif du droit à la culture par les populations du territoire d'implantation et de projet | 88 |
| | B.1. La boussole des droits culturels associée à la grille d'Arnstein | |
| | B.2. Les six attributs des droits culturels | |
| | C. En référence à la mission poursuivie à travers l'action | 95 |
| | 7. Volet centré sur l'association et portant sur la gouvernance et la participation | 100 |
| | A. Dynamisme des instances de gestion et du conseil d'orientation dans le cadre du contrat-programme en cours | 100 |
| | B. Gestion des ressources (financières, infra, équipement, ressources humaines) | 102 |

L'Action culturelle

- C. Décloisonnement entre institutions culturelles, entre opérateurs culturels, éducatifs, sociaux, économiques, touristiques, entre collectivités publiques, compétentes à diverses échelles du ou des territoires 103

8. Conclusions de l'autoévaluation 105

- A. Pertinence des opérations et des activités réalisées par le Centre culturel 105
 - A.1. Une ligne de force : le dynamisme
 - A.2. Des balises : le territoire et la convivialité
- B. Identification des points forts et des faiblesses 109
 - B.1. Points forts
 - B.2. Faiblesses
- C. Identification de défis culturels importants à prendre en compte lors de l'élaboration de l'action culturelle 110

III. Rapport de l'analyse partagée du territoire 112

- 1. Description de la démarche de l'analyse partagée 113**
 - A. Analyse partagée continue (analyse de données froides et interprétation des activités participatives) 115
 - B. Analyse partagée dédiée (analyse des événements d'analyse dédiés) 118
 - C. Autres éléments pertinents pour l'analyse partagée 119
- 2. Présentation des conclusions de l'analyse partagée à savoir l'ensemble des hypothèses d'enjeux de société ayant émergé de l'analyse partagée 120**
 - A. Conclusion de l'analyse partagée continue (analyse de données froides et interprétation des activités participatives...) 122
 - B. Conclusion de l'analyse partagée dédiée (analyse des événements d'analyse dédiés) 124
 - C. Conclusion des rapports externes 127
 - D. Conclusion des conclusions 129

| | | |
|------------|--|------------|
| IV. | L'enjeu | 132 |
| 1. | Relecture de l'enjeu précédent | 133 |
| 2. | Méthodes de délibération utilisées afin de déterminer les enjeux et raisons de ce choix | 137 |
| 3. | Conclusion : Présentation des enjeux de société retenus par le Centre culturel | 138 |
| 4. | Expression des enjeux en objectifs à atteindre | 141 |

| | | |
|-----------|---|------------|
| V. | Le projet d'action culturelle | 142 |
| 1. | Description du projet d'action culturelle déterminé en référence aux objectifs énoncés et échelonné dans le temps, incluant la présentation des opérations culturelle | 143 |
| A. | Opération culturelle 1. <i>Ensemble</i> | 143 |
| B. | Opération culturelle 2. <i>Au vert</i> | 149 |
| C. | Note importante | 152 |
| D. | Résumé | 153 |
| 2. | Articulation des opérations culturelles, des activités culturelles et des niveaux d'enjeu | 156 |
| 3. | Articulation des enjeux de Ganshoren, du Nord-Ouest et de la Région Bruxelles-Capitale | 159 |
| 4. | Descriptif des partenariats prévus, précisant l'objet sur lequel ils portent | 161 |
| A. | À l'échelle communale | 161 |
| B. | À l'échelle du Nord-Ouest | 162 |
| C. | À l'échelle régionale | 162 |
| D. | À l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles | 162 |
| 5. | Conclusion au regard des Droits culturels | 164 |
| 6. | Action culturelle intensifiée | 166 |
| 7. | Autoévaluation | 167 |

Ressources et moyens

171

| | | |
|------------|---|------------|
| I. | Éléments rétrospectifs | 172 |
| | 1. Comptes et bilans relatifs aux trois derniers exercices de la période du contrat-programme échu, approuvés par les instances et signés par le Trésorier et le Président | 173 |
| <hr/> | | |
| II. | Éléments prospectif | 176 |
| | 1. Description des contributions financières directes et indirectes ou sous forme de services au Centre culturel par la ou les collectivités publiques associées et leurs modalités d'usage pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans) | 177 |
| | A. Contributions financières directes | 177 |
| | A.1. Contribution de la Fédération Wallonie-Bruxelles | |
| | A.2. Contribution de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Décret emploi | |
| | A.3. Contribution de la commune de Ganshoren | |
| | B. Contributions financières indirectes | 178 |
| | 2. Un plan financier couvrant la durée de la reconnaissance sollicitée (5 ans) | 179 |
| <hr/> | | |
| | Conclusion | 183 |
| <hr/> | | |
| | Remerciements | 185 |
| <hr/> | | |
| | Annexes | 187 |
| <hr/> | | |



Éléments institutionnels & contextuels

1. Identification du Centre culturel

Dénomination sociale Centre culturel de Ganshoren la Villa asbl
Nom d'exploitation Centre culturel de Ganshoren La Villa – « La Villa »
Adresse complète du siège social Place Guido Gezelle 26
1083 Bruxelles

Commune(s) du territoire d'implantation Ganshoren
Site internet lavillaculture.be

Statuts de l'asbl (dernière version) **Annexe 1**

Direction du Centre culturel Caroline BONDURAND
direction@lavillaculture.be
02.46.00.136
0488.38.94.86

Numéro ONSS 1203044-43
Numéro d'entreprise BE0412.532.486



Que regardes-tu ? © Pauline Tsikalakis & Flavio Montrone

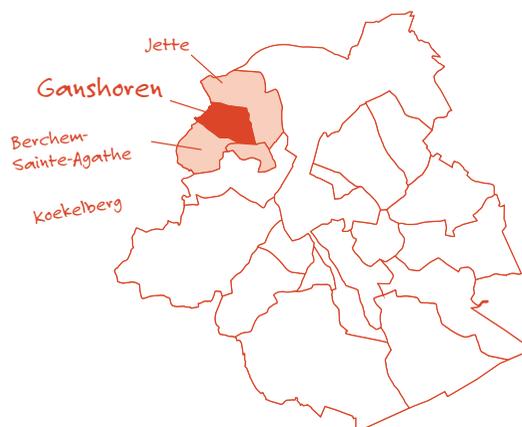
2. Énumération des niveaux de reconnaissance en cours

Le contrat programme qui lie le Centre culturel de Ganshoren La Villa, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la COCOF et la Commune de Ganshoren pour la période 2019-2024 reconnaît l'action culturelle générale du Centre culturel de Ganshoren la Villa.

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa est également membre de l'action culturelle intensifiée portée par Archipel 19, qui couvre les territoires de Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg, Jette et Ganshoren.

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa est aussi membre de la coopération portée par le Centre culturel Jacques Franck, délégué à La Concertation – Action Culturelle Bruxelloise, qui regroupe les Centres culturels bruxellois (Archipel 19, BRASS, L'Entrela' – Centre culturel d'Evere, l'Escale du Nord, le Centre culturel Jacques Franck, La Maison de la Création, Le Centre culturel de Schaerbeek, Le

Senghor, La Vénérie, La Villa, le W:Hall, le Centre culturel Wolubilis et le Centre Culturel de Jette) et des associations (Le Centre Vidéo de Bruxelles, La Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek, La Maison des Cultures de Saint-Gilles, Les Midis de la Poésie, La compagnie des Nouveaux Disparus, Présence et Action Culturelles, 68 Septante, Mouvance, Le Boson).



3. Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa demande la reconduction de sa reconnaissance pour l'action culturelle générale.

4. Composition actualisée de l'Assemblée générale

| NOM PRÉNOM | REPRÉSENTANT (PUBLIC / PRIVÉ), POUVOIR PUBLIC, LISTE COMMUNALE (PUBLIC) OU ASSOCIATION REPRÉSENTÉE (PRIVÉ) | FONCTION EXERCÉE (PRÉSIDENTE, ETC.) |
|-----------------------|--|--|
| BARAKA Sabrina | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevine |
| CHERKÉ Abderrahim | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Conseiller communal |
| CORNELISSEN Magali | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevine |
| DELVAUX Marc | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevin |
| DUBETZ Jean-Marie | Public, Parlement francophone bruxellois, Bruxelles-Ville | |
| FONTAINE Marie | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Conseillère communale |
| PAELINCK Quentin | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevin |
| SOUISS Karima | Public, Parlement francophone bruxellois, Bruxelles-Ville | |
| THOMMES Lara | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Conseillère communale |
| VAN LAETHEM Jean-Paul | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Bourgmestre |
| BOUCHER Charles | Privé, Atelier Formes et Couleurs, Ganshoren | |
| CHARLES Josette | Privé, Asbl Passages, Ganshoren | |
| CORNIL Xavier | Privé, Centre Espoir & Joie, Jette | |
| DAHAN Mireille | Privé, Membre effectif, Uccle | |
| DEVUYST Dominique | Privé, La Ligue des Familles, Ganshoren | |
| DOOREMAN Stefan | Privé, Photo Club Perfect, Jette | |
| EICH Marine | Privé, Ateliers textiles, Jette | |
| EZZOUAOUI Leila | Privé, Membre effectif, Ganshoren | |
| FÄIK Régine | Privé, Membre effectif, Ganshoren | |
| GOFFINET Laurent | Privé, Royal Charles-Quint Tennis, Ganshoren | |
| HALLOT Xavier | Privé, 55° Unité FSC, Ganshoren | |
| HEMELEERS Frédéric | Privé, Jazz ballet & Co, Ganshoren | |
| ILUNGA Cécile | Privé, URCB, Ganshoren | |

| NOM PRÉNOM | REPRÉSENTANT (PUBLIC / PRIVÉ), POUVOIR PUBLIC, LISTE COMMUNALE (PUBLIC) OU ASSOCIATION REPRÉSENTÉE (PRIVÉ) | FONCTION EXERCÉE (PRÉSIDENTE, ETC.) |
|-------------------|--|--|
| KAPEMA Madeleine | Privé, Groupe des Peintres de Ganshoren, Ganshoren | |
| MAZELLE Guy | Privé, Asbl Vertigo, Ganshoren | |
| MARSELLA Stefania | Privé, La maison médicale Calendula, Ganshoren | |
| MINDANA Anne | Privé, CEPAGE, Ganshoren | |
| MOËS Marie-Claire | Privé, Les jardins aromatiques, Ganshoren | |
| NAVEZ Françoise | Privé, Collectif des Ateliers Créatifs, Ganshoren | |
| PETIT Joëlle | Privé, Croix-Rouge Ganshoren-Koekelberg, Ganshoren | |
| POIVRE Régine | Privé, Membre effectif, Ganshoren | |
| PROVENSAL Arlette | Privé, Comité de jumelage Ganshoren-Rusatira, Ganshoren | |
| RASKIN Michèle | Privé, Scrabbleurs de l'Ouest, Ganshoren | |
| ROCHETTE Daniel | Privé, Cercle d'Histoire Comté Jette, Jette | |
| ROMMES Jean | Privé, CEBO, Ganshoren | |
| THIRY Françoise | Privé, Collectif Alpha, Ganshoren | |
| VINCENT Jeanine | Privé, Venus Gym, Forest | |
| WENDERS Benjamin | Privé, La Maison des Jeunes Ganshoren, Ganshoren | |

5. Composition actualisée du conseil d'administration

| NOM PRÉNOM | REPRÉSENTANT (PUBLIC / PRIVÉ), POUVOIR PUBLIC, LISTE COMMUNALE (PUBLIC) OU ASSOCIATION REPRÉSENTÉE (PRIVÉ) | FONCTION EXERCÉE (PRÉSIDENTE, ETC.) |
|-----------------------|--|--|
| BARAKA Sabrina | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevine |
| CHERKÉ Abderrahim | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Conseiller communal |
| CORNELISSEN Magali | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevine |
| DELVAUX Marc | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevin |
| DUBETZ Jean-Marie | Public, Parlement francophone bruxellois, Bruxelles-Ville | |
| FONTAINE Marie | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Conseillère communale |
| PAELINCK Quentin | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Échevin |
| SOUISS Karima | Public, Parlement francophone bruxellois, Bruxelles-Ville | |
| THOMMES Lara | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Conseillère communale |
| VAN LAETHEM Jean-Paul | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Bourgmestre |
| DOOREMAN Stefan | Privé, Photo Club Perfect, Jette | |
| EZZOUAOUI Leila | Privé, Membre effectif, Ganshoren | |
| ILUNGA Cécile | Privé, URCB, Ganshoren | |
| KAPEMA Madeleine | Privé, Groupe des Peintres de Ganshoren, Ganshoren | Présidente |
| NAVEZ Françoise | Privé, Collectif des Ateliers Créatifs, Ganshoren | |
| PETIT Joëlle | Privé, Croix-Rouge Ganshoren-Koekelberg, Ganshoren | Vice-présidente |
| PROVENSAL Arlette | Privé, Comité de jumelage Ganshoren-Rusatira, Ganshoren | |
| ROCHETTE Daniel | Privé, Cercle d'Histoire Comté Jette, Jette | Vice-président |
| THIRY Françoise | Privé, Collectif Alpha, Ganshoren | |
| WENDERS Benjamin | Privé, La Maison des Jeunes Ganshoren, Ganshoren | |

6. Composition actualisée du comité de gestion (bureau)

| NOM PRÉNOM | REPRÉSENTANT (PUBLIC / PRIVÉ), POUVOIR PUBLIC, LISTE COMMUNALE (PUBLIC) OU ASSOCIATION REPRÉSENTÉE (PRIVÉ) | FONCTION EXERCÉE (PRÉSIDENTE, ETC.) |
|--------------------|--|--|
| ANDRIANNE Pierre | Centre culturel de Ganshoren, Ganshoren | Secrétaire |
| BONDURAND Caroline | Centre culturel de Ganshoren, Ganshoren | Directrice |
| CORNELISSEN Magali | Public, Commune de Ganshoren, Ganshoren | Administratrice |
| ILUNGA Cécile | Privé, URCB, Ganshoren | Administratrice |
| KAPEMA Madeleine | Privé, Groupe des Peintres de Ganshoren, Ganshoren | Présidente |
| NAVEZ Françoise | Privé, Collectif des Ateliers Créatifs, Ganshoren | Administratrice |
| PETIT Joëlle | Privé, Croix-Rouge Ganshoren-Koekelberg, Ganshoren | Vice-présidente |
| ROCHETTE Daniel | Privé, Cercle d'Histoire Comté Jette, Jette | Vice-président |
| SWEERT Jeannine | Centre culturel de Ganshoren, Ganshoren | Trésorière |

7. Composition actualisée du conseil d'orientation ¹

Un appel public à rejoindre le conseil d'orientation a été publié dans le bimestriel des Centres culturels du Nord-Ouest (numéro septembre-octobre 2021).¹ Le Conseil d'orientation a accueilli de nouveaux-elles membres suite à cet appel et à une mobilisation par les membres de l'équipe de personnes ressources (opérateurs socioculturels, secteur associatif, artistes, citoyen-nes)².

1. Cf. annexe 2

2. Cf. les PV des réunions de l'OA en annexe 3 et 4

| NOM PRÉNOM | LIEN, COMMUNE |
|---------------------|--|
| AIRES Émilie | Équipe, Anderlecht |
| CASPERS Alexandra | Citoyenne, Ganshoren |
| BONDURAND Caroline | Équipe, Laeken |
| DUBETZ Jean-Marie | PFB, Ganshoren |
| EL MAHYAOUI Khadija | Citoyenne, Ganshoren |
| FAÏK Régine | Citoyenne, Ganshoren |
| FERRANDI Sylvie | Service Culture, Ganshoren |
| LINCLAU Aurélien | Service développement durable, Ganshoren |
| NUCCI Eleonora | Équipe, Bruxelles-Ville |
| NDWANIYE Joseph | Citoyen, Ganshoren |
| QUÉNUM Cécile | Citoyenne, Ganshoren |
| VAN COPPENOLLE Roch | Équipe, Ixelles |
| VANSTEEN Eric | Citoyen, Ganshoren |
| VEIRMAN Mireille | Citoyenne, Ganshoren |
| WENDERS Benjamin | La Maison des Jeunes, Ganshoren |

6. Composition de l'équipe professionnelle

| NOM PRÉNOM | FONCTION | RÉGIME DE TRAVAIL | TYPE DE CONTRAT |
|---------------------|--|-------------------|-----------------|
| DAYANI Habiba | Chargée d'accueil et assistante administrative | 38h | CDI |
| VAN COPPENOLLE Roch | Chargé de communication et chargé de projets | 38h | CDI |
| AIRES Émilie | Chargée de projets et coordinatrice Alpha/Fle | 38h | CDI |
| BONDURAND Caroline | Directrice | 38h | CDI |
| NUCCI Eleonora | Chargée de projets et de médiation | 19h | CDI |

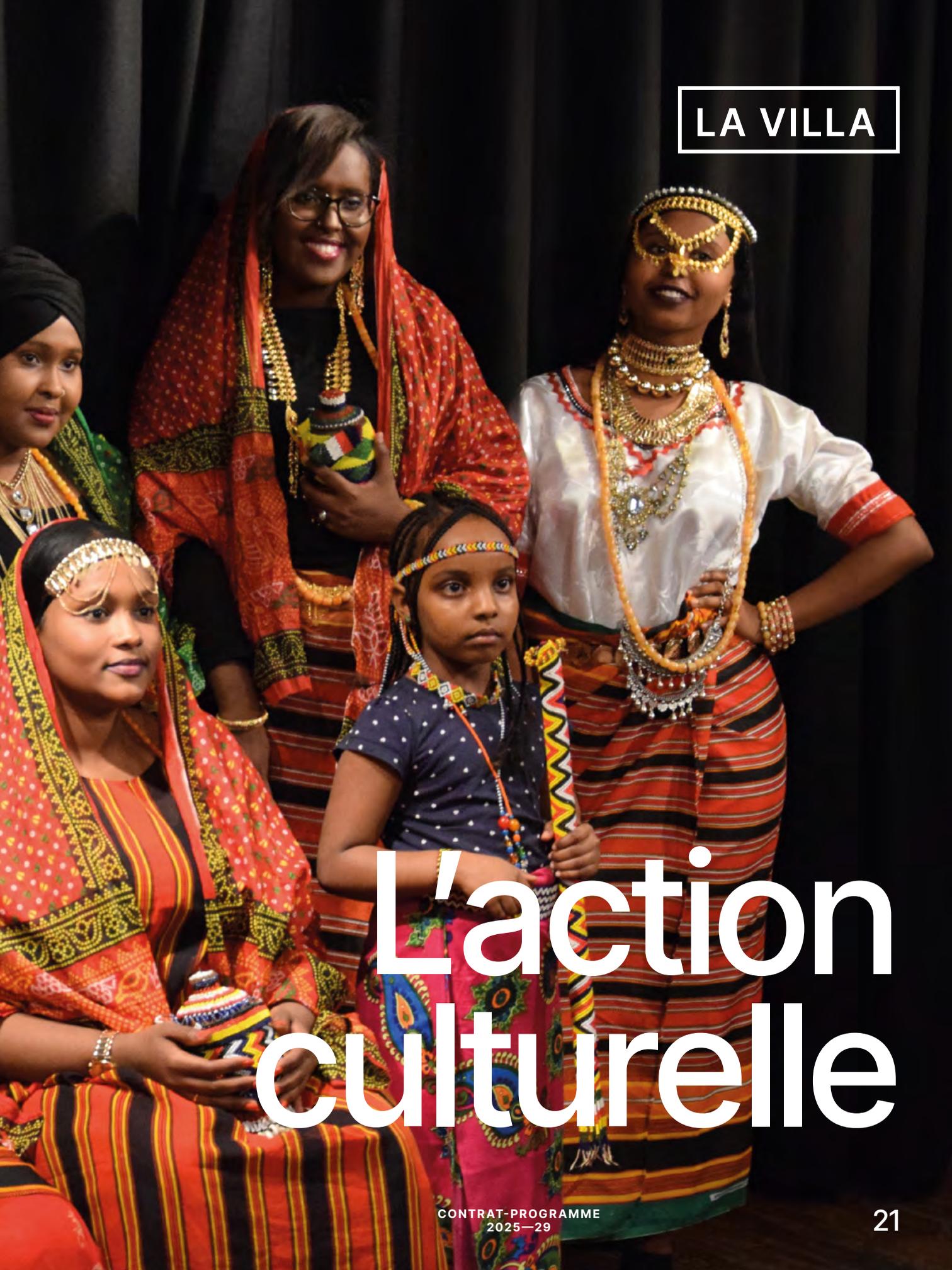
Travaillent également régulièrement
pour le Centre culturel :

- **Jean-Pierre VANDERMISSEN**, comptable
- **Jean-Sébastien STOFFEN**, informaticien
- **Giuseppe STUTO**, informaticien

Ainsi que les travailleur-ses ALE qui distribuent
les brochures, les bénévoles qui soutiennent
régulièrement l'équipe, les artistes qui animent
les ateliers et stages pour enfants.







L'action culturelle

I. Quelques éléments de contexte



© La Villa

I.1.

Actualisation des données pertinentes du territoire

A.

Composition de la population

Les tendances identifiées dans le dossier de demande de reconnaissance se confirment.

A.1.

RALENTISSEMENT DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

La population totale de Ganshoren au 1^{er} janvier 2022 était de 25252 habitant-es¹.

La population continue d'augmenter mais connaît un léger ralentissement. En effet, la population avait augmenté de 17% entre 2005 et 2015 contre une augmentation de 8% entre 2012 et 2022. En raison de la pandémie mondiale, la région a enregistré en 2020 la croissance la plus faible depuis 1998. Fait exceptionnel, la population a même diminué dans 11 des 19 communes bruxelloises, ce qui n'était plus arrivé depuis plus de 20 ans².

Ganshoren, est concerné car au 1^{er} janvier 2020 la population était de 25234 habitant-es contre 25189 habitant-es au 1^{er} janvier 2021.

Cette diminution s'explique sur l'ensemble de la région par une mortalité plus élevée (+23%), une migration (-20%) et des naissances moins nombreuses³.

La densité de population a également continué de croître, et est 38% plus élevée que la moyenne régionale⁴. On observait une plus grande disparité de densité en 2015 qu'aujourd'hui. Le quartier du centre de Ganshoren est maintenant presque autant densément peuplé que le quartier de la basilique, et bien que le quartier d'immeubles sociaux « Les Villas de Ganshoren » reste moins peuplé que les autres, l'écart tend à se réduire⁵.

1. Statbel

2. Perspective.brussels, Diagnostic socio-économique, territoriale et environnemental de la région Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de covid-19, p.11

3. Perspective.brussels, Diagnostic socio-économique, territoriale et environnemental de la région Bruxelles-Capitale suite à la pandémie de covid-19, p.11

4. 10350 habitant.e.s / km² à Ganshoren contre 7511 habitant.e.s / km² pour l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale en 2021 (Source: IBSA)

5. [Carte Statistiques - Densité de population en Région bruxelloise](https://monitoringdesquartiers.brussels) (monitoringdesquartiers.brussels)



Éveil musical à La Villa © La Villa

A.2. RAJEUNISSEMENT RÉCENT DE LA POPULATION

Ganshoren est la commune qui observe le plus grand rajeunissement de sa population entre 2009 et 2020⁶, passant de 41,81 en 2009 à 39,33 ans en 2021, se rapprochant ainsi de la moyenne d'âge de la région qui est de 37,65 ans. On observe en effet une diminution des personnes de plus de 65 ans contre une augmentation des enfants et des 30-44 ans⁷.

En 2021, 22,9% des habitant·es étaient de nationalité étrangère contre 17,6% en 2011. Les nationalités étrangères les plus représentées (par ordre croissant) sont les Roumain·es, les Marocain·es et les Français·es⁸.

A.3. ISOLEMENT

La proportion de familles monoparentales reste élevée à Ganshoren. En 2021, 12,7% des ménages étaient des ménages monoparentaux (11,8% en 2007). 82% de ces ménages monoparentaux étaient constitués de femmes seules avec enfants et 12,6% d'hommes seuls avec des enfants. Ces chiffres sont légèrement en hausse et supérieurs à la moyenne régionale⁹.

La part des isolés dans le total des ménages privés est de 42,6% en 2021, soit un peu moins que la moyenne régionale (46,2%). C'est en revanche la part des isolés des 65 ans et plus qui est particulièrement élevée à Ganshoren, puisqu'il s'agit du second taux le plus élevé des 19 communes¹⁰.

6. Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, 2019, p.19 — [barometre_social_2020.pdf](#) (ccc-ggc.brussels)

7. IBSA

8. IBSA

9. En effet, à l'échelle régionale, 11,6% des ménages sont monoparentaux en 2021, IBSA

10. Monitoring des quartiers, 2019

A.4. NIVEAU DE VIE ET EMPLOI

La situation socio-économique semble à première vue s'améliorer à Ganshoren.

En effet, **le taux de chômage a considérablement diminué, passant de 18,23% en 2015 à 14,58% en 2021**¹¹. S'il était auparavant plus prononcé dans le quartier d'immeubles sociaux « Les Villas de Ganshoren » que dans le quartier du centre de la commune, l'écart entre les deux quartiers se réduit progressivement¹².

Ces chiffres sont toutefois à nuancer, car si « cette baisse peut s'expliquer en partie par une certaine augmentation de l'emploi, elle résulte également du durcissement des conditions d'accès aux allocations de chômage et d'insertion. Ce durcissement peut notamment mener, en parallèle à une diminution du nombre de personnes percevant des allocations de chômage/d'insertion, à une augmentation du nombre de bénéficiaires du RIS (et éventuellement, d'autres types de revenus de remplacement ou d'aide sociale) mais aussi du nombre de personnes qui ne perçoivent plus aucun revenu propre et n'apparaissent dès lors pas dans ces statistiques »¹³.

L'évolution du chômage a été moins défavorable qu'attendu en 2020. On note seulement une légère hausse passant de 14,22% en 2019 à 14,65% en raison de la crise sanitaire. Les conséquences ont cependant été plus fortes pour certaines sous-populations et particulièrement les jeunes. En effet, on note en 2020, une augmentation de 15% chez les moins de 25 ans et de 35% pour les demandeur·ses d'emplois en stage d'insertion professionnelle (la demande de stage doit être faite avant 24 ans)¹⁴. Ces mêmes constatations sont également faites à l'échelle nationale¹⁵.

Le revenu médian par déclaration a quant à lui augmenté en quatre ans. Il était de 17 004 euros en 2015 et de 21 426 euros en 2019. Cependant, il reste toujours légèrement supérieur à la moyenne régionale qui était de 15 922 euros en 2015 et de 20 427 euros en 2019¹⁶. L'augmentation des revenus pourrait traduire une éventuelle amélioration de la situation de revenus des habitant·es d'origine, et/ou le remplacement d'une partie de ceux-ci par de nouveaux·elles arrivant·es aux revenus plus élevés. Il est toutefois à noter qu'il est possible que les inégalités de revenus soient ici sous-estimées, puisqu'il s'agit de statistiques fiscales. Certains très bas revenus et certains revenus très élevés ne sont pas concernés par les déclarations et ne sont donc pas pris en compte¹⁷. Pour un meilleur aperçu de la précarité de la commune, il convient d'observer le nombre de personnes bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) qui en 2021 représentaient 25,8% des habitant·es de la commune¹⁸.

11. View.brussels - Actiris

12. En 2015, le taux de chômage était en 2015 de 20,92% dans le quartier les villas et de 17,89% dans le centre de Ganshoren, tandis qu'en 2018 le taux de chômage est de passé de 16,94% à les villas et 15,14% dans le centre de Ganshoren

13. Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, 2019, p.34 [barometre_social_2020.pdf](#) (ccc-ggc.brussels)

14. View.brussels - Actiris

15. <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/les-consequences-de-la-crise-du-covid-19-pour-le-marche-du-travail-en-belgique-en-2020>

16. Revenus fiscaux | Statbel (fgov.be)

17. Baromètre social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, 2019, p.30 [barometre_social_2020.pdf](#) (ccc-ggc.brussels)

18. Le statut bim est accessibles aux faibles revenus, (moins de 20 300€ bruts imposables par an) ou en raison de leur situation personnelle (handicap, familles monoparentales, MENA...).

I.1.

B. Services et infra, enseignement, commerce

B.1. LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES

Aucune nouvelle place en crèche n'a été créé par la commune de Ganshoren, qui compte toujours deux crèches communales (0 à 3 ans, 72 places), une maison d'enfants communale (15 à 36 mois, 12 places), un service d'accueillantes d'enfants (0 à 3 ans, 52 places), une halte-accueil (accueil occasionnel, 15 à 36 mois, 12 enfants) et un espace Kangourou (espace d'accompagnement pour les 0-4 ans accompagné d'un parent). Il existe quatre autres milieux d'accueil privés autorisés ONE (58 places) dont trois ont vu le jour en 2016, 2017 et en 2019.



| NIVEAU | NOM DE L'ÉCOLE | RÉSEAU |
|-------------------------------------|--|---|
| Maternel | École communale Nos Bambins et son annexe Les Bruyères | Officiel |
| | Athénée Royal de Ganshoren, section maternelle | Officiel |
| | La Colombe, section maternelle du Centre Scolaire Notre-Dame de la Sagesse | Libre |
| Primaire | Athénée Royal de Ganshoren, section primaire | Officiel |
| | Centre Scolaire Notre Dame de la Sagesse, section primaire | Libre |
| | Collège du Sacré-Cœur de Ganshoren, section primaire | Libre |
| Secondaire | Athénée Royal de Ganshoren, section secondaire | Officiel. Général de transition (GT), Technique de qualification (TQ) artistique et animation |
| | Centre Scolaire Notre Dame de la Sagesse, section secondaire | Libre |
| | Collège du Sacré-Cœur de Ganshoren, section secondaire | Libre. Général de transition |
| Primaire spécialisé | Les Bourgeons (type 8) | Libre (Centre Scolaire Notre-Dame de la Sagesse) |
| | La Découverte, section primaire (type 1et type 8) | Officiel |
| Internat non lié à une école | Internat Don Bosco | Sœurs salésiennes de Don Bosco |



Crèche communale "Les Coccinelles" © La Villa

Les écoles francophones sont nombreuses sur le territoire communal, au niveau maternel (3), primaire (3) et secondaire (3). La commune compte deux écoles primaires spécialisées (type 1¹⁹ et type 8²⁰) et un internat non lié à une école. Ganshoren ne comporte pas d'établissement d'enseignement supérieur.

Notes:

-
19. Établissement adapté aux enfants présentant un léger retard mental ($55 < QI < 70$).
 20. Enseignement adapté aux enfants présentant des troubles instrumentaux (dysorthographe, dyscalculie, etc.). Ces enfants ne manifestent pas de troubles de l'intelligence, de l'audition ou de vision, mais des difficultés dans le développement du langage ou de la parole et/ou dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul et dont la gravité est telle que, dans un premier temps, une intervention particulière dans le cadre de l'enseignement ordinaire ne peut suffire.



École Notre Dame de la Sagesse © La Villa



Avenue Charles Quint © La Villa

La population scolaire totale était en 2020-2021 de **6454 élèves** (1381 en maternelle, 2384 en primaire et 2689 en secondaire)²¹. Ganshoren scolarise plus d'enfants et d'adolescent-es qu'il n'en réside sur son territoire puisqu'il y a 4955 habitant-es ayant entre 3 et 17 ans en 2021. Toutefois, seul 37,6% des élèves du secondaire fréquentent une école de leur commune en 2020-2021, cette part augmente en primaire (65,8 %) et maternelle (71%)²². Si ces chiffres sont en augmentation ces dernières années, ils reflètent toutefois une problématique régionale sur le manque de places dans les écoles et plus particulièrement les écoles secondaires²³. Le Nord-Ouest est particulièrement concerné puisque la commune voisine Berchem-Sainte-Agathe ne dispose pas d'école secondaire sur son territoire, dès lors les élèves sont prioritaires dans les autres établissements²⁴. Des enfants résidant à Ganshoren se retrouvent alors à leur tour dans des écoles d'autres communes faute de places.

Cette pression est croissante, on note par conséquent une augmentation de 188 places supplémentaires dans le secondaire depuis 2016-2017. À l'inverse les places en maternelles et primaires sur cette même période ont diminuées avec une suppression de 87 places²⁵.

Les projections faites en 2017 à Ganshoren pour les années 2024-2025, prévoient une augmentation de la population scolaire dans l'enseignement secondaire à Ganshoren de 36% soit l'une des plus élevées en région Bruxelloise (après Evere et Koekelberg)²⁶. En effet le nombre d'élèves est en augmentation constante dans la région bruxelloise, dû à l'évolution démographique de la région associé à un rajeunissement de sa population²⁷.

Notes:

21. ibsa.brussels/themes/enseignement/population-scolaire

22. [Ganshoren | IBSA](#)

23. [Le record du nombre d'élèves sur une liste d'attente dans nos écoles est battu : «Les efforts pour créer de nouvelles places ne suffisent pas» - La Libre](#)

24. [Les écoles bruxelloises ont fait face à l'afflux des parents - DH Les Sports+ \(dhnnet.be\)](#)

25. ibsa.brussels/themes/enseignement/population-scolaire

26. Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Projections de la population scolaire bruxelloise à l'horizon 2025, 2017, p.32

27. *Ibid.*, p.12



Terrain de foot, quartier des Villas © La Villa

B.2. INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La commune de Ganshoren dispose de plusieurs infrastructures sportives, dont une piscine²⁸, qui reste la seule piscine publique du Nord-Ouest. Jette et Koekelberg ayant conclu un accord de collaboration avec Ganshoren, leurs habitant-es, écoles et autres bénéficient d'accès et de tarifs préférentiels, à l'instar des Ganshorenois-es. En 2019, 76% des visiteur-ses viennent de Ganshoren et des communes voisines (37% de Ganshoren, 30% de Jette, 9% de Koekelberg)²⁹.

Outre la piscine, le territoire comporte un Hall des Sports, trois terrains de football, trois terrains de basketball, six terrains de tennis partagés sur deux sites, quatre terrains de pétanque, deux espaces fitness en plein air, ainsi qu'un terrain multisport extérieur³⁰. Depuis le 1^{er} avril 2021, la commune possède également deux terrains de padel. Près de 63 clubs sportifs sont également référencés sur le territoire³¹.

28. [Article RTBF, La piscine de Ganshoren rouverte en octobre 2013...](#)

29. Statistiques du service des sports de la commune de Ganshoren

30. [Infrastructures et Piscine \(ganshorensport.be\)](http://ganshorensport.be)

31. <http://www.ganshorensport.be/clubs-sportifs>

I.1.

B.3. ESPACES VERTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ganshoren est une commune « verte » : plus de la moitié (52,5 %) du territoire communal est dévolu aux espaces verts, jardins et autres surfaces non imperméabilisées³².

Deux de ses six quartiers, Bois du Laerbeek-Poelbos (à cheval sur Jette) et Parc Elisabeth (à cheval sur Koekelberg), ne sont pas habités mais se composent d'espaces ouverts, de parcs ou d'infrastructures sportives³³.

La réserve naturelle du Marais de Ganshoren abrite une faune et une flore remarquables (chauve-souris, libellules, grenouilles, couleuvres, etc.), sur une superficie de près de 12 hectares. Face à la Basilique de Koekelberg, le parc Elisabeth couvre une superficie de 21 hectares, dont 9 sont situés sur le territoire de Ganshoren. Ces deux espaces verts totalisent donc 0.2 km², soit près de 10% de la surface totale du territoire. Le « cœur vert » et l'ancien cimetière, le parc du Mennegat, le parc Sainte-Cécile, le Parc du Mail, le parc des Tarins, le parc du Sippelberg³⁴, la peupleraie Nestor Martin complètent cette « mosaïque de verdure » qui émaille le territoire et est chère aux habitant-es.

Le service développement durable de la commune gère l'organisation des « coins-jardins », qui sont mis à disposition des habitant-es de Ganshoren ne possédant pas de jardin privé³⁵. Chaque parcelle mesure environ 4 x 20 m avec un cabanon en bois pour ranger le nécessaire de jardinage. Ils sont situés rue au Bois, à l'entrée du marais de Ganshoren³⁶.

Au cours des dernières années, Ganshoren a vu naître plusieurs projets environnementaux importants, qu'ils soient mis en place par la commune ou via des initiatives citoyennes.

Le premier potager collectif de la commune, *Gans&Rose* (159 rue Vanderveken, en face du Royal Tennis Club Charles-Quint) a ainsi vu le jour en 2017 à l'initiative du service environnement de la commune. Un Agenda 21³⁷ a également été mis en place à partir de 2018 pour renforcer le développement durable à Ganshoren.

Grâce à *Inspirons le quartier* de Bruxelles environnement qui soutient des initiatives citoyennes durables, trois projets ont vu le jour à Ganshoren³⁸. En 2018, ce fût le tour de *Flowet Power*³⁹ qui œuvre à la réhabilitation d'une friche urbaine communale située dans une ancienne rue de Ganshoren pour préserver et améliorer la biodiversité de l'endroit. En 2019, c'est le jardin aromatique Wagner, qui a été réhabilité après plusieurs décennies d'abandon⁴⁰ ainsi que le projet citoyen et solidaire *Gens de gré* qui vise à verduriser la rue Jean de Greef en y installant des bacs à fleurs et à plantes mellifères.

Notes:

32. Alice Delmée, *Diagnostic Local de Sécurité*, 2015, p. 64-65.

33. *Zoom sur les communes: Ganshoren, op. cit.*, p. 4.

34. Voir notamment Alain Perichon, *Ganshoren*, CFC-Éditions / coll. Guide des communes de Bruxelles, 2002, p. 45-63 et p. 73 pour le parc du Sippelberg.

35. <http://www.ganshoren.be/fichiers/reglement-coins-jardins.pdf>

36. http://archives.lesoir.be/lieu-de-vie-loues-soient-les-coins-de-jardins_t-20020521-Z0LVD5.html

37. [Agenda 21 Ganshoren](#)

38. [Inspirons le quartier, la plateforme bruxelloise pour les initiatives citoyennes durables](#)

39. <https://inspironslequartier.brussels/initiative/flowet-power>

40. [D'inspirants projets citoyens - Le Soir Plus](#)



Marais de Ganshoren © La Villa

I.1.

B.4. INFRASTRUCTURES, PRATIQUES CULTURELLES ET ASSOCIATIONS

Ganshoren manque toujours d'infrastructures culturelles et de salles de spectacles. Il n'existe qu'une seule salle de spectacle correctement équipée⁴¹ : celle du GC De Zeyp. Le pavillon Van Leeuw, autrefois occupé par la Villa, est aujourd'hui utilisé uniquement par le CPAS. La perte de cet espace, entraîne davantage de complications pour accueillir les associations membres du Centre culturel.

Ganshoren ne possède pas sur son territoire d'établissement d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (ou ESAHR, mieux connu sous le nom d'académie). La bibliothèque franco-phonie n'est pas reconnue en Lecture Publique.

La note de politique générale communale 2018-2024 en matière de culture

Suite aux élections de 2018, *encourager et garantir la diversité culturelle* fait partie de la politique générale communale tout en proposant des alternatives aux problèmes de locaux rencontrés par le Centre culturel et les associations :

41. D'autres salles existent sur la commune, mais dans un état qui ne permet pas d'y accueillir des spectacles vivants dans de bonnes conditions : absence d'équipement technique, vétusté, mauvaise acoustique, etc.



Gemeenschap centrum De Zeyp © La Villa

« Compte tenu de l'absence d'infrastructures communales permettant l'accueil d'activités culturelles diversifiées et de qualité, du manque de place au Centre culturel La Villa, de la demande exprimée par les citoyens lors de la phase diagnostique de l'Agenda 21 et du souhait exprimé par le CPAS de procéder à la destruction du pavillon Van Leeuw, la majorité projette le développement d'une salle polyvalente permettant l'organisation d'une offre culturelle plurielle et l'accueil d'associations au sein du futur centre administratif. [...] La majorité souhaite encourager les collaborations entre les différents acteurs culturels, faire participer les différentes associations culturelles en vue de permettre à la population de découvrir la richesse de la diversité, inciter l'ensemble des citoyens à s'approprier les lieux culturels en y organisant des activités et des jeux à vocation culturelle, favoriser l'utilisation des salles où des concerts intimistes et des expositions temporaires pourraient avoir lieu »⁴²

Notes:

42. *Accord de majorité, 2018-2024*, p.39 [accord-de-majorit-qanshoren-2019-2024-compress.pdf](#)

Trois nouvelles infrastructures ont vu le jour à Ganshoren :

→ **La Maison des Jeunes**

Une nouvelle Maison des Jeunes dit « le pavillon » a été inaugurée à l'été 2017 et remplace la Maison des Jeunes « la cabane ». Le pavillon se trouve sur l'avenue Van Overbeke et a été construit à la suite de la revitalisation des abords des logements sociaux « Les Villas de Ganshoren » opéré par Beliris en collaboration avec la Région Bruxelles-Capitale et la commune de Ganshoren.

→ **La ferme Bij/Chez Theo & Jeanine**

Une occupation temporaire de la dernière ferme de Ganshoren a débuté le 29 mai 2021 pour une durée de deux ans par le service culture française et le service culture néerlandaise de la commune de Ganshoren. City dev a acquis le site en avril 2020, afin d'y réaliser des logements et des activités d'agriculture urbaine. En attendant que le projet définitif se réalise, Bij/Chez Theo & Jeanine accueille une programmation culturelle entre les mois de mai et octobre. Le service culture française et le service culture néerlandaise de la commune ne sont pas les seuls à organiser des activités culturelles puisque les services petite enfance, jeunesse, prévention et seniors en organisent également pour leurs publics.

→ **L'Antenne Lisa**

Le service prévention de la commune a ouvert en 2023 une nouvelle antenne : l'antenne Lisa (Antenne Locale de Sécurité Intégrée). Il s'agit d'un nouveau point de contact, à destination de toutes les citoyen-nés de Ganshoren, qui concentre une multitude de services. Située au cœur du quartier des Villas de Ganshoren, l'antenne favorise une plus grande proximité et l'accessibilité des citoyen-nés aux services administratifs et aux organisations locales par le biais de permanences et d'activités. Le local, modulable, comprend trois pièces : une salle d'accueil, un bureau indépendant et une kitchenette.

Une coopérative d'artistes s'est installée dans la commune : *Level Five*

Level Five est une coopérative bruxelloise d'artistes qui offre des espaces d'ateliers aux artistes à travers une organisation collective et un soutien mutuel.

Après la création d'ateliers sur Forest et Molenbeek, Level Five s'est installé en juin 2022 à Ganshoren au 160 avenue Van Overbeke. Actuellement 49 artistes y travaillent. Iels fournissent des installations et des programmes pour soutenir les pratiques créatives telles que les arts visuels, les arts performatifs, le théâtre, l'architecture, le cinéma, l'écriture et la réalisation d'expositions. Cette diversité soutient une vision de l'art en tant que pratique sociale et démocratique, car pour eux, ce n'est qu'à l'intérieur d'une pluralité esthétique que toutes les perspectives peuvent s'exprimer. Cette pluralité constitue l'objectif principal de Level Five, celui de maintenir une discussion entre leur collectif et le contexte culturel et sociétal de Bruxelles.

Level Five développe progressivement une organisation coopérative qui peut fournir un réseau durable d'ateliers d'artistes et un environnement favorable à l'initiative, au développement et à l'échange artistique.



Une nouvelle infrastructure est en projet :

La Maison de la participation

Une maison de la participation verra bientôt le jour dans la commune, au cœur du parc de logements sociaux de la SISP LoJeGa situé au nord de la commune. « La maison de la participation, en plus du fait de développer différentes activités, sera un centre d'informations sur les infrastructures mises à disposition des habitant-es, un centre de renseignements sur les démarches administratives, mais également sur les projets communaux et citoyens. Cette maison de la participation a pour but de répondre à différents objectifs, notamment celui de recréer du lien et de la cohésion sociales entre les différents quartiers qui bordent le site - voire au-delà tout en proposant différents types d'activités. Il s'agit également d'atténuer le sentiment d'insécurité en travaillant avec des associations spécialisées, offrant des réponses adaptées à ce type de contexte. Enfin, un autre enjeu est celui de créer, voire de recréer de la participation citoyenne à Ganshoren. »⁴³

Le contrat de quartier Les Villas de Ganshoren

Ganshoren va bénéficier d'un contrat de quartier durable en 2023 : le contrat de quartier Les Villas de Ganshoren.

Situé à proximité du marais de Ganshoren et de la bordure régionale, le quartier des Villas oscille entre la ville et la campagne. Des îlots de petites maisons en alignement datant des années 40-50, jouxtent de grandes tours construites dans les années 60-70 formant de grands ensembles de logements sociaux. Petit périmètre excentré, le quartier des Villas ambitionne un cadre de vie accueillant et végétalisé, de nouveaux équipements adaptés à ses besoins, le renforcement de la vie de quartier et des liens entre les habitant-es ainsi qu'une diversification typologique des logements.

43. <https://lojega.be/ganshoren-construisons-la-maison-de-la-participation-ensemble/>



Quartier des villas © La Villa

B.5.
MOBILITÉ

Les principaux axes de circulation à Ganshoren sont gérés par la région et représentent 4,7 km de voiries à Ganshoren (soit 18% des voiries de la Commune)⁴⁴. Il s'agit des avenues de l'Exposition universelle, Poplimont, Sermon, des Gloires nationales, de Jette, Bossaert, Broustin et Charles Quint.

Plusieurs des axes principaux sont à l'étude pour des réaménagements, c'est le cas de l'avenue Charles Quint⁴⁵, qui constitue une entrée principale de Bruxelles pour les navetteur-ses de la région flamande et où la pression automobile est très grande tout comme la pollution. Un projet de réaménagement de l'avenue Charles Quint est actuellement à l'étude, dans le cadre du plan *Good Move* de Bruxelles Mobilité⁴⁶. L'objectif global du projet serait de réconcilier les fonctions urbaines aux fonctions de transport en améliorant la qualité de vie (espace public accueillant pour les piétons, pistes cyclables, ajouts d'espaces verts...) ⁴⁷.

L'axe qui traverse la commune et qui relie l'avenue Charles Quint à l'avenue Exposition Universelle fait également l'objet d'une étude de réaménagement. Cet axe est une succession de plusieurs rues : de Brouckère, Goedefroy, place Reine Fabiola, Sergent Sorensen et Beeckmans. Bien que le plan retenu par les riverain-es et acté par la Région et la commune, prévoit l'aménagement de deux pistes cyclables, il reste très discuté par les politiques pour ne pas impliquer assez les piétons, les cyclistes et régler la problématique de stationnement⁴⁸.

Le potentiel des déplacements réalisés à vélo est important à Ganshoren pour les déplacements

intra communaux mais aussi pour les trajets vers les communes voisines ou d'autres destinations régionales⁴⁹. En effet, la commune étant peu étendue, tous les déplacements sont courts, il faut 15 minutes à vélo pour traverser Ganshoren. Des pistes cyclables ont récemment été aménagées sur la commune. La Région bruxelloise a réalisé un aménagement de la promenade verte entre la rue Nestor Martin et l'avenue des Neuf provinces. Celui-ci offre une connexion intéressante avec la gare de Berchem-Sainte-Agathe. L'itinéraire cyclable régional 9B qui traverse Ganshoren et rejoint le centre-ville a quant à lui été aménagé et balisé⁵⁰.

Grâce à ces différentes installations, il est possible de traverser Ganshoren dans le sens de la « longueur » mais les cyclistes ne disposent pas encore d'infrastructure dédiée pour traverser Ganshoren du sud-ouest au nord-est. Plusieurs voiries doivent encore être dotées de pistes cyclables prochainement⁵¹.

En matière de transports public, Ganshoren a connu de nombreux changements puisqu'en 2016, la commune était desservie uniquement par deux lignes de bus STIB (87 et 84) contre quatre (13, 53, 87, 83) aujourd'hui sans compter une ligne de noctis N16 (qui dessert deux arrêts sur la commune) et une nouvelle ligne de tram. Le tram 9, inauguré le 1^{er} septembre 2018⁵², relie dorénavant l'UZ VUB à la station Simonis et remplace la ligne de bus 15. Depuis décembre 2021, le tram est prolongé jusqu'à la station de métro Roi Baudouin d'autres travaux seront encore entrepris pour prolonger la ligne jusqu'au Heysel⁵³. À la suite de l'arrivée du tram, les itinéraires de bus ont également été adaptés : la ligne 13 passe

44. Commune de Ganshoren, *Audit Bypad et plan d'action vélo : rapport final*, 2020, p.18 [BypadGanshorenChap1.pdf](#)

45. Ganshoren: le réaménagement de l'avenue Charles Quint à l'étude - Le Soir Plus

46. <http://www.charlesquint-keizerkarel.brussels/fr/>

47. Présentation du projet de réaménagement de l'avenue Charles Quint, Bruxelles mobilité

48. «Immobilité» contre «manque de volonté politique», l'axe routier devant la piscine Nereus à Ganshoren oppose deux visions politiques - DH Les Sports+ ([dhnet.be](#))

49. *Audit Bypad et plan d'action vélo : rapport final*, op. cit, p.13 [BypadGanshorenChap1.pdf](#)

50. *Ibid.*, p.29

51. *Ibid.*, p.22

52. [Une nouvelle ligne de tram entre Simonis et le Plateau du Heysel | Bruxelles Mobilité \(mobilité-mobilité.brussels\)](#)

53. [Bruxelles: les travaux de prolongement du tram 9 débutent ce lundi \(rtbf.be\)](#)



Avenue De Broeckère © La Villa

désormais par Ganshoren et dessert notamment le CPAS de Ganshoren. La ligne 84 a été supprimée en novembre 2019, et remplacée par le bus 83, qui reprend les arrêts du 87 et du 84. Les lignes De Lijn 212, 213 et 214 assurent toujours une connexion intéressante avec Simonis et la Gare du Nord.

Si l'offre des transports en commun s'est considérablement améliorée ces dernières années, il n'y a toujours aucune ligne directe pour le centre-ville de Bruxelles. Pour rejoindre le centre de la ville (Place de la Bourse) depuis le centre de Ganshoren (rond-point de la Liberté), il faut faire usage au minimum d'une correspondance et compter 30 à 45 minutes de trajet.

Pour pallier au manque de station de métro ou de gare SNCB à Ganshoren, il est question depuis plusieurs années de construire une nouvelle halte RER sur le territoire de Ganshoren au niveau de l'avenue de l'Exposition universelle ou de l'avenue des Neuf provinces⁵⁴. Cela pourrait notamment permettre de relier facilement les gares de Jette et de Berchem-Sainte-Agathe. Cependant aucun projet concret n'a jamais été mis sur la table.

Un nouveau plan communal de mobilité est en préparation depuis septembre 2021. Les habitants ont ainsi été consultés à travers une enquête en ligne et des balades dans la commune.

54. *Audit Bypad et plan d'action vélo : rapport final, op. cit, p.13*
[BypadGanshorenChap1.pdf](#)

I.1.

B.6. COMMERCES

Les commerces à Ganshoren se répartissent principalement le long de l'avenue de Charles Quint et autour de la place Guido Gezelle.

Toutefois 62,4% des commerces se trouvent en dehors d'un quartier commerçant, puisque Ganshoren possède peu de quartiers commerçants. Les deux pôles commerciaux principaux dont les Ganshorenois-es font usage se situent tout juste en dehors du territoire avec le Centre commercial Basilix à Berchem Sainte Agathe et la place du miroir à Jette⁵⁵. C'est également là où se trouvent les commerces répondant à des besoins de plaisir, puisque les commerces de proximités de Ganshoren répondent davantage à des besoins de bases⁵⁶. On observe la même chose pour le marché hebdomadaire, car il a lieu uniquement en semaine à Ganshoren place Paola. Le week-end, les Ganshorenois-es se rendent donc à Jette.

Le tissu commercial de la commune se compose en 2019 de la façon suivante :

- **22%** : commerces dédiés aux soins des personnes/Santé
- **25 %** : services/loisirs/divers
- **25%** : hôtels, restaurants, cafés
- **11%** : équipement à la personne
- **11%** : équipement de la maison
- **5%** : combustibles et matériel de transport
- **16%** : Alimentation

D'après l'étude réalisée par Hub.Brussels, les habitant-es souhaitent voir une offre commerciale plus diversifiée et de qualité mais aussi davantage d'alternatives aux grandes surfaces comme un boulanger, un fromager, magasin bio, etc.⁵⁷ Pourtant l'offre commerciale de la commune ne semble pas se diversifier, bien au contraire, elle diminue considérablement. Les cellules commerciales disponibles étaient de 3% en 2016 contre près de 14% aujourd'hui⁵⁸. On observe en effet une diminution des commerces : 226 commerces en activités en 2020 contre 286 en 1997⁵⁹. Cette situation se reflète particulièrement bien sur l'avenue Charles Quint avec 13% des cellules commerciales vides⁶⁰. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'avenue est de plus en plus désertée tant par les habitant-es que par les commerçant-es de par la pression automobile, qui induit pollution et nuisances sonores⁶¹.

Notes:

57. *Ibid.*

58. *Atlas économique et bruxellois, op. cit, p. 34*

59. *Ibid.*

60. <https://analytics.brussels/>

61. [Nord de Bruxelles : L'avenue Charles Quint, ce «tunnel à ciel ouvert» - DH Les Sports+ \(dhnet.be\)](#)

55. *Ibid.*

56. Hub.Brussels, *Atlas économique et bruxellois*, Ganshoren, 2020, p.40



Place Guido Gezelle © La Villa



Rues Elles © La Villa

I.2.

Cartographie des partenaires et associations de territoire

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa collabore régulièrement avec le tissu associatif et socioculturel de la commune. La nature et la diversité des partenariats a évolué.

Les différents rapports d'activités rendent compte de cette évolution.

En 2021, les principaux projets développés en partenariat à l'échelle du territoire étaient les suivants :

Notes:

A. Projets partenaires

A.1. NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS ÉCO-RESPONSABLES
En collaboration avec le service développement durable

Avec ce projet, la Villa a pour objectif d'ouvrir une réflexion citoyenne avec les habitant-es sur l'avenir de notre société contemporaine, à faire face au défi écologique qui nous attend et nous concerne toutes. Ce projet se décline en différentes activités (ateliers, conférences, ...) sur l'ensemble du contrat programme 2019-2024.

A.2. CYCLE BIEN-ÊTRE
Avec la Maison Médicale Calendula

Ce projet axé sur la culture et le bien-être existe depuis 2020 et est reconduit d'année en année. Le but étant de rendre chacun-e acteur-riche de son bien-être, via la découverte de différentes activités (ateliers, conférences).

I.2.

A.3.

RUES ELLES ET FERME BIJ/CHEZ THÉO & JEANINE

En collaboration avec le service culture française et le service culture néerlandaise.

Depuis 2021, le partenariat s'est intensifié avec les services culture française et néerlandaise.

Le projet *Rues Elles* s'inscrit dans la continuité du cycle *Expressions de femmes: les femmes dans le monde artistique* porté par le service culture française. Des noms de rues ont été rebaptisées avec des noms d'artistes féminines belges, de façon non permanente. Une inauguration en musique, avec des lectures de biographies par des ganshorenoises a lieu chaque année (depuis 2021).

Le Centre culturel participe également au projet de *La ferme Bij/Chez Théo et Jeanine* en proposant des activités de programmation (spectacles tout public) et des animations.

A.4.

COLLABORATION AVEC LA MAISON DES JEUNES MJ83

Nous collaborons depuis plusieurs années avec des jeunes de la MJ83 pour la programmation des Ciné Kids pour les 6-12 ans. Nous avons construit en 2021 un projet avec un animateur à destination des jeunes, basé sur l'axe sport et culture (projections de films avec débats).

A.5.

LA PROGRAMMATION DE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

En partenariat avec le service de la petite enfance

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa programme en moyenne quatre spectacles par an, de 0 à 4 ans. Cette programmation est financée en partie par le service de la petite enfance.

A.6.

LE MARCHÉ DE NOËL

Avec le service des animations urbaines

Depuis 1995, le Centre culturel de Ganshoren La Villa organise un marché de Noël sur l'axe culture et artisanat, en parallèle du marché de Noël coordonné par le service des animations urbaines.

A.7.

LES RENCONTRES LITTÉRAIRES DE LA VILL@KILI

La Vill@kili est un club de lecture, né en 2019 de l'initiative de citoyen-nes. En collaboration avec le Centre culturel, il organise trois fois par an des Rencontres littéraires, où un auteur ou une autrice est invité-e.

A.5.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES: CINÉ KIDS LES BRUYÈRES

Depuis 2019, des projections de films –les *Cinés kids*– sont organisés sur le temps scolaire pour les élèves de l'école Les Bruyères.

Depuis 2021, l'équipe du Centre culturel développe les liens avec les écoles (notamment avec les établissements Les bourgeons, l'Athénée royale de Ganshoren, Nos bambins).



Spectacle jeune public © La Villa

A.9. AUTRES PARTENAIRES

Notes:

Nous participons depuis 2021 au Souk associatif de la Cie Les nouveaux disparus, programmés au pied des logements sociaux par la société de logement *LoJeGa* (animations, activités de programmation).

Nous collaborons régulièrement avec Stefan Dooreman, secrétaire du *Photoclub Perfect*, dans le cadre de projets ponctuels (projet *Retrouvailles* en 2021 avec la concertation, exposition *50 ans d'histoires* en 2022 ...)

I.2.

B.

Liste des associations et partenaires

Voici une liste des associations et partenaires avec qui le Centre culturel de Ganshoren La Villa a travaillé entre 2019 et 2021, ainsi que la mention des actions menées :

| | |
|---|--|
| Service prévention | Rencontres-débats, <i>Ciné Kids</i> , spectacle d'improvisation, exposition |
| Service culture francophone | <i>Rues Elles</i> , Expressions de femmes : les femmes dans le monde artistique, <i>Brussels Jazz Weekend</i> (Edition Balcony), <i>Ferme Bij/Chez Théo et Jeanine</i> |
| Service culturel néerlandophone | <i>Ferme Bij/Chez Théo et Jeanine</i> , <i>Brussels Jazz Weekend</i> (Edition Balcony) |
| Service développement durable | <i>Projet Moineaux</i> , <i>Nous sommes toutes et tous éco-responsables</i> |
| Service des animations urbaines | Marché de Noël |
| Service de la petite enfance | Programmation théâtre jeune public |
| Boost Broustin (échevinat) | Programmation spectacle |
| Bibliothèque francophone | Prix Soleil Noir Jaune Rouge, Journée de la transition |
| Maison des Jeunes MJ83 | Ciné kids |
| Société de logement Lojega | Fête de quartier, fête des voisin-es, Souk associatif (Nouveaux Disparus) |
| De Zeyp | Programmation théâtre jeune public |
| Maison médicale Calendula | <i>Cycle Bien-être</i> , <i>Ciné kids</i> |
| CPAS | <i>Club horizon</i> |
| Conseil des citoyens | Locaux |
| La Vill@kili | Locaux, Rencontres littéraires |
| L'atelier Formes et couleurs | Locaux, exposition |
| L'atelier Libre Créativité | Locaux, exposition |
| L'atelier Dentelles aux fuseaux | Locaux, exposition |
| Atelier libre de peinture sur soie | Locaux, exposition |
| Photo Club Perfect | Locaux, exposition |
| URCB | Locaux, exposition |
| Groupe des Peintres et Sculpteurs de Ganshoren | Locaux, exposition |
| Iris Noir Bruxelles | Prix du Balais d'Or |
| Collège Saint -Pierre (Jette) | Exposition art abstrait |

| | |
|--|------------------|
| Les Bruyères (école) | <i>Ciné kids</i> |
| Atelier peinture pour enfants | Locaux |
| Asbl Passages | Locaux |
| Jazz Ballet | Locaux |
| La Ligue des Familles | Locaux |
| Asbl Vertigo | Locaux |
| CEPAGE | Locaux |
| Ganshoren-Rusatira | Locaux |
| Scrabbleurs de l'Ouest | Locaux |
| GASAP | Locaux |
| Anglais | Locaux |
| Atelier chant | Locaux |
| Choraleke de Ganshoren | Locaux |
| Composition en arts plastique, dessin et dessin extérieur | Locaux |
| Atelier aquarelle | Locaux |
| Atelier synthétiseur | Locaux |
| Atelier méditation pour enfants | Locaux |
| Couture et stylisme | Locaux |
| AAA Alcooliques anonymes | Locaux |
| Eneosport | Locaux |



L'Agora du Nord-Ouest © La Villa

I.3.

Actualisation du contexte du Centre culturel

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa a célébré ses 50 ans en 2022. Né « Foyer culturel » (bien que non-reconnu) en 1972, il s'est adapté aux différents décrets et politiques culturelles associées.

Si l'équipe de professionnels s'est renforcée au fil des années, permettant de développer l'action culturelle, les infrastructures restent limitées.

A. Les instances

Suite aux élections communales de 2018 et aux élections lors de l'Assemblée Générale de 2019, les instances du Centre culturel de Ganshoren La Villa ont conservé les mêmes répartitions de sièges mais un changement de personnes.

A.1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Entre le dossier de demande de reconnaissance et ce dossier de reconduction, les mouvements à l'Assemblée Générale ont été relativement mineurs. La plupart des associations membres restent représentées. En 2017, l'Assemblée générale comptait 41 membres, elle en compte 38 actuellement.

A.2. ORGANE D'ADMINISTRATION

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa a conservé quasiment le même nombre d'administrateur-ices (21 en 2017, 20 en 2023). Au niveau de la chambre publique, quatre administrateur-ices sur dix ont conservé leurs mandats. Pour la chambre privée, six sur onze administrateurs ont conservé leur mandat. Une administratrice est passée de la chambre publique à la chambre privée.

A.3. LE COMITÉ DE GESTION

En 2017, le comité de gestion était constitué de cinq membres de l'organe d'administration et quatre personnes avec voix consultative. Il est actuellement constitué de six membres de l'organe d'administration et quatre personnes avec voix consultative. Trois membres sur les cinq de 2017 font encore partie de ce comité de gestion. Le comité de gestion a pour but d'accompagner la direction dans la mise en place des décisions de l'organe d'administration et de préparer les ordres du jour de ses réunions.

I.3.

A.4. LE CONSEIL D'ORIENTATION

Le Conseil d'orientation était composé en 2017 de 28 membres. Des changements ont été opérés depuis. Le Conseil d'orientation a été renouvelé en 2021, il compte actuellement 15 membres (dont quatre représentants une association ou institution et quatre membres de l'équipe).

Notes :

A.5. ÉQUIPE

En 2017, l'équipe comptait trois employés en CDI à temps pleins : Habiba Dayani (secrétariat, accueil, assistance administrative), Roch Van Coppenolle (animateur-chargé de projets, communication) et Stéphanie Weisser (directrice).

Actuellement, l'équipe est composée de :

- **Quatre employés en CDI à temps pleins :**
Habiba Dayani (secrétariat, accueil, assistance administrative), Roch Van Coppenolle (animateur-chargé de projets, communication), Emilie Aires (animatrice-chargée de projets, coordinatrice des Rencontres Alpha) et Caroline Bondurand (directrice) ;
- **Une employée en CDI à mi-temps :**
Eleonora Nucci (chargée de projets et de médiation) depuis le 6 février 2023.

La charge salariale de l'équipe repose entièrement sur les fonds propres de La Villa : aucune aide à l'emploi n'est accordée. Le coût du personnel est donc proportionnellement très important pour la structure.



Équipe de La Villa © Stefan Dooreman

I.3.

B. Changements infrastructure

B.1. INFRASTRUCTURES OCCUPÉES PAR LE CENTRE CULTUREL

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa est toujours installé au 26 de la place Guido Gezelle.

Les locaux utilisables pour des activités :

- **une salle d'une capacité de 45 personnes**, occultable et équipée d'un vidéoprojecteur, au rez-de-chaussée (salle Maeterlinck) ;
- **deux salles non occultables** (respectivement 25, 12 et 10 personnes assises) au premier étage (salles Delvaux, Peyo)
- **une salle de classe avec tableau** (salle Brel) au deuxième étage

Locaux non utilisables pour des activités :

- **Bureau d'accueil** (rez-de-chaussée)
- **Bureaux des animateur·ices** (premier étage)
Le bureau dans la salle Simenon est occupé régulièrement par l'équipe du Nord-Ouest. Il sert aussi de salle de réunion et ponctuellement de salle d'exposition.
- **Cave** (stockage), frigo, lave-vaisselle, évier
- **Accès sortie de secours, salle de détente pour l'équipe, bureau de la direction** (deuxième étage)

Des activités de programmation ont lieu ponctuellement à la Ferme Bij/Chez Théo et Jeanine, au Centre culturel néerlandophone De Zeyp, ... Pour développer les droits culturels des populations présentes sur le territoire et également pour face au manque de locaux, une politique de décentralisation d'une partie des activités est en cours d'élaboration.

B.2. RÉNOVATION DU SITE INTERNET DU CENTRE CULTUREL

Le site internet a été rénové en mars 2022.

Un site WordPress a été créé, en tenant compte de critères de visibilité et de dynamisme.

Le nouveau site est également plus accessible en termes de gestion.

Notes:



Salle Maeterlinck © La Villa



Salle Maeterlinck © La Villa



Salle Delvaux © La Villa

II. Rapport d'autoévaluation de l'action culturelle



Autoévaluation © La Villa

II.1.

Introduction

Les premières années d'exercice du contrat-programme (2019, 2020 et 2021) ont été particulières.

L'année 2019 a été marquée par l'absence de la directrice Stéphanie Weisser en congés pour maladie longue durée. Roch Van Coppénolle, animateur chargé de projet et de communication, a assumé la direction faisant fonction jusqu'au recrutement d'une nouvelle direction en décembre 2020. Caroline Bondurand a pris ses fonctions de directrice en janvier 2021.

Les années 2020 et 2021 ont été impactées par le coronavirus. Néanmoins, l'équipe du Centre culturel est parvenue à mettre en place des activités dans ce contexte sanitaire incertain.

Dans le contexte d'une équipe renouvelée, cette autoévaluation du contrat-programme a notamment favorisé l'intégration du projet du Centre culturel pour toutes les membres et l'élaboration d'un imaginaire commun.

Cette période de demande de reconduction de contrat-programme est propice pour mener une réflexion de fond sur le Centre culturel de Ganshoren La Villa.

Dans ce sens, l'ASBL Happy Team Ensemble autrement a été sollicitée pour encadrer ce processus de réflexion et de changement :

- Dans un premier temps dans le cadre d'une journée de mise au vert impliquant les membres de l'équipe, du Conseil d'orientation et de l'Organe d'administration dans le but de construire, réaffirmer un cadre clair (vision/mission) et connecté au Décret (15/11/2022) ;
- Dans un deuxième temps pour établir un diagnostic partagé de structure, avec un accompagnement sur les chantiers à mettre en œuvre pour un changement positif (à partir de 2023).

Ainsi, la rédaction de ce dossier de demande de reconnaissance a également été l'occasion d'amorcer une remise en question collective et collaborative du fonctionnement d'une ASBL âgée de 50 ans, dans un monde en mouvement.



Mise au vert Nord-Ouest © La Villa

II.2.

Description des modalités de l'évaluation

A.

Rythme et étapes de réflexion

A.1.

AUTOÉVALUATION CONTINUE

En 2019, 2020 et 2021, une partie des activités a été évaluée annuellement par le Conseil d'orientation, celles-ci ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères comme leur nature (exposition, spectacle, atelier...), le type de public touché (tout public, enfants, adultes...), ainsi que le choix d'activités encore non-évaluées par le Conseil d'orientation, conformément à la méthodologie indiquée dans le dossier de demande de reconnaissance.

À cause du contexte sanitaire, l'autoévaluation continue pour l'année 2019 a été effectuée par email.

Notes:

Pour l'année 2020, toutes les activités ont été évaluées par l'équipe lors de trois séances de travail les 17, 18 et 24 février 2021. Cette autoévaluation avait une double fonction : il s'agissait également d'assurer une transmission entre les membres de l'équipe dits « historiques » et les nouveaux-elles membres (la nouvelle directrice Caroline Bondurand a pris ses fonctions le 18 janvier 2021, l'animatrice Emilie De Clercq a été remplacée durant 3 mois dans le cadre d'un congé maternité par Emilie Aires). Ces séances ont permis l'appropriation des concepts tels que l'enjeu de territoire, les valeurs défendues, les différentes opérations culturelles et les activités qui en découlent.

Toutes les activités des années 2020 et 2021 ont été évaluées en équipe, au regard des droits culturels, des valeurs, de l'enjeu de territoire, d'indicateurs factuels et symboliques. Depuis 2021, l'équipe évalue régulièrement les activités dans le cadre des réunions d'équipe hebdomadaires.

Des autoévaluations sur des projets spécifiques se font en présence des partenaires impliqués (comme, par exemple, *Le festival BruMM*, *Bruxelles musiques migrantes*, *Les soirées mélangées Avonden*, *les Cycles Bien-être*, etc.) à l'issue des projets.

II.2.

A.2. AUTOÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE GÉNÉRALE

L'action culturelle (2019-2020) a été évaluée par l'équipe le 17 juin 2021, au regard des droits culturels, de la participation des publics, des niveaux de partenariat.

Les résultats ont été présentés au Conseil d'orientation le 5 juillet 2021. Les membres ont poursuivi l'analyse en tenant compte des forces, faiblesses, opportunités et menaces du Centre culturel, ainsi que des trois légitimités (institutionnelles, territoriales, professionnelles) afin de déterminer de nouveaux défis.

Suite à la prolongation d'un an des demandes de reconduction de reconnaissance opérée par la Fédération-Wallonie-Bruxelles, cette première autoévaluation a été ajustée en équipe, avec une séance de travail organisée le 30 août 2022 tenant compte de l'exercice 2021.

Nous avons collaboré avec Happy Team Ensemble autrement dans le cadre d'une mise au vert mobilisant les membres de l'équipe, des instances et du Conseil d'orientation afin de redéfinir le cadre de notre action le 15 novembre 2022.

Le rapport final d'autoévaluation a été présenté au Conseil d'orientation le 31 janvier 2023 pour approbation⁶². Il intégrait également des éléments des autoévaluations continues.

B. Participant·es

Concernant l'autoévaluation de l'action culturelle générale :

- Les membres de l'équipe ayant participé à la séance d'autoévaluation du 17 juin 2021 étaient Habiba Dayani (accueil et assistante administrative), Roch Van Coppenolle (animateur chargé de communication et chargé de projets), Emilie De Clercq (animatrice chargée de projets et coordinatrice Alpha), Emilie Aires (animatrice chargée de projets) et Caroline Bondurand (directrice).
- Les membres du Conseil d'Orientation qui ont participé à la séance d'autoévaluation du 5 juillet 2021 étaient Sylvie Ferrandi, Aurélien Linclau, Sonia De Ridder, Pierre Andrienne, Roch Van Coppenolle, Emilie De Clercq, Emilie Aires, Caroline Bondurand.
- Les membres de l'équipe ayant participé à la séance d'autoévaluation du 30 août 2022 étaient Habiba Dayani (accueil et assistante administrative), Caroline Bondurand (directrice), Emilie Aires (chargée de projets et coordinatrice Alpha) et Eleonora Nucci (chargée de communication et chargée de projets).
- Les membres ayant participé à la journée de mise au vert du 15 novembre 2022 étaient :
Pour le Conseil d'orientation : Régine Faik, Cécile Quénum, Aurélien Linclau
Pour l'Organe d'administration : Magali Cornelissen, Madeleine Kapema, Françoise Thiry, Abderrahim Cherké, Marie Fontaine, Jean-Marie Dubetz ainsi que Pierre Andrienne (secrétaire, non membre de l'organe d'administration)
Pour l'équipe : Claire Poinas (Nord-Ouest), Habiba Dayani, Eleonora Nucci, Emilie Aires, Caroline Bondurand.

62. Cf. PV en annexe 5



Notes:

II.3.

Méthodes employées, critères et indicateurs

L'autoévaluation continue ainsi que l'autoévaluation de notre action culturelle se basent sur des critères relatifs aux droits culturels, à nos valeurs, à notre enjeu de territoire, conformément aux modalités reprises dans le dossier de demande de reconnaissance.

Nous avons néanmoins adapté et expérimenté de nouveaux outils.

A.

L'autoévaluation continue

L'autoévaluation continue par l'équipe s'est fondée sur deux types d'indicateurs : les **indicateurs factuels** et les **indicateurs symboliques**.

- Les **indicateurs factuels** ont porté sur les *éléments quantifiables* : nombre de participant·es, type d'activité, publics visés, gratuité, etc. L'atteinte des objectifs fixés dans le projet d'action culturelle a été incluse dans cette partie de l'autoévaluation.
- Les **indicateurs symboliques** évaluent ce qui relève de la *qualité* de l'activité. Ces indicateurs symboliques sont de deux types : opérationnels (qui relèvent de l'organisation et de la tenue de l'activité) et de pertinence (ils évaluent l'adéquation de l'activité au regard du territoire, de l'enjeu et des droits culturels). L'autoévaluation par le Conseil d'orientation a porté plus spécifiquement les indicateurs symboliques.

Pour l'autoévaluation continue réalisée en équipe en 2020, nous avons également utilisé 3 outils d'évaluation des indicateurs symboliques de pertinence : la boussole des droits culturels associée à la grille d'Arnstein pour la participation des publics ; le cadre des valeurs ; la mixette de l'enjeu ; et pour certaines activités les 3 légitimités. Les partenariats ont été évalués par l'équipe dans le cadre de l'autoévaluation continue. En 2020, nous avons également utilisé une grille d'analyse de construction de nos partenariats pour évaluer les partenaires locaux.

L'autoévaluation continue par le Conseil d'Orientation a été réalisée avec des outils d'évaluation des indicateurs symboliques de pertinence : les outils « cadre des valeurs (5 critères) » et « au regard de l'enjeu (4 critères) ».



© La Villa

B. L'autoévaluation de l'action générale

L'ensemble des activités des années 2019 et 2020 a donc été évalué en équipe le 17 juin 2021. Nous avons utilisé différents outils : La boussole des droits culturels associée à la grille d'Arnstein pour la participation des publics, les six attributs des droits culturels, une grille d'analyse des partenariats.

Une première conclusion a été rédigée et présentée au Conseil d'orientation par courriel le 10 juillet 2021 pour approbation.

Suite à la prolongation d'un an des demandes de reconduction de reconnaissance, une séance d'autoévaluation a été mise en place pour les membres de l'équipe le 30 août 2022 tenant compte de l'exercice 2021. La boussole des droits culturels couplée à la grille d'Arnstein a été complétée avec les activités de 2021.

Trois tables de travail ont été mises en place sur les questions suivantes :

- Une proposition d'évolution des pratiques : quelles sont les activités qu'il faut maintenir, qu'il faut changer/améliorer/amplifier ou qui doivent disparaître ?
- Quelles sont les activités ou projets mis en place qui sont absents et dont on devrait parler ?
- Quels sont les publics qu'on aimerait mobiliser ?

II.4.

Documents pertinents relatifs à l'autoévaluation



Vous trouverez en annexe :

- **La description des outils utilisés** pour l'évaluation continue et l'autoévaluation du contrat-programme⁶³.
- **Les dossiers justificatifs 2019, 2020 et 2021**, comprenant les autoévaluations continues⁶⁴.
- **La première conclusion présentée au Conseil d'orientation** par courriel le 10 juillet 2021 pour approbation⁶⁵.

63. Cf. annexes 6 et 7

64. Cf. annexes 8, 9 et 10

65. Cf. annexe 11

II.5.

Description des principales activités du Centre culturel ainsi que des opérations menées durant le contrat-programme et présentation des éléments quantitatifs et qualitatifs pertinents relatifs pour apprécier les résultats de l'action culturelle

L'ensemble des activités menées par le Centre culturel a fait l'objet d'une évaluation dont il est fait état dans les rapports d'évaluation annuels.

Nous avons fait le choix d'auto-évaluer les activités et projets qui s'inscrivent de façon évidente dans les opérations culturelles décrites dans le dossier de demande de reconnaissance, afin de dégager des pistes pertinentes pour repenser notre action culturelle. Ainsi, l'évaluation proposée ici mettra en évidence quelques grandes tendances de notre mission générale.

A. Évaluation des opérations culturelles

Notre projet d'action générale se décline en deux opérations culturelles : *Ensemble* et *De l'air!*, chacune déclinée en différentes activités culturelles.

II.5.

A.1.

OPÉRATION CULTURELLE 1

ENSEMBLE

Cette opération culturelle a été définie pour faire effet contre le manque de dynamisme dans la commune, se déclinant à plusieurs niveaux :

- **de la participation citoyenne et de l'implication dans le collectif ;**
- **de la concertation des acteur-ices du territoire ;**
- **de l'image peu favorable du territoire et l'effet d'auto-entraînement qu'elle induit ;**
- **de la sensation de l'entre-soi et de la répétitivité d'activités organisées dans la commune.**

Impliquons-nous

Pourquoi ?

Manque de participation citoyenne et d'implication dans le collectif.

Objectif

Fédérer les forces vives du territoire autour d'un projet commun.

Dispositif potentiel

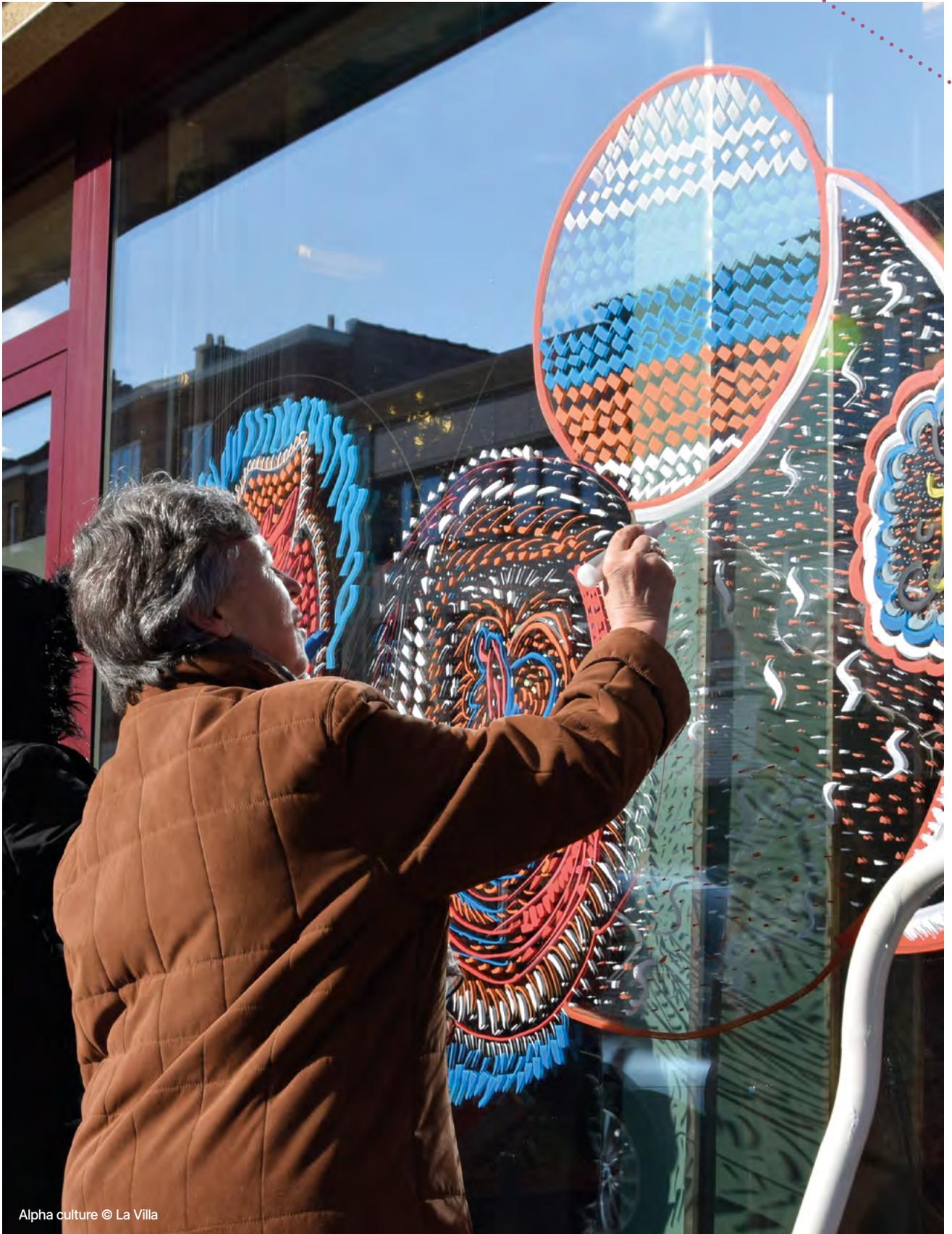
- 1) **Un projet participatif et citoyen de grande ampleur, combinant des activités de différentes natures, avec une activité de clôture qui restitue les traces du processus et rassemble les réalisations.**

Ce qui a été fait

En raison notamment de l'impact de la situation sanitaire dans le secteur socioculturel durant les années 2020 et 2021, nous n'avons jusqu'à présent pas pu mettre en place de projet fédérateur.

Néanmoins, l'équipe du Centre culturel de Ganshoren La Villa est engagée dans le projet de réhabilitation du folklore ganshorenois à travers la figure de la géante Mut Pelaaan. Ce projet a été impulsé par les services culture française et culture néerlandaise de la commune, en co-création avec le service des animations urbaines et les Centres culturels franco-phones et néerlandophones La Villa et De Zeyp. Avec ce projet de reconstruction de la géante Mut Pelaaan (1989), nous cherchons à créer une nouvelle dynamique de quartier en réunissant un maximum d'habitant-es et d'associations, dans une perspective transversale.

Mobiliser les acteur-ices socioculturels, communaux, associatifs et les citoyennes et citoyens sur un projet commun, dans une dynamique de co-construction, demande un travail de coordination conséquent. Le contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus a déforcé le tissu associatif et les projets citoyens. Un important travail de remobilisation devra être mis en œuvre pour mener à bien ce projet.



Alpha culture © La Villa



Alpha culture © La Villa

2) Dispositif spécifique pour les personnes dites fragilisées

Dispositif potentiel

Un projet participatif à court terme se clôturant par une activité visible, qui soit source de fierté et de reconnaissance pour les participants et participantes.

Objectif

Améliorer l'exercice des droits culturels pour les publics fragilisés.

Ce qui a été fait

Plusieurs activités ont été menées en ce sens:

Alpha culture

Dans le cadre des Rencontres Alpha

Depuis plus de dix ans, le Centre culturel de Ganshoren La Villa organise des rencontres d'alphabétisation / français-langue-étrangère (qui furent soutenues par la COCOF-Cohésion Sociale de 2011 jusqu'en 2016) : les rencontres ALPHA/FLE. Ces rencontres fonctionnent depuis 2016 sur base de volontariat. Une coordinatrice est engagée à mi-temps depuis 2018 sur fonds propres.

La plupart des personnes participant à ces rencontres d'ALPHA/FLE vivent des situations de précarité.

Le Centre culturel de Ganshoren est la seule structure francophone sur la commune à proposer des activités ALPHA: la pérennité et la qualité du projet ALPHA-FLE de La Villa est donc un enjeu important pour l'exercice des droits culturels et la cohésion sociale, dans la commune et ses environs.

Les Rencontres d'ALPHA/FLE sont complétées par des activités créatives et socioculturelles, dans le cadre des appels à projets Alpha-Culture proposés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Durant ce contrat-programme, nous avons mis en place deux projets :

- **2019** – *Les poèmes de pluie*, en partenariat avec Aliette Griz des Midis de la Poésie asbl
- **2021** – Récits partagés, cheminement dévoilé, en partenariat avec Zoubida Mouhssin

À l'origine, la « philosophie » des cours ALPHA et FLE dispensés à La Villa est d'enseigner le français et d'en améliorer la connaissance mais aussi d'être un lieu de rencontre, d'échange et de soutien (parfois il arrive que les volontaires aident à résoudre des problèmes sociaux). Une réflexion sur la nature et le fonctionnement du service proposé sera menée à partir de 2023, afin que ces Rencontres ALPHA/FLE restent cohérentes avec les missions du Centre culturel et les besoins des publics concernés.

Un accompagnement avec le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle a eu lieu en 2022 :

- **Une journée de sensibilisation « stéréotypes, préjugés et interculturalité »** pour l'ensemble des personnes actives au sein du Centre culturel sur base volontaire le 25/11/2022 ;
- **Des séances de supervision pour l'équipe** entre septembre et décembre 2022.

Le Cycle Bien-être

Avec la Maison médicale Calendula

En collaboration avec la Maison Médicale Calendula, le Centre culturel de Ganshoren La Villa propose chaque année depuis 2020 un cycle consacré au bien-être. Le but étant de rendre chacun-e acteur-riche de son bien-être, via la découverte de différentes activités. Afin de garantir une accessibilité optimale, les activités sont proposées gratuitement et (autant que possible) programmées à plusieurs moments : le matin, l'après-midi et en soirée. Ateliers de yoga, de sophrologie, de communication non-violente, d'expression, conférences sur des thématiques comme la résilience, le webetic, ... les pratiques et sujets abordés sont multiples.

Les participant-es aux cycles bien-être sont issus de la Maison médicale et du Centre culturel. Outre la mobilisation de nouveaux publics via ces activités, associer la dimension santé & bien-être aux matières culturelles est d'autant plus pertinent depuis la pandémie de coronavirus. L'expérience de prendre soin de soi dans le cadre des ateliers et la réflexion citoyenne sur des thématiques liées à la santé et au bien-être correspondent particulièrement bien aux enjeux de société actuels.

Le cycle est le produit d'une réflexion commune. La Maison Médicale Calendula engage les prestataires extérieur-es, Le Centre culturel de Ganshoren La Villa met à disposition ses locaux et se charge de la communication vers le tout public.

II.5.

Club Horizon

Notes:

Cette activité résulte d'un partenariat entre Article 27, le CPAS, la Maison Médicale Calendula et la société immobilière de service public LoJeGa. Ce club a été créé en 2020 juste avant la crise sanitaire mais n'a pas perduré. La dynamique de groupe n'a pas résisté aux mesures d'application pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Le groupe était constitué de personnes fragilisées, vivant des situations de précarité. Il était prévu qu'elles se réunissent régulièrement, dans le cadre de rencontres amicales et de découvertes culturelles ouvertes à toutes afin de créer du lien, provoquer des rencontres, organiser des sorties ou encore imaginer un projet. *Le Club Horizon* est un espace d'échanges ouvert à toutes celles et ceux qui voulaient parler et faire de la culture. Les différents partenaires souhaitent le relancer⁶⁶.

Ce club est impulsé et encadré dans un premier temps par les partenaires mais l'autonomie des participant-es est visée à moyen terme.

66. Cette activité fait partie des attributions de la personne chargée de projet et de médiation engagée à mi-temps à partir de février 2023.



Club Horizon © La Villa

Concertons-nous

Pourquoi ?

Manque de concertation des acteur-ices du territoire.

Objectif

Améliorer la connaissance mutuelle des acteur-ices du territoire, favoriser les partenariats et les échanges.

Dispositif potentiel

Poursuivre et amplifier des activités de concertation des acteur-ices du territoire.

Ce qui a été fait

La plateforme socioculturelle

Cette plateforme a été créée en 2015 à l'initiative de La Villa. Elle rassemblait des opérateurs socioculturels dans le cadre de temps collectifs, informels et thématiques. L'objectif de ces rencontres était de susciter une dynamique locale, de favoriser la connaissance mutuelle des différents acteur-ices du territoire et, pour La Villa, de creuser des problématiques déjà identifiées et réfléchir à une dynamique culturelle commune sur le territoire.

La plateforme socioculturelle s'est affaiblie pour plusieurs raisons (désinvestissements d'une partie des partenaires, absence de l'ancienne directrice). Elle a été relancée en 2021. Les opérateurs faisant partie de la plateforme socioculturelle actuellement sont la Maison des Jeunes MJ83, le service culture française, la Bibliothèque francophone, la Bibliothèque néerlandophone, le service préven-



Plateforme socioculturelle © La Villa

tion, la Maison médicale Calendula, le service développement durable (anciennement Agenda 21 et service de l'environnement), le service des Festivités et Animations Urbaines, la société de logement LoJeGa, le Centre culturel De Zeyp, l'asbl Le Kiosque, Accolage. Durant la pandémie de coronavirus, les réunions se sont déroulées en visioconférences. Jusqu'à présent, nous n'avons pas constaté de démobilitation des participant-es. La plateforme est coordonnée par le Centre culturel de Ganshoren La Villa.

En 2021, la Plateforme socioculturelle s'est réunie les 10 mai, 15 juin, 3 septembre et le 15 décembre. Elles ont eu pour sujet la mise en place d'un outil de communication interactif interne, une rencontre avec le service communication de la commune pour réfléchir à un outil de communication cohérent vers les publics, l'intégration de certains opérateurs dans le réseau Article 27, l'amorce d'une réflexion sur l'organisation d'un événement annuel communal qui mobiliserait tous les partenaires.



RDV Cosmics – Cabaret Mademoiselle © La Villa

Ganshoren, c'est nous !

Pourquoi ?

Améliorer l'image peu favorable du territoire (« dortoir ») et l'effet d'auto-entraînement qu'elle induit, valoriser les diversités (culturelles, générationnelles) et la rencontre.

Objectifs

- Améliorer la communication entre les habitant-es du territoire et déconstruire les stéréotypes négatifs sur le territoire et les habitant-es.
- Améliorer la compréhension et l'appréciation des identités multiples des individus, déconstruire les stéréotypes négatifs et les enfermements identitaires pour favoriser la connaissance mutuelle et l'empathie entre les personnes et les groupes de personnes à Ganshoren.

Dispositifs potentiels

Activité culturelle ou événementielle pour améliorer la visibilité des activités peu connues sur le territoire, privilégiant des projets collectifs et impliquant des groupes peu « communicants » et/ou dont l'image est peu valorisée.

Co-construction d'une action culturelle pour améliorer la visibilité, la légitimation et la valorisation des pratiques culturelles « invisibilisées » ou enclavées.

Ce qui a été fait

À l'échelle de l'institution

Les publics visés par notre action culturelle sont multiples. Nous visons, via nos activités, une mixité en termes de genre, d'âge, de catégorie socio-professionnelle, d'appartenance culturelle. Considérant que la non-discrimination fait partie de la bonne gouvernance, nous envisageons de mettre en place différents moyens de sensibilisation auprès des personnes agissant au sein du Centre culturel (équipe, bénévoles, membres des instantes, responsables des associations...). En 2022, toutes les personnes agissant au sein du Centre culturel ont été invitées à suivre une

journée de sensibilisation « stéréotypes, préjugés et interculturalité » dispensée par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle.

À l'échelle du territoire

Programmation

- **Choix de programmation dans le cadre des RDV Cosmics, expositions, événements thématiques**

Suite à l'évaluation de l'exercice 2020, nous avons programmé des activités artistiques et culturelles sur des thèmes de société lors des journées internationales (qui mobilisent les acteur-ices socioculturels travaillant sur les thématiques mais aussi les médias).

Ces thèmes de société impliquent des populations susceptibles d'être discriminées. Il s'agit de sensibiliser les publics associés à La Villa à des sujets de société, mais aussi d'amplifier la visibilité de nos actions, des actions menées par d'autres asbl ou opérateurs et notre travail en réseau.

Concrètement, en 2021, nous avons mis en place des activités dans le cadre du 8 mars (journée internationale des droits des femmes), du 17 mai (journée internationale de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie), du 17 octobre (journée internationale pour l'élimination de la pauvreté) et du 18 décembre (journée internationale des Migrant-es).

Par ailleurs, en termes d'image, les spectacles programmés dans le cadre des *RDV Cosmics, plaisirs culture du vendredi* et les expositions d'artistes invité-es ont mobilisé (entre autres) des publics résidents des communes du sud-ouest de Bruxelles, comme Saint-Gilles, Forest, Ixelles. La Villa devient un centre attractif pour des publics issus de « l'autre côté du canal », et c'est une grande fierté !



Coloroteca © La Villa

Projet jeunes

Depuis 2021, en collaboration avec le service Prévention et la Maison des Jeunes MJ83, nous avons décidé de partir à la rencontre des adolescent-es et jeunes adultes présent-es sur le territoire afin de mettre en place un « comité jeunes ».

Le but étant d'impliquer des jeunes dans l'élaboration d'une programmation culturelle propre (destinée à leurs tranches d'âge), de reconnaître et diffuser leurs propres références et pratiques culturelles. Il s'agit aussi de favoriser l'expression artistique des jeunes, l'expression de leurs préoccupations, leur participation à la culture et leur implication dans la commune. Notre ambition est également de montrer une image positive de la jeunesse auprès des autres générations. C'est un projet à long terme : un trajet de plusieurs années est nécessaire pour atteindre ce niveau d'implication.

En 2021, nous avons posé les premières balises en allant à la rencontre de ces publics via différents partenaires afin de définir des projets communs : la Maison des Jeunes MJ83, le service

prévention (école de devoirs, éducatrice de rue). Parallèlement à ça, nous avons démarché auprès des établissements scolaires afin de mobiliser les élèves dans le cadre de notre programmation (visites d'expositions, activités de médiation, etc.).

Nous n'avions pas prévu de travailler spécifiquement avec cette catégorie de population lors de la rédaction du premier dossier de demande de reconnaissance. C'est pour donner suite aux nouveaux constats qui ont émergés avec la crise sanitaire et des données froides de l'analyse partagée du territoire que nous avons décidé de prendre davantage en compte ces publics.

Notons également qu'il semble exister une frontière symbolique que les personnes associées aux tranches d'âge 12-18 ans et 18-26 ans n'osent pas franchir : le Centre culturel de Ganshoren La Villa est parfois surnommée la « maison blanche ». Un travail d'image est à mener auprès de ces populations.



Madame Georgette © Pauline Tskalakis & Flavio Montrone

L'appel à projet

→ pour une relance culturelle à Ganshoren

En mai 2021, le Centre culturel de Ganshoren La Villa a lancé un appel à projets artistiques toutes disciplines confondues afin de soutenir les artistes, durement impactés par la crise sanitaire et les mesures mises en place pour y faire face, et remettre la culture au cœur de la vie des habitant-es de la commune, après une longue période où les rencontres et les activités culturelles ont été suspendues.

Un jury, composé des citoyens et citoyennes, de membres d'associations, de partenaires socioculturels et de l'équipe de la Villa a sélectionné 10 projets, réalisés entre 2021 et 2022.

La valorisation du territoire et de ses habitant-es faisait partie des objectifs. Les projets sélectionnés qui y ont contribué sont les suivants : l'installation interactive *Madame Georgette*, le spectacle *Le Jeu de l'oie*, le documentaire *Des témoignages, un lieu, une fiction*.

II.5.

À l'échelle régionale

Festival BRuMM

→ Bruxelles Musique Migrantes

Le festival BruMM a été initié en 2017 afin de mettre en avant les pratiques musicales des communautés dites « migrantes », proches ou lointaines, récentes ou plus anciennes mais implantées sur le territoire de la Région de Bruxelles Capitale.

Notes:

Ville-monde, Bruxelles est le lieu de vie de nombreux individus et communautés d'origines variées. Les personnes en situation de migration (proche ou lointaine, ancienne ou récente) rencontrent de nombreux obstacles dans l'exercice de leurs droits culturels. Ces obstacles sont pratiques, financiers, symboliques, etc. Dès lors, il est nécessaire de mettre en place les conditions pour que la rencontre et la compréhension mutuelle puissent se produire.

Nous avons ainsi choisi, comme point d'entrée, l'expression musicale. Porteuses et productrices de lien social, les musiques rassemblent les individus et valorisent les praticien·nes en tant que détenteur·ices d'une expertise et leur permettent d'exprimer leurs identités multiples, héritées et construites.

Avec *BRuMM*, nous souhaitons contribuer à la connaissance, la transmission, la valorisation et le développement des musiques migrantes bruxelloises.





Festival BruMM © La Villa

Retrouvailles

Retrouvailles (2021) est un projet à l'échelle régionale, porté par le CAP/ La Concertation. Le Centre culturel de Ganshoren La Villa a participé au volet cartes postales, avec un public d'aînés.

Nous avons lancé un appel à participation en ciblant les aînés de la commune, fortement impactés par les confinements, dans l'optique de les sortir de l'isolement.

Les cartes postales (et les textes qui y sont associés) ont été imprimées et envoyées pour correspondance. Elles ont également été imprimées en grand format sur des bâches, pour une exposition dans différents lieux associés aux Centres culturels bruxellois.

Le Centre culturel de Ganshoren a exposé des bâches avec des cartes postales issues d'autres Centres culturels sur les grilles de l'Athénée Royale de Ganshoren du 17 au 27 septembre 2021, dans le cadre de La Ville des Mots et des fêtes de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 27 septembre. Des cartes postales ont été distribuées et lues, dans le cadre de la fête de la mobilité organisée par la commune le 19 septembre 2021, par des artistes.

Appel à participation pour nos aînés !

Ce nouveau projet postal est une invitation au voyage, à travers les coins de rues, les chemins de terre, les arbres, les abris de bus, les bancs et les fenêtres de Ganshoren... Des lieux d'où surgissent parfois des histoires, des souvenirs forts, que nous vous proposons de partager.

Au recto de la carte postale : la photographie d'un endroit particulier dans la commune qui sera réalisé avec un photographe et au verso le récit du souvenir qui y est associé.

Ces cartes postales seront données en partage à travers une correspondance épistolaire entre des personnes de différentes communes, de différentes générations. Une façon de se relier et de raconter sa commune autrement, grâce à la mémoire vivante des gens qui l'habitent.



Retrouvailles – Le CAP © La Villa



Bienvenue chez moi © Stefan Dorreman

Si les cartes postales ont été envoyées, exposées, lues, et ceci à l'échelle régionale, elles n'ont pas donné lieu à des échanges « réels » entre personnes appartenant à des communes et des classes d'âge différentes. Si la commune a été visibilisée via la participation des habitant·es, si l'exposition a été installée sur les grilles de l'Athénée Royale de Ganshoren, le travail sur les stéréotypes (liés à l'âge et au territoire) nécessiterait des étapes supplémentaires.

À noter : cette dimension ne faisait pas partie des objectifs de base du projet porté par La Concertation (bien que nous inscrivions cette action dans l'opération culturelle Ganshoren, c'est nous!).

Notes:



Slip experience © La Villa/ Boost Broustin

A.1.

OPÉRATION CULTURELLE 2
DE L'AIR!

Cette opération culturelle a été élaborée suite à deux constats :

- **L'espace public est peu investi par les populations**, il est surtout identifié comme un lieu de passage ;
- **Le patrimoine naturel est une richesse commune et source de fierté, d'attachement et d'identité** pour les populations, il est l'objet d'une forte demande d'implication.

La rue est à nous !**Pourquoi ?**

L'espace public est peu investi, et est surtout un lieu de passage.

Objectifs

La valorisation, la visibilité et l'appropriation de l'espace public par toutes et pour le bénéfice de toutes.

Dispositif potentiel

L'espace public comme lieu ou objet d'activité culturelle

Notes:

Ce qui a été fait**L'appel à projet**

- **pour la relance culturelle à Ganshoren (2021-2022)**

L'intégration dans l'espace public faisait partie des critères de sélection. Les projets d'installation mobile Madame Georgette, l'atelier et l'exposition Le chant de la terre, Le Beatbox maton, Le spectacle Porte à porte, la sculpture en saule, l'exposition projet câlins, l'exposition poétique Coupe paupière répondaient à ce critère.



Relance culturelle © Pauline Tsikalakis & Flavio Montrone

II.5.



Femmes de l'ombre © La Villa



Relance culturelle © La Villa/Anthea Missy

Activités ponctuelles

Nous pouvons également citer différentes activités de programmation qui se sont déroulées dans l'espace public :

- **L'exposition urbaine *Femmes de l'ombre, des héroïnes de notre histoire*** en mars 2021.
- **Les fresques** représentées sur un des murs de La Villa lors de journées internationales : la création de l'artiste Anthea Missy, sur la thématique LGBTQIA+ autour du 17 mai (mai 2021) et celle de Lune Léoty sur la thématique de la précarisation des femmes dans l'accès au logement autour du 17 octobre (octobre 2021).
- **Les spectacles de rue** programmés dans le cadre de *la ferme Bij/Chez Théo et Jeanine* (Les contes du coquelicot en 2021) et de *Boost Brustin* (Slips expérience, Le jeu de l'oie, Les escaliers sont en papier en 2021).

Ces différentes activités relèvent de la programmation et n'impliquent pas ou peu de participation active des citoyen·nes. Les mesures imposées au secteur culturel en réaction à la propagation du coronavirus n'ont pas favorisé la participation citoyenne : les rassemblements citoyens et la programmation en salle ayant été limités. L'équipe de la Villa a repensé son programme d'activité de façon à le rendre « covid friendly » dans un contexte sanitaire qui est resté incertain, en programmant notamment des activités hors les murs. Néanmoins, une réflexion sur l'implication des populations dans l'espace public à travers des projets artistiques et citoyens est à mener.

Parmi les pistes pressenties, différentes activités pourraient participer de cette appropriation de l'espace public, comme le projet de réhabilitation du folklore à travers la figure de la géante Mut Pelaar ou encore le développement du projet sur la thématique de l'environnement.

Toustes au vert!

Pourquoi ?

Le patrimoine naturel est une richesse commune et source de fierté, d'attachement et d'identité.

Objectif

Permettre l'appropriation des questions liées à la qualité de l'environnement.

Dispositif potentiel

Un projet d'activité ou de réflexion ou d'éducation ou de sensibilisation ou de participation par saison culturelle.

Ce qui a été fait

Projet Moineaux

En 2019, un partenariat avec Agenda 21 (service développement durable) a vu le jour autour de la problématique liée à la disparition des moineaux en ville. Différents événements se sont mis en place comme des conférences, des projections, des balades nature... L'environnement étant une des thématiques liées à La Villa, il nous a semblé évident de travailler de concert sur ce sujet en lien avec les changements climatiques que nous vivons.

**Nous sommes toutes
et tous écoresponsables**

Dans la continuité du projet moineaux, le projet *Nous sommes toutes et tous écoresponsables* (2020 et 2021), mené en partenariat avec le service développement durable, a pour thématique l'environnement, le rapport à la nature, dans le sens du défi écologique mondial qui se pose à chacun-e d'entre nous. Promenades nature, conférences, projections, ateliers DIY...ce projet se prolonge sur l'ensemble de notre contrat-programme.

Il s'agit davantage d'une succession d'activités culturelles sur la thématique de l'environnement qu'un projet à moyen terme avec une visée de transformation sociale. La méthodologie de projet est à affiner pour des résultats plus probants.

Nous envisageons en perspective de développer un projet à moyen terme en partenariat avec des opérateurs socioculturels, des associations, des citoyen-nes.



Projet Moineaux © La Villa

II.5.

A.3. ACTIVITÉS RÉCURRENTES ET PERTINENTES

Par ailleurs, nous avons continué de mener des actions récurrentes comme les *Fêtes du 27 septembre*, les *RDV cosmiques* (anciennement *Concerts intimistes*), la programmation en décentralisation, la programmation jeune public (0- 5 ans et 6-12 ans), les expositions (artistes invité-es), les *Soirées métissées*, les *Ciné Kids*, les stages créatifs, les ateliers d'éveil musical.

Chacune de ces activités a fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de notre autoévaluation continue.

Pour l'autoévaluation de notre action générale, il nous paraît pertinent d'évoquer les **expositions** des artistes invité-es. Le Centre culturel de Ganshoren La Villa accueille depuis des années des artistes plasticien-nes. Les locaux permettent de bonnes conditions d'exposition.

Pour donner suite aux conclusions de l'évaluation pour l'exercice 2020, l'équipe de La Villa a mené une réflexion sur la programmation d'expositions d'artistes invité-es. Cette activité a été redynamisée, avec des choix de programmation relatifs à des critères esthétiques, d'innovation, de niveau de reconnaissance des artistes et de pertinence par rapport aux thématiques de saison.

Des perspectives ont émergé de la réunion d'autoévaluation faite en équipe du 30 août 2022 :

- Programmer davantage de collectifs pour élargir les réseaux
- Investir davantage le réseau scolaire
- Développer la médiation auprès des publics scolaires et tout public (ateliers, visites guidées)
- Développer une politique de soutien aux artistes

Notes:

A.4. AUTRES ACTIVITÉS PERTINENTES POUR L'AUTOÉVALUATION

L'appel à projet

→ **pour la relance culturelle à Ganshoren (2021-2022)**

Il nous paraît important de rendre compte dans cette autoévaluation d'une action que nous avons mise en place en conséquence du contexte sanitaire et plus particulièrement aux mesures imposées au secteur culturel et associatif pour y faire face : l'appel à projet aux artistes pour la relance culturelle à Ganshoren.

Ce projet a été initié en mai 2021. Avec les confinements, le manque de lien social, d'espaces de partage et de débat s'est intensifié. Parallèlement à cela, avec l'absence d'activités culturelles, d'événements, de rencontres, les citoyen·nes ont perdu le lien avec l'art et la culture dans son approche réelle et non virtuelle. Pour remettre la culture au cœur de la vie des gens, parce que nous pensons que la culture a un rôle essentiel à jouer, nous avons choisi de consacrer un budget de 15 000€ pour lancer un appel à projets artistiques et culturels toutes disciplines confondues. Cet appel avait pour but de créer des ponts entre l'art et le quotidien des citoyen·nes.

Les projets devaient répondre à un ou plusieurs objectifs :

- **Faire lien**, stimuler le partage à travers la culture
- **Favoriser l'expression citoyenne**
- **Favoriser la participation citoyenne**
- **Faire entrer l'art dans le quotidien** des citoyen·nes, avec originalité et humour, et de manière accessible à toutes
- **Mettre en valeur les habitant·es** de Ganshoren
- **Mettre en valeur le territoire** de Ganshoren

Les projets devaient répondre à un ou plusieurs critères :

- **Originalité**, qualité et accessibilité des propositions artistiques
- **Œuvres s'intégrant dans l'espace public** (non pérennes)
- **Attention particulière pour les publics plus fragilisés**
- **Renforçant le lien entre les artistes et les habitant·es**
- **Favorisant un moment/espace de rencontre**
- **Créant un moment et/ou un lieu d'expression**
- **Incluant des citoyennes** dans le projet
- **Privilégiant les espaces extérieurs**

II.5.

Un jury, composé des citoyens et citoyennes, de membres d'associations, de partenaires socioculturels et de l'équipe de la Villa a sélectionné dix projets.

Certains ont été mis en place en 2021, d'autres en 2022.

Membres du jury :

- **Christine Roy**, Lavilla@kili
- **Jean-Marie Dubetz**, Co-président du CO
- **Régine Poivre**, Atelier couture
- **Sylvie Ferrandi**, Responsable culture française de Ganshoren
- **Rudy Vanderplaetse**, membre de l'AG
- **Mathias Desmarres**, membre Conseil d'orientation et réalisateur
- **Frédéric Bozidar**, Tahmé
- **Charles Boucher**, Atelier Formes et couleurs
- **Sonia De Ridder**, Membre Conseil d'orientation
- **Cédric Vandenbrul**, Maison des Jeunes
- **Claire Schmitz**, Bibliothèque de Ganshoren
- **Claire Poinas**, Équipe Nord-Ouest
- **Émilie Aires**, Équipe
- **Roch Van Coppenolle**, Équipe
- **Caroline Bondurand**, Équipe
- **Émilie De Clercq**, Équipe

Ce projet a mobilisé une série de personnes impliquées au sein de la commune et représentatives du territoire : opérateurs socioculturels, membres d'associations, citoyen·nes.

Des personnes extérieures à l'équipe se sont autant impliquées dans les choix de programmation. Même si le rôle de l'équipe a été déterminant dans la conduite du projet (conception, accompagnement du jury et coordination générale), la qualité des échanges et le niveau d'implication des membres lors des réunions du jury a été remarquable et a ouvert des perspectives.

Pour remplir cet objectif de remise en lien entre l'art et les habitant·es, nous avons pris le parti de faire confiance aux artistes. Certaines activités ont trouvé un prolongement, elles ont donné naissance à de nouvelles collaborations entre les artistes et l'équipe de La Villa, notamment avec *Madame Georgette* (2022-2023), l'atelier *Le chant de la terre* (2023), l'artiste Cécile Quénum du *Projet Câlins* (qui a rejoint une des instances du Centre culturel) ...

Il s'agissait également de soutenir des artistes, fortement impactés par les mesures mises en place pour faire face à la crise sanitaire, en investissant des moyens financiers dans des projets préexistants ou imaginés en réponse à notre appel.

Notes:



Madame Georgette © Pauline Tsikalakis & Flavio Montrone

Madame Georgette

La collaboration avec les artistes Pauline Tsikalakis et Flavio Montrone, créateur-ices et animateur-ices de *Madame Georgette* (à partir de 2021), a débuté dans le cadre de l'appel à projet pour la relance culturelle à Ganshoren et a trouvé un prolongement avec l'appel à projet *Un futur pour la Culture* de la Fédération Wallonie-Bruxelles (activité *Que regardes-tu ?*).

Entre février et août 2022, les artistes ont sillonné la commune à la rencontre des habitant-es avec le dispositif de *Madame Georgette*, une chambre noire à taille humaine, interrogeant le rapport des habitant-es au territoire. Cette récolte d'histoires et autres instants de vie a nourri notre analyse partagée de territoire tout en favorisant l'accès à la culture (sensibilisation à la technique et des

valeurs associées à la photographie) à des personnes parfois éloignées des institutions culturelles. Par ailleurs, cette collaboration avec les artistes a évolué vers une forme de compagnonnage, ce qui est assez novateur pour la Villa.

Une première restitution des rencontres sous forme d'exposition et une animation pour l'analyse partagée du territoire ont eu lieu le 16 septembre 2022 à La Villa, dans le cadre de la fête des 50 ans du Centre culturel. Les participant-es ont été invité-es à l'inauguration d'une fresque sur une des façades de La Villa le 2 décembre 2022, afin de clôturer le projet. Le projet a fait l'objet d'une publication qui a été distribuée ce jour-là.

II.5.

B. Données quantitatives

Vous trouverez en annexe un tableau reprenant les données quantitatives des activités citées⁶⁷.

Notes:

Les capacités d'accueil du public dans les locaux de La Villa sont limitées. La jauge maximum pour les spectacles est de 35 à 50 places (25 en période de coronavirus). Pour les stages et ateliers, nous accueillons un maximum de 12 participant-es. Généralement, les activités proposées mobilisent un large public (en termes quantitatif et au regard de nos jauges).

67. Cf. Annexe 12



Que ragerdes-tu ? © La Villa

II.6.

Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle

A.
En référence aux objectifs poursuivis par le Centre culturel et inscrits dans le contrat-programme en cours

L'enjeu de notre contrat programme est le suivant :

Ganshoren est considérée comme une commune **verte, agréable et calme** mais aussi comme une commune dite « dortoir » où se ressent un **manque d'activités culturelles, d'animations et d'actions citoyennes**, ainsi qu'un **manque de concertation** entre les partenaires actifs sur le territoire. Nous exploiterons ce paradoxe pour contribuer à impulser une **dynamique locale, créative et collective, inclusive** pour les habitant-es quel que soit leur ancrage (ancien ou récent) dans la commune puisque Ganshoren est aujourd'hui une **commune multiculturelle urbanisée**, dont la démographie montre un **important renouvellement des générations**.



Ville des mots © Laure Calbeau

Cette dynamisation se fondera sur les **valeurs positives du « village »** d'autrefois **actualisées dans le monde d'aujourd'hui** - solidarité, échange, rencontre, partage, tolérance et convivialité, afin de contribuer à la création et au maintien du lien social de qualité et du bien vivre-ensemble, ce dernier incluant l'appropriation des questions de la **protection du patrimoine naturel**, de l'environnement et du développement durable par les citoyen-nes

II.6.

Des objectifs, déclinés en activités culturelles ont été définis pour répondre à ces enjeux :

Niveau d'enjeu 1

Faire émerger une dynamique collective et créative

| DIMENSIONS CULTURELLES DE L'ENJEU | OBJECTIFS | ACTIVITÉS CULTURELLES |
|--|---|--|
| Co-construire des activités culturelles et d'éducation permanente où les habitant-e-s sont en position de citoyen·nes-acteur·ices , dans un territoire (ré)actif où les partenaires se concertent, où ce qui se fait est connu et valorisé , et où les « espaces communs » (la rue et les espaces verts) sont investis. | Améliorer la participation et l'implication des citoyen·nes sur leur territoire | 1) Un grand projet fédérateur Vu l'absence de la directrice en 2019 et le contexte sanitaire incertain en 2020 et 2021, nous n'avons pas encore mis en place de grand projet fédérateur. 2) Projets participatifs spécifiques pour les publics fragilisés : <ul style="list-style-type: none">→ Projet Alpha Culture→ Cycles bien-être 3) Soutien aux actions citoyennes : <ul style="list-style-type: none">→ Conseil des citoyens (2019-2020)→ Programmation des Rencontres littéraire (Lavill@kili)→ Exposition des associations→ Soutien aux citoyen·nes et associations membres (mise à disposition des infrastructures, communication, aide logistique etc.) 4) Appel à projet/Relance culturelle (jury) |
| | Améliorer la concertation sur le territoire | Plateforme socioculturelle (2021) |
| | Améliorer l'image de Ganshoren | Activité de visibilité du territoire : <ul style="list-style-type: none">→ Animations lors d'événements locaux, participation au marché de Noël.→ Choix de programmation impliquant une circulation des publics du Nord-Ouest et du Sud de Bruxelles vers La Villa. |
| S'approprier l'espace public (dont les espaces verts) | 1) Activité dans ou sur l'espace public <ul style="list-style-type: none">→ Activités dans l'agora (Nord-Ouest)→ Programmation en décentralisation→ Appel à projets pour artistes/Relance culturelle 2) Activité « nature en ville » <ul style="list-style-type: none">→ Balades et activités organisées dans le cadre du projet environnement (Projet moineaux en 2019 et <i>Nous sommes toutes et tous éco-responsables</i> en 2020 et 2021). | |

Niveau d'enjeu 2

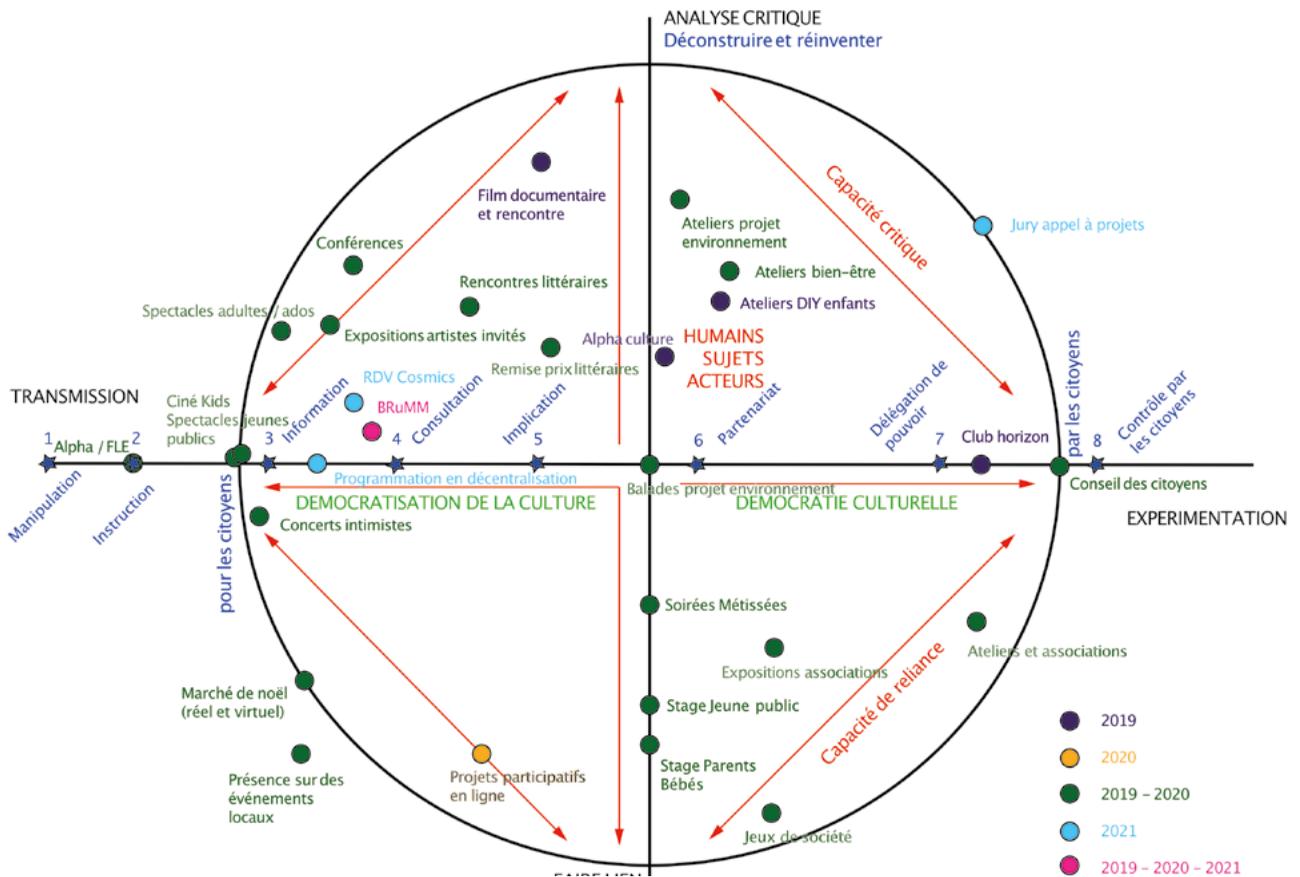
Faire émerger une dynamique inclusive ; faire vivre les valeurs du « village » dans le Ganshoren d'aujourd'hui, commune multiculturelle urbanisée, contribuer au bien vivre-ensemble.

| DIMENSIONS CULTURELLES DE L'ENJEU | OBJECTIFS | ACTIVITÉS CULTURELLES |
|---|--|--|
| <p>Co-construire des activités culturelles et citoyennes qui permettent aux publics les plus fragilisés d'exercer leurs droits culturels, et assurer la visibilité et la valorisation des diversités et favoriser l'appropriation par toutes de l'espace public et des ressources du territoire que sont les richesses naturelles.</p> | <p>1) Améliorer la participation et l'expression des publics plus fragilisés</p> <p>2) Déconstruire les stéréotypes et les catégorisations sans nuance pour améliorer la visibilité, la rencontre et l'empathie entre individus et groupes d'individus sur le territoire</p> | <p>1) Projets participatifs spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> → Projets <i>Alpha Culture/Rencontres Alpha</i> → <i>Cycle bien-être</i> → <i>Club Horizon</i> <p>2) Action culturelle de valorisation de pratiques culturelles « invisibilisées » ou enclavées</p> <ul style="list-style-type: none"> → <i>Festival BruMM</i> → Activités de diffusion liées à des thématiques de société |
| | <p>S'approprier l'espace public (dont les espaces verts)</p> | <p>1) Activité dans ou sur l'espace public</p> <p>Projets issus de l'appel à projet pour artistes/Relance culturelle à Ganshoren</p> <p>2) Activités « nature en ville » dans le cadre du projet environnement (Projet <i>Moineaux</i> en 2019 et <i>Nous sommes toutes et tous éco-responsables</i> en 2020 et 2021).</p> |

L'appropriation de l'espace public (dont les espaces verts) par les citoyen·nes n'a été que partielle. Les activités de programmation organisées dans l'espace public permettent un premier contact, plutôt dans le sens de la « consommation culturelle ».

II.6.

En conclusion, les activités mises en place durant ces premières années répondent globalement aux objectifs définis dans notre contrat-programme, mais le niveau de participation et d'implication des publics mériterait d'être approfondi.



Notes:

B.

En référence à la progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif du droit à la culture par les populations du territoire d'implantation et de projet

Afin d'évaluer la progression du droit à la culture des populations, nous avons utilisé deux outils :

B.1.

LA BOUSSOLE DES DROITS CULTURELS ASSOCIÉE À LA GRILLE D'ARNSTEIN

L'autoévaluation des activités au regard de la boussole des droits culturels et de la grille d'Arnstein montre un certain équilibre dans la répartition générale. Les activités relevant de la transmission et de l'analyse critique sont légèrement davantage représentées. De la même façon, les degrés d'implication des publics sont diversifiés, avec une majorité d'activités situées entre « l'implication » et le « partenariat ».

B.2.

LES SIX ATTRIBUTS DES DROITS CULTURELS

Une vision globale a été confrontée aux six attributs des droits culturels.

1) Liberté artistique (s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations, de les promouvoir)

- **Les projets créatifs Alpha Culture permettent aux participant·es de s'exprimer** tout en expérimentant des pratiques artistiques.
- **Les stages et ateliers créatifs permettent aux enfants de se familiariser avec des pratiques artistiques tout en s'exprimant.**
- **Nous soutenons la liberté artistique des artistes amateur·ices**, via la mise à disposition d'espace de représentation et l'encadrement d'événement par une équipe professionnelle : expositions annuelles des œuvres des associations (Photoclub Perfect, le Salon d'automne des Peintres et Sculpteurs de Ganshoren, Formes et couleurs, Horizon nouveaux regroupant les ateliers de Dentelles, Lre créativité et Peinture sur soie), les soirées métissées Avonden.
- **Les résidences d'artistes permettent l'exercice de ce droit.** Nous accueillons des artistes en résidence pour des répétitions dans la mesure de nos moyens (notre salle étant petite et peu équipée).
- **Les projets participatifs en ligne développés durant les confinements ont permis l'exercice de ce droit**, dans une certaine mesure.

II.6.

2) Droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures

- **Le festival BruMM**, Bruxelles musiques migrantes met en avant les pratiques musicales des communautés dites « migrantes », proches ou lointaines, récentes ou plus anciennes mais implantées sur le territoire de la Région de Bruxelles Capitale.
- **Les projets Moineaux** (2019) et **Nous sommes toutes et tous écoresponsables** (depuis 2020) promeuvent le patrimoine vert, naturel de la commune.

Notes:

3) Accès à la culture et à l'information en matière culturelle (accès économique, physique, géographique, temporel, symbolique, intellectuel)

- **Le prix des entrées est accessible** (5€ pour les adultes, 3€ pour les enfants pour les activités de programmation, usage du prix libre pour les stages organisés par le Centre culturel).
- **Le bâtiment du Centre culturel est situé sur la Place Guido Gezelle, centre névralgique de la commune.**
- Bien que la commune reste relativement mal desservie en termes de transports en commun, nous constatons que des **habitant·es du Nord-Ouest et des communes du Sud de Bruxelles participent à nos activités, grâce à une offre attractive.**
- Nous disposons d'**une série d'outils de communication régulièrement mis à jour** (site internet, newsletter, affiches, brochure pour les activités des associations). Ces outils sont gérés par un chargé de communication à mi-temps. Le bimestriel du Nord-Ouest, coordonné par une chargée de communication, est un outil de qualité distribué en toutes boîtes dans les 4 communes associées (Ganshoren, Jette, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg).



Déconfinés © Stefan Dooreman

- En termes d'accès temporel, **la plupart des activités de programmation a lieu en soirée en fin de semaine, moment propice pour les sorties culturelles.** En 2021, nous avons ouvert les expositions les dimanches sans que ce changement n'ait d'impact sur la fréquentation (nous y avons finalement renoncé). Les activités des Cycles Bien-être ont lieu à différents moments de la journée pour en favoriser l'accès. Nous avons développé en 2021 des activités de programmation durant les congés scolaires, si elles restent limitées, elles ont le mérite d'exister. Nous proposons des stages pour les enfants durant les congés scolaires.
- Nous n'avons **pas de salle équipée, ce qui nous limite en termes de capacité d'accueil** (jauge de 45/50 personnes) et de programmation. Néanmoins nous développons depuis 2021 une programmation en décentralisation. La salle de spectacle, intimiste, permet un rapport particulier avec les artistes, très convivial, favorisant les échanges scènes-salle et permettant de « démystifier » le rapport aux œuvres représentées et à l'art en général.
- **L'aspect convivialité est d'importance :** verre de l'amitié offert après une représentation, soirée festive de lancement de saison... Nous tâchons d'amener ce petit « supplément d'âme » pour effacer les frontières symboliques et faire en sorte que chacun-e se sente à sa place à la Villa.
- **Nous manquons de ressources humaines** pour développer la médiation.
- **Le Centre culturel a longtemps été associé à un type de public particulier, les « usagers historiques ».** Il bénéficie d'une image négative auprès des adolescent-es et jeunes adultes.

II.6.

4) Participation à la culture et aux pratiques culturelles

Nous proposons diverses activités favorisant ce droit, dont certaines vont dans le sens du renforcement de l'exercice d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire.

- **Les ateliers d'éveil musical et les stages pour enfants initient les tout-petits à la musique.**
- **Les Soirées métissées Avonden**, scènes ouvertes en arts plastiques et arts de la scène, **permettent de mettre en avant des talents de Ganshoren et du Nord-Ouest de Bruxelles.**
- **Les ateliers des Cycles Bien-être favorisent la participation** dans un axe culture et santé.
- Les projets **Alpha Culture** proposent aux apprenant-es de s'initier à des pratiques créatives, **l'art devient un levier d'apprentissage.**
- Les **Cycles littéraires** sont organisés par les membres de Lavill@kili, proposant des **rencontres publiques avec des auteur·ices** trois fois par an.
- **Le projet Moineaux** (2019), qui trouvera son prolongement avec le projet **Nous sommes toutes et tous écoresponsables** à partir de 2020, favorise l'exercice de ce droit. Diverses activités (ateliers thématiques, conférences, etc.) sur le thème de l'écologie **ont permis aux citoyen·nes de se positionner, d'exercer leur esprit critique.** Ce projet s'inscrit dans une dynamique à moyen terme, favorisant potentiellement une véritable transformation des pratiques de consommation et du rapport à l'environnement des participant-es.
- **Des activités ponctuelles**, comme les projections de documentaires suivis de débats, les conférences et autres rencontres thématiques, **permettent aux citoyen·nes de s'informer, de débattre.**
- **Les activités sur des thèmes de société** (lors des journées internationales) **permettent de sensibiliser les publics aux combats, aux sujets de société contemporains.**
- **Le Conseil des citoyens** (2020) **permet aux participant-es de s'impliquer au sein de la collectivité et d'exercer leur esprit critique.**

Notes:



RDV Planète © La Villa

II.6.

5) Liberté de choix de ses appartenances et références culturelles

- Nous prenons soin de proposer des activités en tenant compte des différents groupes culturels, générationnels et catégories sociales. Néanmoins, nous constatons que certaines générations, nationalités et appartenances culturelles ne sont pas ou peu représentées.
- Les associations et les initiatives citoyennes que nous soutenons brassent différentes catégories socioculturelles.

Notes:

6) Droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et des programmes, à la prise de décision en matière culturelle

- La programmation *Ciné kids* est construite en partenariat avec des enfants de la Maison des Jeunes MJ83.
- Nous soutenons le *Conseil des citoyens* (2020), où les membres s'investissent dans un processus de réflexion et d'action pour le bien-être de chacun·e, à l'échelle de la commune.
- *Les Cycles littéraires*, comprenant des rencontres publiques avec des auteur·ices, sont organisés par les membres de Lavill@kili.
- Le jury de l'appel à projet pour la relance culturelle à Ganshoren était constitué de membres d'instances, d'associations, de citoyen·nes.

En conclusion, les activités menées durant ces trois années d'exercice favorisent l'exercice des droits culturels des populations présentes sur le territoire. Des points d'attention sont à noter : comment favoriser la diversification des publics (âges, appartenances culturelles) ? Quels moyens entreprendre pour favoriser cette diversification (médiation, activités dédiées à publics ciblés...) ?

C. En référence à la mission poursuivie à travers l'action

Notre action culturelle générale s'inscrit dans la mission poursuivie par les Centres culturels, conformément au décret.



1) Augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire, notamment en recourant à des démarches participatives

La description de l'ensemble de nos activités dans les chapitres précédents met en évidence la réalisation de cette dimension de la mission. En mettant en place et en diffusant des projets artistiques abordant des sujets de société, des conférences, des stages et ateliers participatifs, en soutenant des initiatives citoyennes, culturelles et artistiques, des pratiques amateurs et professionnelles, la Villa œuvre pleinement à la réalisation de sa mission.

II.6.

2) chercher à associer les opérateurs d'un territoire à la conception et la conduite d'un projet culturelle (de moyen et long terme)

Le Centre culturel de Ganshoren La Villa mène depuis de nombreuses années des actions en collaboration avec des partenaires locaux et régionaux, avec différents niveaux d'implication.

L'autoévaluation continue pour les trois premières années de contrat-programme ainsi que l'autoévaluation des partenaires réalisée en équipe met en évidence différents niveaux d'implication des partenaires présents sur le territoire de la commune.

La relation avec les partenaires suivants relève de l'aide en service, de la sous-traitance (mise à disposition de local, participation à la communication, commande, engagement d'un artiste) : L'Athénée Royale de Jette, le service petite enfance, Iris noire éditions.

Nous travaillons dans une relation de collaboration avec les partenaires suivant (une partie précise du projet est construite ensemble) : L'Athénée Royal de Ganshoren, l'école Les Bruyères, la Maison des Jeunes MJ83, le service prévention, le service festivités et animations urbaines, le Centre culturel néerlandophone De Zeyp, la Bibliothèque francophone, les Jeunesses musicales. Et dans le cadre d'activités ponctuelles : l'asbl L'Ilot, le Collectif de la Voix des Sans-Papiers.

Les partenaires avec qui nous menons des projets en co-construction (de l'élaboration du projet à son évaluation finale) sont les suivants : le service culture française, la Maison médicale Calendula, la société de logement LoJeGa, Le service développement durable, le service culture française et le service culturel néerlandaise, la Concertation asbl.

Certains partenaires sont incontournables : la Maison médicale Calendula, Agenda 21, le service de l'environnement, le service culture française. Pour ces prochaines années, nous allons travailler pour mobiliser davantage la Maison des Jeunes MJ83 et le service prévention (pour des projets tournés vers la jeunesse), la Bibliothèque francophone, le Centre culturel néerlandophone De Zeyp. Certains partenaires actifs sur le territoire n'ont pas encore été mobilisés ou trop peu, à savoir l'académie du week-end, la Bibliothèque néerlandophone, certains Homes, la plupart des établissements scolaires communaux, le CPAS, Thuys/la Maison médicale néerlandophone.



Soirées Métissées Avonden © Soirées Métissées Avonden

L'ensemble des projets menés en partenariat sont développés dans les rapports d'activité annuels.

Pour cette autoévaluation, nous citons les plus significatifs.

À l'échelle communale

- **Le projet Moineaux** (2019) et **Nous sommes toutes et tous écoresponsables** (à partir de 2020), sur le thème de l'environnement, en partenariat avec Le service développement durable.
- Le **Cycle Bien-être** avec la Maison médicale Calendula, sur l'axe culture & santé.
- La relance de la **Plateforme socioculturelle** (2021) va favoriser l'émergence d'un projet commun à l'échelle de Ganshoren (c'est l'un des projets portés par les membres).

À l'échelle régionale

- **Le festival BruMM, Bruxelles musique migrante**, en partenariat avec le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), la Maison de la Création (Bruxelles-Nord), Le Senghor (Etterbeek), La Vénérie (Watermael-Boitsfort), La Concertation ASBL – Action Culturelle Bruxelloise, les Jeunesses Musicales de Bruxelles, PointCulture Bruxelles, le Laboratoire de Musicologie de l'ULB.
- **Les Soirées Métissées Avonden**, en partenariat avec le Centre culturel d'Evere L'Entrela, le Centre culturel de Berchem-Sainte-Agathe/Koekelberg Archipel19 et les GC Everna, De Zeyp et De Platoo.
- Les **projets menés avec La Concertation ASBL**, dont le projet **Retrouvailles** (2021).

II.6.

3) S'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.

Au niveau du territoire de la commune, nous avons relancé en 2021 la Plateforme socioculturelle qui a pour but de coordonner nos actions et de favoriser la collaboration entre les différents opérateurs socioculturels actifs sur le territoire. Au moment où nous rédigeons ce dossier, elle réunit la Maison des Jeunes, le service culture française, le service culture néerlandaise, la Bibliothèque francophone, la Bibliothèque néerlandophone, le service prévention, la Maison médicale Calendula, le service développement durable, le service des Festivités et Animations Urbaines, la société de logement LoJeGa, le Centre culturel De Zeyp, l'asbl Le Kiosque, Accolage.

Notes:

Au niveau du secteur

Nous avons développé plusieurs actions au sein de réseaux de coopération comme *Le festival BruMM* (en partenariat avec la Maison de la Création à Laeken, le Senghor à Etterbeek, le CBAI/Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, La Concertation, l'Université Libre de Bruxelles, les Jeunesses Musicales de Bruxelles, PointCulture Bruxelles) et *Les soirées métissées Avonden* (en partenariat avec le Centre culturel d'Evere L'Entrela, le Centre culturel de Berchem-Sainte-Agathe/Koekelberg Archipel 19 et les GC Everna, De Zeyp et De Platoo).

Le Centre culturel de Ganshoren la Villa est membre de l'ACC/Association des Centres culturels, d'AssProPro, la majorité des travailleur-ses sont membres d'Astrac, Réseau des professionnels en Centres culturels. La directrice est membre de l'Organe d'administration de La Concertation.



Les 50 ans de La Villa © La Villa

Volet centré sur l'association et portant sur la gouvernance et la participation

A. Dynamisme (participation/implication) des instances de gestion et du Conseil d'orientation dans le cadre du contrat-programme en cours

Durant ces trois années d'exercice, l'Organe d'administration s'est réuni 12 fois (4 fois en 2019, 3 fois en 2020, 5 fois en 2021) et l'Assemblée générale 7 fois (2 fois en 2019, 4 fois en 2020, 1 fois en 2021). En 2021, l'Organe d'administration rassemblait 19 administrateur-ices, l'Assemblée générale 36 membres.

Le Conseil d'orientation s'est réuni 5 fois durant ces trois années d'exercice (2 fois en 2019 et 2 fois en 2020, 1 fois en 2021). Il a été mobilisé pour les autoévaluations annuelles ainsi que pour les réflexions et nouvelles perspectives qui en découlent. En 2021, le Conseil d'orientation était composé de 15 membres. C'est un conseil dynamique rassemblant des personnes impliquées. Un appel à participation a été publié en 2021 afin d'étoffer ce conseil, et impliquer davantage de membres représentatif-ves de la diversité des populations présentes sur le territoire.

Un comité de gestion se réunit régulièrement (en moyenne tous les deux mois). En 2021, il était composé de 9 membres.

Différents groupes de travail, composé de membres de l'Organe d'administration et de la directrice, ont été et seront mis en place sur des matières spécifiques : mise à jour du règlement de travail (2021), élaboration d'un règlement d'ordre intérieur (2023).

Les changements au sein de l'équipe et des instances, dans un contexte post coronavirus, ont produit des tensions entre les différentes parties prenantes du Centre culturel. Pour faire émerger de ces tensions des opportunités de changement positif, le Centre culturel a été (est encore) accompagné par des facilitateurs de l'ASBL Happy Team Ensemble autrement. Une première étape a été de rassembler dans le cadre d'une mise au vert le 15 novembre 2022 les membres des différentes instances et équipes dans le but de construire, réaffirmer un cadre clair (vision/mission) et connecté au Décret.

De façon générale, les valeurs au fondement de notre action culturelle et des grands axes de notre contrat-programme ont rencontré celles qui ont surgi des ateliers, à savoir l'inclusivité (des jeunes, des minorités, des personnes en situation de précarité), la convivialité (le Centre culturel comme refuge, comme lieu de rencontre, de partage et de transmission), l'accessibilité (dans sa dimension culturelle, géographique et symbolique), l'égalité (lutte contre les discriminations) et l'importance du vivre-ensemble (associée à des valeurs de tolérance, d'ouverture d'esprit).

Un questionnement, issu d'un paradoxe, a également émergé : dans la recherche d'un équilibre entre « l'ancien » et « le nouveau », comment intégrer au sein des instances et des opérations culturelles des personnes issues de la diversité (générationnelle, culturelle, socio-professionnelle) ?

Depuis 50 ans, le Centre culturel de Ganshoren La Villa a évolué au gré des personnes qui l'ont animé et des différents décrets qui ont modifié les politiques culturelles. Quels repères, balises peut-on mettre en place pour permettre à chacun-e de rester poreux aux changements sans pour autant avoir le sentiment de perdre pied ?

D'autre part, afin consolider le cadre éthique du Centre culturel de Ganshoren La Villa, dans le cadre de la bonne gouvernance prescrite par le décret, une journée de sensibilisation « stéréotypes, préjugés en interculturalité » a été proposée pour toutes les personnes agissant au Centre culturel. Cette journée a été encadrée par le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle le 25 novembre 2022. Elle a rassemblé une quinzaine de personnes (des membres de l'Organe d'administration, du Conseil d'orientation, d'associations, des volontaires des Rencontres Alpha/Fle, de l'équipe). Des pistes de réflexion ont émergé pour améliorer nos pratiques.



Plateforme socioculturelle © La Villa

II.7.

B.

Gestion des ressources

(financières, infra, équipement, ressources humaines)

Les ressources sont gérées par la direction en concertation et avec l'accord de l'Organe d'administration.

Des ressources ont évolué depuis l'introduction de la demande de reconnaissance.

Concernant les infrastructures occupées, le Centre culturel a toujours la jouissance exclusive des locaux du bâtiment La Villa, situé place Guido Gezelle 26 à 1083 Ganshoren. Ce bâtiment est mis à disposition par la commune. Les locaux ne sont toujours pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. En revanche, les locaux mis à disposition sur demande par le CPAS (deux salles de classe du pavillon Van Leeuw) ne sont plus accessibles, le pavillon ayant été reconverti en bureaux en 2021 pour le personnel du CPAS.

Le Centre culturel et plus particulièrement les associations ganshorenoises souffrent d'un manque d'infrastructures pour accueillir et développer leurs activités.

L'équipe du Centre culturel est constituée de 5 personnes, 4 engagée en CDI à temps plein et 1 engagée en CDI à mi-temps (depuis février 2023). (voir tableau)

En 2017 (année de demande de reconnaissance), l'équipe était constituée de 3 personnes : Stéphanie Weisser (directrice), Roch Van Coppénolle (animateur chargé de projet) et Habiba Dayani (secrétaire chargée d'accueil).

Les subventions octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (pour l'action culturelle générale et pour le non-marchand) et la COCOF ont été indexées (en fonction de l'indice santé et suite à la revalorisation du financement du secteur des Centres culturels par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2021), mais pas celle octroyée par la commune. Néanmoins la parité dans le financement est respectée.

| NOM | SECTEUR | FONCTION | OCCUPATION EN 2021 | CHARGE |
|---------------------|---------------|--|--------------------|---------|
| BONDURAND Caroline | Socioculturel | Directrice (échelon 6) | Toute l'année | 1 ETP |
| VAN COPPENOLLE Roch | Socioculturel | Animateur chargé de projets (échelon 4.2) | Toute l'année | 1 ETP |
| AIRES Émilie | Socioculturel | Animatrice chargée de projets et coordinatrice Alpha/Fle (échelon 4.2) | Toute l'année | 1 ETP |
| DAYANI Habiba | Socioculturel | Secrétaire, chargée d'accueil (échelon 3) | Toute l'année | 1 ETP |
| NUCCI Éleonora | Socioculturel | Animatrice chargée de projet et de médiation (échelon 4.2) | Toute l'année | 0.5 ETP |

C.
**Décloisonnement entre institutions culturelles,
décloisonnement entre opérateurs culturels,
éducatifs, sociaux, économiques, touristiques,
décloisonnement entre collectivités publiques,
compétentes à diverses échelles du ou des territoires**

Comme stipulé dans la partie précédente, notre action se déploie dans un large réseau de partenaires actifs sur le territoire, parfois éloignés du secteur artistique (maison médicale, service développement durable etc.). L'action de la plateforme socioculturelle participe du décloisonnement entre les secteurs.



Tous au vert © La Villa

II.8.

Conclusions de l'autoévaluation



Rues Elles - Chorale Fritüür © La Villa

A. Pertinence des opérations et des activités réalisées par le Centre culturel

La variété d'activités développées permet d'exercer l'ensemble des droits culturels et tend à mobiliser une diversité croissante de publics. Les activités soutenant la démocratie culturelle s'équilibrent avec celles soutenant la démocratisation culturelle. Les dimensions de reliance et les dimensions critiques sont bien présentes sur les activités réalisées.



Relance culturelle - Ferme Théo & Jeanine © La Villa



Portes à portes © La Villa

A.1.

UNE LIGNE DE FORCE : LE DYNAMISME

Ces 3 années d'exercice ont eu un impact certain au niveau du dynamisme.

Plusieurs activités culturelles se sont développées au sein de réseaux de partenaires, comme *Le festival BruMM* Bruxelles Musiques Migrantes à l'échelle régionale ou le projet *Nous sommes toutes et tous éco-responsables* à l'échelle communale. L'action culturelle intensifiée du Nord-Ouest menée avec les Centres culturels de Jette et de Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg participent de ce dynamisme. Ganshoren s'inscrit dans « plus grand que soi », avec des projets bénéficiant de moyens supplémentaires et impliquant des publics au-delà des frontières communales. Cette dynamique favorise également une image positive de la commune (autant de l'intérieur que de l'extérieur).

Le Centre culturel joue un rôle mobilisateur à l'échelle communale au niveau de la concertation entre les opérateurs socioculturels, en coordonnant la plateforme socioculturelle. Cette plateforme favorise une meilleure connaissance des missions de chaque opérateur, l'émergence de constats communs et le travail en partenariat. Les actions menées sur le territoire par ces opérateurs bénéficient d'une meilleure cohérence.

Le Centre culturel a également développé des activités sur des thématiques de société dans l'air du temps. Cette porosité avec l'actualité et les prémisses de changements sociétaux qu'elle induit permet au Centre culturel de jouer un rôle clé dans l'exercice de la citoyenneté.

Depuis 2021, le Centre culturel de Ganshoren La Villa développe la culture hors les murs, avec des activités programmées en décentralisation (dans l'espace public, dans d'autres espaces culturels). L'objectif est de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre et de dépasser la frontière symbolique que représente l'institution La Villa auprès de certains publics. Si des efforts restent à fournir, cette première étape marque un tournant significatif dans l'attention portée à la diversification des publics (notamment les « publics non acquis », peu habitués à fréquenter des institutions culturelles officielles) mais aussi à la visibilité de notre action culturelle.

Par ailleurs, de nouvelles initiatives culturelles sont apparues depuis 2017, comme l'occupation précaire de *la Ferme Bij/Chez Theo & Jeanine* par les services culture française et néerlandaise (et tous les partenaires associés à la programmation) ou la résidence d'artistes *Level Five*, favorisant le dynamisme culturel au sein de la commune.

Notes:

II.8.

A.2.

DES BALISES : LE TERRITOIRE ET LA CONVIVIALITÉ

L'autoévaluation faite en Conseil d'orientation a mis en valeur la légitimité des activités développées durant ces trois dernières années d'exercice en rapport avec le territoire d'implantation.

Les trois axes de notre enjeu, à savoir **le dynamisme, le vivre-ensemble et l'environnement et le développement durable** ont bien été pris en compte dans l'élaboration du projet d'action culturelle et sa mise en œuvre, bien que des ajustements et améliorations sont à prévoir (comme le développement de l'impact du projet Nous sommes toutes et tous écoresponsables et l'élargissement à de nouveaux partenaires).

L'état d'esprit général dans lequel sont conçues nos activités ainsi que la particularité de notre dispositif (la Villa est une maison, datant du début du XX^e siècle, avec au rez-de-chaussée une grande salle accueillant les principales activités de programmation) favorisent un climat de convivialité. Ce climat, qui est aussi un héritage (les bénévoles qui ont créé le foyer culturel il y a 50 ans évoquent encore aujourd'hui la convivialité comme valeur centrale), est cher aux habitué-es du Centre culturel et séduit les nouveaux publics. La proximité qu'engendre le dispositif favorise la rencontre, le partage entre les différents publics et intervenants culturels. Par ailleurs, l'équipe a fait le pari de profiter de ce climat pour promouvoir une programmation originale et très diversifiée au niveau des genres (par exemple les RDV Cosmics permettent de découvrir tout un panel de genres associés au spectacle vivant : slam, improvisation, cabaret etc.).

Notes:



B. Identification des points forts et des faiblesses



Conseil d'orientation © La Villa



Place Guido Gezelle © La Villa

B.1. POINTS FORTS

Les points forts de La Villa se trouvent au niveau de :

- **Une équipe** formée et compétente.
- **Un projet d'action culturelle** en adéquation avec le territoire et les moyens.
- **Un programme d'activités** riche et diversifié.
- **Un bâtiment bien situé géographiquement**, et qui bénéficie d'un certain prestige (bâtiment inscrit à l'inventaire du patrimoine architectural).
- **Une santé financière saine.**
- **Une identité forte** auprès des publics « historiques ».

B.2. FAIBLESSES

Les points faibles de La Villa se trouvent au niveau de :

- **Manque d'infrastructures culturelles et évènementielles.** Le Centre culturel ne dispose pas de salle équipée pour programmer des spectacles. Les associations (pourtant peu nombreuses) souffrent d'un manque d'espace pour mener leurs activités. L'infrastructure n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.
- **Manque de personnel** pour développer des activités de médiation, mobiliser des publics peu ou pas représentés. L'équipe ne compte pas de régisseur. Absence d'aide à l'emploi (le coût relatif aux engagements de personnel est sur fonds propres).
- **Tensions entre des membres « historiques » et des nouvelles initiatives** (des réserves et craintes par rapport au changement).
- **Manque d'actions fédératrices.**
- **Peu de projets avec le secteur scolaire.**

II.8.

C. Identification de défis culturels importants à prendre en compte lors de l'élaboration de l'action culturelle

L'analyse des données froides a rendu visible un renouvellement important de la population, avec une augmentation d'enfants, de quarantenaires et d'habitant-es de nationalité étrangère. Si le public du Centre culturel tend à se diversifier, les publics issus de l'immigration et/ou d'apparences culturelles minoritaires sont peu présents au sein des activités et des instances. Les jeunes sont peu concernés par l'offre culturelle associée au Centre culturel. Iels sont inclu-es dans la question de la diversité culturelle. En revanche, la diversité sociale est davantage prise en compte (*Club horizon, Cycle Santé & Bien-être*), grâce à des projets conçus en partenariat avec des opérateurs situés dans le champ social. La question de la représentation des différents référents culturels (liés à l'âge, à l'appartenance à des cultures différentes) et de leur mise en relation se pose pour l'avenir.

L'analyse des données froides a également montré que des projets liés à l'axe environnement et développement durable ont émergés et se sont développés au sein de commune (création d'un Agenda 21 au sein de la commune, potager collectif de la commune Gans&Rose, projets citoyens « inspirons le quartier », etc.). La dimension verte de la commune, et plus largement le lien entre Nature et Culture reste important et à prendre en compte pour le prochain contrat-programme.

L'appropriation de l'espace public par les citoyen-nes, la visibilité des actions citoyennes est à développer. En effet, un des effets de la dernière crise (propagation du coronavirus) est le sentiment d'impuissance de certaines parties de la population et le désengagement citoyen qui en découle.

Face à cela, le Centre culturel de Ganshoren La Villa a mis en place une série d'activités visant à redonner confiance aux citoyen-nes en leur pouvoir d'action (Femmes de l'ombre, les héroïnes de notre histoire, activités sur des thèmes de société, etc.). La valorisation des activités citoyennes et de l'impact qu'elles peuvent avoir en termes de transformation sociétale demeure une priorité pour les années à venir.

La succession de crises auxquelles les populations font face depuis quelques années (attentats, coronavirus, écologie, énergies, ...) demandent davantage de résilience, de lien, de solidarité. Ces valeurs sont au cœur de l'enjeu de territoire de Ganshoren la Villa, et méritent d'y rester.

Notes:



© La Villa



Relance culturelle © La Villa

III.

Rapport de l'analyse partagée du territoire



III.1.

Description de la démarche de l'analyse partagée

Dans le cadre du décret, une mission commune à tous les Centres culturels a été instaurée : celle de s'appuyer sur une analyse partagée du territoire.

Cette démarche consiste à faire ressortir le vécu des habitant·es et personnes concernées par le territoire d'implantation du Centre culturel, afin d'en dégager des enjeux sociétaux prioritaires.

Un **appel à participation** a été publié dans le bimestriel janvier – février 2022 pour l'ensemble des populations du Nord-Ouest⁶⁸. Un appel à participation a été envoyé (via mail) à toutes les membres du Centre culturel de Ganshoren La Villa le 6 octobre 2022⁶⁹.

Différentes activités organisées entre 2019 et 2021 ont nourri l'analyse partagée continue. Le contenu de ces activités a été analysé en équipe le 13 décembre 2022.

L'équipe de La Villa s'est appuyée sur l'enjeu de territoire défini lors du dossier de demande de reconnaissance pour élaborer des questions sur lesquelles s'appuyer pour mener l'analyse partagée dédiée. Différentes activités ont été mises en place (animations, entretiens) pour nourrir cette démarche, impliquant des habitant·es (enfants et adultes), des personnes ressources, des partenaires. La matière a été analysée par le Conseil d'orientation le 21 novembre 2022.

Notes:

68. Cf. Annexe 13

69. Cf. Annexe 14



Quartier des villas © La Villa

Dans une optique de mutualisation, l'ASBL Habitat et Participation, mandatée par la commune de Ganshoren afin d'élaborer le processus participatif de co-construction de la maison de la participation à Ganshoren, nous a transmis la synthèse des ateliers participatifs.

Des éléments issus de la mise au vert ayant rassemblé des membres de l'équipe et des différentes instances du Centre culturel le 15 novembre 2022 ont été intégrés à l'analyse partagée du territoire.

La conclusion a fait l'objet d'une méthodologie commune aux Centres culturels Archipel 19, Centre Culturel de Jette et La Villa.

Les conclusions de cette analyse partagée de territoire et les données froides ont été communiquées aux membres de la plateforme socioculturelle le 14 mars 2023⁷⁰. Ces éléments ont également été transmis à l'agence Alive Architecture, pour alimenter le diagnostic lié au Contrat de Quartier Durables Villas de Ganshoren.

Les conclusions des analyses partagées du territoire des Centres culturels du Nord-Ouest et de l'intensification ont été partagées avec le grand public mercredi 7 juin 2023.

Les deux opérateurs subventionnés par la Fédération-Wallonie Bruxelles présents sur le territoire (Maison des Jeunes MJ83 et Le Kiosque asbl) ont participé à l'analyse partagée du territoire. Le coordinateur et un animateur de la Maison des Jeunes MJ83 ont participé aux entretiens dans le cadre de l'analyse partagée dédiée.

Le Kiosque asbl et La Maison des Jeunes MJ83 font partie de la plateforme socioculturelle. Une représentante de Le Kiosque asbl a participé à l'animation pour l'analyse partagée lors de la réunion du 10 novembre 2022⁷¹. Les conclusions de l'analyse partagée du territoire ont été transmises aux deux opérateurs lors de la réunion du 14 mars 2023⁷².

70. Cf. Annexe 15

71. Cf. Annexe 16

72. Cf. Annexe 15

A. Analyse partagée continue

Les membres de l'équipe ont analysé les données de l'analyse partagée continue lors d'une séance de travail le 13 décembre 2022.

Les données chaudes ont été récoltées à travers différentes activités :

- Les portraits issus des entretiens avec les sujets de l'exposition *Femmes de l'ombre, les héroïnes de notre histoire* (février – mars 2021)⁷³. Cette exposition était constituée de portraits de ganshorenoises engagées dans des projets citoyens, œuvrant pour le bien commun. Quels sont les sujets qui mobilisent les citoyennes ? Quels regards portent-elles sur le monde, sur ses injustices ?
- La réalisation collective *Ma ville idéale* par les enfants participant au stage créatif du même nom (juillet 2021)⁷⁴. Ce stage, alliant utopie, imaginaire et créativité, a rassemblé des enfants issus de milieux socioculturels très différents. Quelles visions pour le futur ? Qu'est-ce qui est essentiel ?
- Les cartes postales *Bienvenue chez moi*⁷⁵ réalisées par des habitant·es, pour montrer leur commune autrement, dans le cadre du projet *Retrouvailles* porté par les acteur·ices de La Concertation (septembre 2021). Dans un contexte de confinement, les aîné·es ganshorenois·es ont été invité·es à raconter des souvenirs associés à des lieux, et à échanger des cartes postales avec des personnes habitant d'autres communes. Une façon d'interroger l'ancrage affectif des participant·es au territoire.

- Les témoignages récoltés dans le cadre de l'exposition *La Villa, 50 ans d'histoires*⁷⁶ (été 2022), auprès des membres historiques de La Villa. Cette exposition visait à rendre hommage à toutes les personnes impliquées au fil du temps dans la grande histoire du Centre culturel de Ganshoren La Villa. Elle a fait l'objet d'une publication (un livret) qui a servi de support à l'analyse partagée du territoire.

Notes :

73. Cf. Annexe 17

74. Cf. Annexe 18

75. Cf. Annexe 19

76. Cf. Annexe 20

III.1.

Par ailleurs, des données ont été récoltées à travers deux projets artistiques de territoire, réalisés en 2022 :

- Le court-métrage *Des témoignages, un lieu, une fiction*⁷⁷ de Lola Chuniaud, initié dans le cadre de l'appel à projet pour la relance culturelle à Ganshoren (septembre 2022). Grâce à un travail documentaire, l'autrice et comédienne Lola Chuniaud a proposé d'écrire et de raconter le récit de la commune et des habitant-es à travers leurs témoignages.
- Le projet *Que regardes-tu* de Pauline Tsikalakis et Flavio Montrone (mars-août 2022), rassemblant images et témoignages des habitant-es de la commune. Sur base de différentes rencontres et marches exploratoires ponctuées par des photographies, les artistes sont allés à la rencontre des habitant-es pour récolter leurs histoires, leurs vécus. Ces rencontres ont fait l'objet d'une exposition (septembre 2022), de la publication d'un carnet⁷⁸ et d'une performance conviviale (décembre 2022).

Les données issues de ces activités participatives ont été interprétées en fonction d'un outil imaginé collectivement lors d'une journée d'accompagnement avec Marie Godard le 10 juin 2022, prenant en compte les paradoxes, les curiosités, les affirmations fortes, les grand-es absent-es, les éléments revenant plusieurs fois. Cet outil a permis de classer les données et de faire émerger des éléments de synthèse.

Les données froides actualisées ont fait l'objet d'une analyse, également en fonction des trois dimensions de l'enjeu.



77. Cf. Annexe 21

78. Cf. Annexe 22



Chant de la terre – Relance culturelle © La Villa

III.1.

B. Une analyse partagée dédiée

Le Conseil d'orientation a participé à l'analyse partagée dédiée (compilation des données au regard de l'enjeu précédent) lors d'une séance de travail le 21 novembre 2022.

Le Conseil d'orientation était composé de Cécile Quénum, Mirelle Veirman, Khadija El Mahyaoui, Eric Vansteen, Jean-Marie Dubetz, Pierre Andrianne, Sylvie Ferrandi, Régine Faik, Aurélien Linclau, et les membres de l'équipe Habiba Dayani, Eleonora Nucci, Emilie Aires, Caroline Bondurand.

Les conseillers et conseillères ont analysé les données froides et chaudes, mis en perspective avec les trois dimensions de l'enjeu de territoire déterminé lors de la demande de reconnaissance.

Les données chaudes ont été récoltées via différents moyens :

→ **Une animation dans le cadre du vernissage des expositions pour célébrer les 50 ans du Centre culturel le 16 septembre 2022**, en collaboration avec les artistes Pauline Tsikalakis et Flavio Montrone (Madame Georgette). En prenant appui sur les images et témoignages des habitant·es glanés dans le cadre du projet *Que regardes-tu ?*, les artistes ont posé des questions relatives à notre enjeu de territoire par le biais d'entretiens⁷⁹.

→ **Une animation organisée au souk associatif le 17 septembre 2022**⁸⁰, lors de la venue de la compagnie Les nouveaux·elles disparu·es dans le quartier Les Villas. Les enfants et adultes présent·es ont été invité·es à réaliser des dessins pour illustrer l'échange avec l'animatrice. Les discussions étaient orientées en fonction d'un des axes relatifs à notre enjeu, à savoir le vivre-ensemble. Deux questions étaient posées : « Ganshoren : ville ou village ? » et « Ganshoren : tout le monde a sa place ? ».

→ **Des entretiens**, menés auprès de personnes ressources par les membres de l'équipe (durant la période octobre-novembre 2022)⁸¹. L'enjeu de territoire a été décliné en plusieurs questions. Un appel à participation a été diffusé auprès des membres des associations⁸². Des personnes ressources (identifiées par l'équipe) ont complété la liste des personnes interviewées, afin de bénéficier d'une représentation aussi diversifiée que possible des populations présentes sur le territoire. L'entretien était orienté en fonction des 3 dimensions de l'enjeu de territoire, déclinées en plusieurs questions.

→ **Une animation avec les membres de la plateforme socioculturelle le 10 novembre 2022**⁸³. Sur le modèle du world café, les membres ont participé à trois tables de discussion, chaque table reprenant une question relative à l'un des trois axes de l'enjeu de territoire. Une synthèse a été élaborée sur base de la restitution de ces échanges en séance plénière.

80. Cf. Annexes 24 et 25

81. Cf. Annexe 25

82. Cf. Annexe 14

83. Cf. PV en annexe 16

79. Cf. Annexe 23

C. Autres éléments pertinents pour l'analyse partagée

L'ASBL Habitat et Participation a été mandatée par la commune de Ganshoren afin d'élaborer le processus participatif de co-construction de la maison de la participation à Ganshoren.

Notes:

L'ASBL a transmis son rapport intermédiaire (janvier 2022) ainsi qu'une synthèse d'ateliers participatifs menés en collaboration avec la commune de Ganshoren, le bureau d'architecte Mamout et l'ASBL Habitat et Participation (les deux ateliers ont eu lieu en mai et juin 2022).

Ces documents ont été transmis afin de nourrir l'analyse partagée du territoire. Le rapport intermédiaire s'appuie sur une récolte d'avis des habitant-es du parc de logements sociaux de la SISP LOJEGA et des opérateurs de terrain actifs sur la commune. Les ateliers participatifs ont mobilisé des citoyen·nes et membres du secteur associatif de la commune.

Le 15 novembre 2022, les membres de l'équipe et des différentes instances ont participé à une mise au vert encadrée par l'ASBL Happy Team Ensemble autrement dans le but de construire, réaffirmer un cadre clair (vision/mission) et connecté au Décret (novembre 2022). Des éléments issus de cette journée ont été pris en compte pour l'analyse partagée du territoire.

III.2.

Présentation des conclusions de l'analyse partagée à savoir l'ensemble des hypothèses d'enjeux de société ayant émergé de l'analyse partagée

Avant de tirer les conclusions de l'analyse partagée du territoire, les équipes des Centres culturels du Nord-Ouest ont mutualisé leurs ressources de façon à conserver dans cette conclusion des questions sociétales partagées.

Il ressort de cette mutualisation la volonté que les Centres culturels soient, dans un monde complexe, des lieux de possibles qui invitent à se mettre en mouvement :

- **Un mouvement vers l'intérieur** comme dans un cocon pour se sentir bien, s'ouvrir aux autres dans leur diversité et plus largement au monde vivant.
- **Un mouvement vers l'extérieur**, donnant la capacité d'agir collectivement sur le monde qui nous entoure, dans le sens du bien commun.

Ces allées et venues entre intérieur et extérieur doivent mener à des actions nourries par le plaisir et la convivialité qui mettent l'imagination au pouvoir. Elles doivent être guidées par des valeurs humaines d'amour, d'empathie, de bienveillance, de respect, de tolérance et de confiance. Elles requièrent exigence et responsabilité.

Notes:

Deux sujets de société propres à l'époque actuelle émergent des réflexions des Centres culturels, parallèlement ou indépendamment de ce qui apparaît dans nos territoires d'action respectifs.

Notes:

- **L'inclusion**, entendue comme l'acceptation et l'encouragement à participation aux actions culturelles de toutes les diversités d'appartenance, notamment celles qui sont moins représentées dans la société. Différents critères qui influent sur les identités doivent susciter notre attention. Parmi ceux-ci, la question des genres, des classes d'âge, de l'appartenance culturelle, des langues, du contexte socio-professionnel, de l'orientation sexuelle, de la spiritualité, du handicap et de la santé mentale.
- **L'écologie**, entendue comme rapport à soi, à l'autre et au monde, comme la volonté de pouvoir rendre ce qui a été reçu dans un souci d'équilibre. C'est notamment la nécessité de prendre soin des rapports sociaux, économiques et environnementaux dans un objectif de sobriété et de décroissance.

Élaborées de façon concertée lors de la mise au vert du 17 novembre 2022, les conclusions rédigées par les Centres culturels du Nord-Ouest portent une attention commune à ces deux sujets de société et en font un point d'étape dans leur progression vers l'enjeu.



Rue Zeyp – Marché annuel de Ganshoren © La Villa

III.2.

A.

Conclusion de l'analyse partagée continue

(analyse de données froides et interprétation des activités participatives...)

Certains éléments reviennent plusieurs fois :

- Ganshoren: un territoire entre ville et campagne. Si la préservation des espaces verts et de la biodiversité reste importante, l'urbanisation rapide a modifié le territoire, provoquant un changement jugé brutal par les habitant-es historiques. La dimension « village » est chère aux habitant-es historiques, pour d'autres, c'est une notion qui s'est déforcée avec l'urbanisation.
- L'importance des liens avec l'Afrique (URCB, Jumelage Ganshoren-Rusatira), notamment pour les personnes qui ont vécu en Afrique (et actives dans les associations précitées).
- L'engagement citoyen, la volonté de s'impliquer pour provoquer un changement dans le sens du bien commun (URCB, le jardin aromatique, Télévie, Josette de l'asbl Passage, etc.).

Des paradoxes ont émergé :

- Une envie de mettre sur pied des activités et événements pour créer des liens et lieux de rencontres multiculturels et intergénérationnels revient plusieurs fois. Seulement, peu d'initiatives ou projets vont en ce sens.
- La Villa est souvent décrite comme un lieu ouvert, favorisant la rencontre et la convivialité. Seulement, elle est fréquentée régulièrement majoritairement par des membres historiques.
- On remarque une tension entre l'aspect campagne (espaces verts, ambiance de village) et le côté ville (building, dynamisme, diversité des nouveaux-elles habitant-es) : un équilibre est à trouver.

Des affirmations fortes ont été constatées :

- Une présence d'initiatives citoyennes avec des objectifs de faire des ponts avec l'Afrique, créer du lien (URCB, Jumelage Ganshoren-Rusatira).
- Une présence d'initiatives citoyennes en lien avec l'environnement (le jardin aromatique, Gaëlle et ses ânes). Une tristesse face à l'urbanisation rapide est constatée, liée à la volonté de préserver les espaces verts (les initiatives restent micros locales, on constate une absence de transmission, de continuité).
- Un axe culture et lien social à cultiver (« ambiance chaleureuse et conviviale à La Villa »).

Certains éléments n'apparaissant pas dans les données sont néanmoins à prendre en compte :

- Le manque de représentation des personnes de milieux socio-professionnels moins favorisés dans les personnes sollicitées pour cette analyse et à travers les initiatives citoyennes (excepté l'ASBL Passage).
- Les nouveaux-elles habitant-es : ce sont majoritairement les habitant-es historiques qui ont été mobilisés dans le cadre de cette analyse de territoire et qui sont à l'initiative d'actions citoyennes.



Ganshoren © La Villa

III.2.

B.

Conclusion de l'analyse partagée dédiée (analyse des événements d'analyse dédiés)

L'analyse partagée dédiée a été construite en rapport avec les trois niveaux d'enjeux : **la diversité, le dynamisme et le développement durable.**

Les membres du Conseil d'orientation ont utilisé un outil d'analyse leur permettant de classer la matière récoltée en 3 catégories : ce qui n'a pas changé, ce qui a changé, ce qui n'apparaît pas dans l'enjeu de base et qui doit être pris en compte.

Notes:

Niveau d'enjeu : le dynamisme

Ce qui n'a pas changé

La commune manque toujours d'infrastructures pour le développement de l'offre socioculturelle, bien que de nouveaux espaces vont être construits, comme la maison de la participation au cœur du parc de logements sociaux de la SISP LoJeGa (2030). Les services culture française et culture néerlandaise coordonnent l'espace culturel Bij/Chez Theo & Jeanine situé dans la dernière ferme de Ganshoren, en occupation précaire depuis 2021 jusqu'en 2024.

Les entretiens laissent apparaître une offre jugée suffisante pour les enfants et personnes âgées.

Ce qui a changé

Les échanges avec les partenaires, via la remise en place de la plateforme socioculturelle. Cette plateforme réunit les opérateurs socioculturels actifs sur le territoire, elle permet d'agir de façon cohérente tout en favorisant la dynamique de partenariat.

L'ouverture de nouveaux espaces comme l'antenne Lisa, Level 5, la maison de la participation, qui implique une nouvelle dynamique dans les zones où ils seront situés.

Ce qui n'apparaît pas dans l'enjeu de base et qui doit être pris en compte

L'inclusion de publics spécifiques comme les adolescent-es (iels disposent de peu d'endroits dans la commune où se rassembler, la programmation d'activités est rarement adaptée) et les personnes vivant des situations de précarité. Les espaces géographiques ciblés : les nouveaux espaces prévus pour développer l'action socioculturelle sont situés dans des quartiers et auront un impact très localisé. Est-ce que ce sont des quartiers prioritaires ? Que faire sur le reste du territoire communal ?

La nécessité de montrer une meilleure image du dynamisme ganshorenois, de valoriser le territoire, par exemple un événement communal mobilisateur. Désir de voir un folklore redynamisé, d'être impliqué-e dans une action fierté.

Notes:

Niveau d'enjeu : le vivre ensemble

Ce qui n'a pas changé

La tension entre les ancien-nes et les nouveaux-elles habitant-es, qui ne montrent pas le même niveau d'engagement/d'implication dans la vie citoyenne.

La tension entre l'aspiration au calme des un-es et le besoin de dynamisme des autres.

Les valeurs suivantes restent importantes : la convivialité, le lien social et la rencontre (valeur sociale), le partage.

Généralement, un manque d'esprit d'entreprise, d'implication, de participation (voir d'audace) des personnes résidant sur le territoire.

Ce qui a changé

En lien avec l'inclusivité, cibler les publics prioritaires moins représentés dans l'offre socioculturelle et dans la vie publique :

- Jeunes (ados-jeunes adultes)
- Personnes de cultures différentes
- Personnes vivant des situations de précarité
- Familles monoparentales (surtout des femmes)
- Personnes porteuses de handicap
- Personnes avec des appartenances socio-professionnelles diversifiées

Ce qui n'apparaît pas dans l'enjeu de base et qui doit être pris en compte

Le besoin d'identité ganshorenois qui nous représente, nous rassemble, nous ressemble.



Clos Wagner – Jardin des aromatiques © La Villa

Niveau d'enjeu : l'environnement et le développement durable

Ce qui n'a pas changé

Le patrimoine vert reste important. L'articulation du vivre-ensemble et du développement durable (les espaces naturels comme lieux de rencontre) reste présente.

Ce qui a changé

La notion de « village » n'est plus aussi prégnante, avec notamment :

- l'augmentation de la population, la diversification des populations (différentes appartenances culturelles, socio-professionnelles).
- la dissolution du « noyau historique » de Ganshorenois-es: des habitant-es historiques attachés à l'identité, l'esprit de village.
- l'absence d'événement rassembleur (folklorique) et de l'élan citoyen qui le porte participe de l'effritement d'une « identité communale » et des relations interpersonnelles qu'elle favorise.

On remarque davantage d'initiatives citoyennes dans la commune, ciblées dans différents quartiers, micro-localités (se pose la question du rôle mobilisateur, rassembleur de La Villa).

Davantage d'opportunités politiques et financières (Bruxelles environnement).

Ce qui n'apparaît pas dans l'enjeu de base et qui doit être pris en compte

Le développement de l'interculturalité et l'intégration des jeunes dans cet axe.

La Villa comme vitrine (bâti et nature), comme institution incitante, amplificatrice des initiatives citoyennes. Prendre en compte la biodiversité, l'écosystème de La Villa.

Le manque d'inclusion de l'axe environnemental dans les projets socioculturels à l'échelle de la commune.

D.3.

Conclusion des rapports externes

La synthèse des ateliers participatifs menés par la commune de Ganshoren, le bureau d'architecte Mamout et l'ASBL Habitat et Participation met en évidence plusieurs tendances :

- **Les citoyen·nes sont à la recherche d'un lieu de convivialité qui permet le vivre-ensemble**, où iels pourront se retrouver et passer des moments festifs comme des repas sous forme d'auberge espagnole, des fêtes de quartier, partager un café avec ses voisin·es, un festival participatif, etc. Ce lieu doit être un vecteur de lien social dans le quartier.
- **La maison de la participation doit être accessible à toutes et favoriser la rencontre des habitant·es**. Cet espace doit être un lieu d'accueil que tout le monde peut s'approprier. Les citoyen·nes rencontrés abordent notamment l'importance de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'un espace de rencontre entre les plus âgé·es, les enfants, les femmes, les personnes en difficulté, etc. Il ressort que des activités comme la cuisine, le sport et la culture permettent de dépasser les barrières et les préjugés et, au contraire, favorisent la mixité sociale.
- **Les citoyen·nes rencontrés voudraient renforcer les liens de solidarité entre habitant·es**. La maison de la participation peut contribuer à créer et renforcer ces liens par la mise en place d'une boîte à livres, boîtes à jeux, cours de cuisine participatifs, échanges de services, etc. De plus, certain·es pensent également opportun d'avoir un espace numérique afin de lutter contre la fracture numérique, la présence d'écrivain·es public·ques ou d'une aide aux démarches administratives.
- **Les espaces verts et espaces extérieurs suscitent un grand intérêt pour les habitant·es du quartier**. Iels ont à cœur de s'approprier ces espaces en les rendant agréables et fonctionnels. Les espaces extérieurs doivent, eux aussi, être accessibles à toutes et favoriser les rencontres. Par exemple, grâce à un espace de jeux pour les enfants, des bacs potagers surélevés pour les personnes à mobilité réduite ou ne pouvant pas s'accroupir, du mobilier urbain pour partager des moments conviviaux, etc. Les habitant·es sont attachés à leurs espaces verts et à la verdurisation de cet espace, notamment par des arbres, fleurs, hôtels à insectes, nichoirs, etc.
- **La question de la gestion de la future maison de la participation** est récurrente. Les citoyen·nes soulignent que l'accueil est primordial et souhaitent une personne de référence et de confiance qui pourra les guider et recenser les informations pratiques venant de la commune et des associations présentes sur le territoire. Pour établir ce cadre de confiance et ce climat accueillant, un éducateur ou animatrice présent.e sur place serait apprécié.e par les personnes interrogées.

*Source : Maison de la participation, Synthèse des ateliers participatif menés les 3 mai et 7 juin 2022.
Rédaction : Habitat et Participation ASBL. Service développement durable de Ganshoren.*

III.2.

La journée de mise au vert du 1 novembre 2022 a fait apparaître une série de thématiques, liées à des sujets de société, à prendre en compte dans cette analyse partagée de territoire, à savoir :

- **L'écologie** (en lien avec la crise environnementale).
- **La lutte contre les inégalités/pour l'égalité** (en lien avec la crise migratoire, les droits des femmes).
- **Le vivre ensemble** (dans le sens du collectif).
- **La numérisation de monde.**

Plusieurs pistes d'actions concrètes ont été imaginées collectivement, dont prioritairement :

- **La mise en place/participation à un grand projet fédérateur** qui se finaliserait dans l'espace public (à l'échelle communale).
- **La représentation de la jeunesse dans les instances, les projets et les publics du Centre culturel.**
- **L'élargissement des espaces de culture, des publics, des ressources humaines...**
- **Le renforcement du maillage avec les partenaires socioculturels de la commune.**

Notes:

D. Conclusion des conclusions

Le Centre culturel a initié et soutenu différents projets de territoire durant ces premières années de contrat programme, parce qu'ils relevaient des opérations culturelles mais aussi afin de rester poreux, sensibles aux différents changements éprouvés par les populations.

L'image du territoire tel qu'il est vécu par les habitant-es est en redéfinition permanente : elle se déploie, se tend, se transforme en fonction des rencontres et des expériences vécues.

Les changements de vision du territoire évoluent en fonction des transformations (soubresauts de l'Histoire, événements marquants) mais aussi au niveau des points de vue interrogés. Cette diversification des points de vue implique en soi des changements de perception du territoire et de ses enjeux. Les participant-es aux animations et activités et ceux qui ont analysé les données se sont exprimés aussi avec leur subjectivité, leur sensibilité. C'est un biais qu'il convient de prendre en compte pour appréhender les conclusions de cette analyse partagée du territoire.

Différentes thématiques émergent de cette analyse partagée, à savoir :

L'inclusivité

Thématique récurrente, l'inclusivité désigne le fait de promouvoir, de favoriser et de défendre l'intégration de minorités et de critères d'appartenances moins représentés, à travers la programmation d'activités socioculturelles adaptée mais aussi en termes de représentativité (à travers les instances des opérateurs socioculturels notamment).

Sont ciblés notamment les personnes appartenant à des milieux socio-professionnels, des cultures, des âges divers (en particulier la jeunesse), des personnes vivant des situations de précarité dont des familles monoparentales, des personnes porteuses de handicap. L'importance de développer des actions intergénérationnelles et interculturelles a été signifiée plusieurs fois.

« La Villa doit représenter la diversité des habitants, au niveau des cultures et des générations ».

Damien (entretien pour l'analyse partagée)

III.2.

L'articulation vivre-ensemble, environnement et développement durable

Si la préservation des espaces verts et de la biodiversité reste un enjeu pour la plupart des habitant·es, l'urbanisation rapide a modifié le territoire, provoquant un changement des imaginaires. La dimension « village » chère aux habitant·es historiques, incluant l'importance des espaces verts, n'est pas communément partagée par les nouveaux·elles habitant·es, dont certain·es apprécient les fonctions urbaines de la commune. Ces dernières années, plusieurs projets citoyens en lien avec l'environnement se sont développés sur le territoire, attestant autant de l'importance de l'environnement et du développement durable que de la valeur des initiatives citoyennes (et du collectif). La thématique écologique prend de plus en plus d'ampleur.

« Pour moi ce qui compte ce n'est pas les espaces verts qui sont aussi des lieux de passages, ce qui est important ce sont plutôt les espaces verts où on peut s'impliquer et s'appropriier ces espaces, communier avec la nature et partager des moments avec les autres ».

Khadija (entretien pour l'analyse partagée)

Le dynamisme

Le manque d'infrastructures et de lieux d'accueil sur le territoire est reconnu autant par les populations que par les opérateurs socioculturels. Néanmoins, de nouveaux espaces, précaires (la ferme Bij/Chez Théo & Jeanine) et durables (la maison de la participation, l'antenne Lisa) offrent quelques opportunités aux associations et citoyen·nes. Néanmoins, la nécessité d'ouvrir de nouveaux espaces de rassemblement reste prégnante.

La mobilisation citoyenne, à des échelles différentes (du micro-local à l'international) est à soutenir. Si des mouvements se sont essouffés durant les années suivant la crise sanitaire, réactiver les capacités de réflexion et d'action des citoyen·nes, favoriser leur impact sur la collectivité (dans le sens du bien commun) reste prioritaire. L'analyse de territoire montre la nécessité de valoriser le territoire et ses populations. Favoriser une identité ganshorenoise à travers un événement récurrent, mobilisateur et festif.

L'axe culture et vivre-ensemble

Se retrouver

Les espaces socioculturels sont conçus et attendus par les populations mobilisées dans le cadre de cette analyse partagée comme étant des espaces de rencontre, pour se retrouver, où les valeurs sociales prévalent (rencontre, partage, convivialité).

S'ouvrir aux autres

Une tension reste à l'œuvre : comment concilier les attentes et acquis des « usagers historiques » et la nécessité d'ouverture à de nouvelles catégories de population ? Comment concilier l'ancien et le nouveau ?

« C'est important de créer des occasions pour que les gens se rencontrent, pour générer plus d'interaction, favoriser le lien social (et pas des événements où l'on vient pour « consommer » »).

Cécile (entretien pour l'analyse partagée)



L'Agora du Nord-Ouest à la ferme Théo & Jeanine © La Villa

IV. L'enjeu



Les 50 ans de La Villa © La Villa

Les conclusions de l'autoévaluation et de l'analyse partagée du territoire permettent de dégager quatre axes de travail :

- **Les diversités et le vivre-ensemble**
- **L'environnement et le développement durable**
- **L'engagement citoyen et l'implication dans le collectif**
- **Ainsi qu'un axe transversal : le dynamisme**

L'enjeu défini en 2017 sera donc relu en tenant compte de ces quatre axes.

IV.1.

Relecture de l'enjeu précédent

L'enjeu de territoire défini en 2017 :

Ganshoren est considérée comme une commune verte, agréable et calme mais aussi comme une commune dite « dortoir » où se ressent un manque d'activités culturelles, d'animations et d'activités citoyennes, ainsi qu'un manque de concertation entre les partenaires actifs sur le territoire.

Nous exploiterons ce paradoxe pour faire émerger une dynamique locale, créative et collective, inclusive pour, par et avec les habitant-e-s, quel que soit leur ancrage (ancien ou récent) dans la commune puisque Ganshoren est aujourd'hui une commune multiculturelle urbanisée, dont la démographie montre un important renouvellement des générations.

Cette dynamisation se fondera sur les valeurs positives du « village » d'autrefois actualisées dans le monde d'aujourd'hui - solidarité, échange, rencontre, partage, tolérance et convivialité, afin de contribuer à la création et au maintien du lien social de qualité et du bien vivre-ensemble, ce dernier incluant l'appropriation des questions de la protection du patrimoine naturel, de l'environnement et du développement durable par les citoyen-nes.

Notes:



IV.1.

Le tableau ci-dessous permet d'examiner les différents niveaux de l'enjeu et les objectifs qui y sont liés tels qu'ils ont été définis en 2017, et de les comparer avec les éléments d'aujourd'hui.

| NIVEAUX D'ENJEU ET OBJECTIFS 2017 | RELECTURE 2022 |
|--|---|
| <p>Niveau d'enjeu 1 Faire émerger une dynamique collective et créative</p> | <p>Si quelques initiatives collectives ont émergé ces dernières années, si des activités culturelles ont été entreprises pour redynamiser le territoire, cet enjeu reste d'actualité. Avec une dimension supplémentaire: la nécessité de redonner confiance aux populations dans l'impact du collectif en termes de transformation dans le sens du bien commun.</p> |
| <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">→ Améliorer la participation et l'implication des citoyen·nes sur leur territoire→ Améliorer la concertation sur le territoire→ Améliorer l'image de Ganshoren→ S'approprier l'espace public (dont les espaces verts) | <p>Ces objectifs restent d'actualité, avec quelques nuances et critères d'attention supplémentaires.</p> <p>À la fois pour changer l'image que les populations se font de la commune et favoriser la participation et l'implication citoyenne sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none">→ Donner davantage de visibilité et de cohérence aux initiatives citoyennes existantes (individuelles et collectives).→ Prendre davantage en compte la diversité des critères d'appartenance des populations présentes sur le territoire (en termes d'activités et de représentation). <p>Plutôt que s'approprier l'espace public, il est question de construire des communs: à travers la création d'espaces, des moments de rencontre, d'expérimentation et de partage.</p> <p>La sensibilisation du patrimoine naturel comme patrimoine commun, et plus largement l'appropriation de concepts liés à l'écologie méritent d'être accentués.</p> |

Niveau d'enjeu 2

Faire émerger une dynamique inclusive ; faire vivre les valeurs du « village » dans le Ganshoren d'aujourd'hui, commune multiculturelle urbanisée, contribuer au bien vivre-ensemble

Ce niveau d'enjeu reste pertinent, l'inclusivité restant une thématique importante. Une nuance néanmoins : Ganshoren n'est plus autant associée à l'imaginaire du « village », les valeurs énoncées par les personnes rencontrées sont plutôt liées au vivre-ensemble.

Objectifs

- **Améliorer la participation et l'expression des publics plus fragilisés.**
- **Déconstruire les stéréotypes et les catégorisations** sans nuance pour améliorer la visibilité, la rencontre et l'empathie entre individus et groupes d'individus sur le territoire.
- **S'approprier l'espace public** (dont les espaces verts).

Ces objectifs sont globalement toujours actuels mais certains méritent d'être précisés :

- À cet objectif s'ajouterait **l'inclusion des personnes dont les critères d'appartenance sont peu représentés**, ainsi que les personnes éloignées des pôles culturels institutionnalisés.
- **Favoriser l'appropriation par toutes des ressources du territoire**, dont les richesses naturelles. Privilégier l'espace public comme espace de visibilité des diversités.



Relance culturelle © La Villa

Globalement, l'enjeu de territoire, tel qu'il a été défini en 2017 est toujours d'actualité, bien que des nuances soient à apporter.

Le rapport au territoire n'a pas changé de façon significative depuis 3 ans. Les tendances démographiques ont été confirmées. Des évolutions sont à reconnaître (de nouvelles initiatives citoyennes, une programmation culturelle plus présente dans l'espace public, une meilleure concertation entre les opérateurs socioculturels) mais n'ont pas encore d'impact significatif sur le ressenti des populations.

La crise sanitaire a accentué des tendances (repli sur soi, approfondissement des inégalités, précarisation de catégories de population) et les débats autour de la crise écologique ont rendu le sujet incontournable.

Certaines dimensions de cet enjeu méritent d'être accentuées, à savoir :

- L'inclusivité comme condition du bien vivre-ensemble : l'acceptation et l'encouragement à participer aux activités culturelles et à s'impliquer dans la vie locale de toutes les diversités d'appartenance, notamment celles qui sont moins représentées dans la société.
- L'encouragement à créer « des communs », des espaces de rencontre, d'expérience et de partage.
- La valorisation et l'appropriation par toutes et tous du patrimoine naturel, et par extension des concepts liés à l'environnement et au développement durable.

IV.2.

Méthodes de délibération utilisées afin de déterminer les enjeux et raisons de ce choix

La détermination de l'enjeu résulte d'un processus au cours duquel les conclusions de l'autoévaluation et de l'analyse partagée du territoire ont été analysées, questionnées, confrontées à des avis, des ambitions, des attentes...

Dans un premier temps, l'enjeu de territoire a été retravaillé par la direction et en équipe, à la lumière des conclusions de l'autoévaluation et de l'analyse partagée du territoire.

Les thématiques de l'enjeu de territoire ont été approfondies en Conseil d'orientation le 31 janvier 2023⁸⁴. Une première version de l'enjeu de territoire a été présentée lors de cette réunion, puis a été retravaillée par la suite en équipe et présentée dans sa version finale au Conseil d'orientation le 13 mars 2023⁸⁵.

L'enjeu de territoire a été validé par le Conseil d'orientation le 13 mars 2023⁸⁶ par l'Organe d'administration le 12 avril 2023⁸⁷ et par l'Assemblée générale le 25 avril 2023⁸⁸.

L'enjeu de territoire et le dossier dans son ensemble ont été validés par le Collège le 11 mai 2023 et par le Conseil Communal le 25 mai 2023.

En 3 ans, le territoire a connu quelques évolutions, cependant les grandes tendances identifiées en 2017 restent d'actualité. Le dynamisme, l'inclusivité, le rapport au collectif, à l'environnement et au développement durable faisaient déjà partie de l'enjeu de 2017. L'enjeu a donc été reformulé de façon à mettre davantage ces axes en évidence.

L'enjeu de territoire va être communiqué aux populations par différents biais :

- Une publication sur le site internet du Centre culturel.
- Une illustration de l'enjeu de territoire exposée dans le cadre d'événements organisés dans la commune (souk associatif dans le quartier Les Villas, fête de l'environnement, marché annuel, etc.).
- Une présentation des enjeux de territoire des Centres culturels du Nord-Ouest et de l'intensification dans le cadre d'une soirée mercredi 7 juin 2023.

84. Cf. PV en annexe 5

85. Cf. PV en annexe 26

86. Cf. PV en annexe 26

87. Cf. PV en annexe 27

88. Cf. PV en annexe 28



Équipes des centres culturels du Nord-Ouest © La Villa

IV.3.

Conclusion

Présentation des enjeux de société retenus par le Centre culturel

L'enjeu de territoire a donc été défini ainsi :

Encourager une dynamique créative et collective, en tenant compte des diversités, de l'environnement et du développement durable.

Cette dynamique sera fondée sur les valeurs d'inclusivité, d'égalité, de solidarité, de rencontre, de partage et de convivialité, afin de contribuer à la création et au maintien du lien social de qualité et du bien vivre-ensemble.

**Au cœur de notre enjeu : le dynamisme.
Faire lien, mettre en lumière et faire réseau.**

Être un pont, faire lien

La succession de crises auxquelles les populations font face depuis quelques années (attentats, coronavirus, écologie, énergies, ...) demandent davantage de résilience, de lien, de solidarité. En créant des espaces de rencontre, de découverte, d'expérimentation, d'échanges, de transmission des savoirs et des savoir-faire, le Centre culturel se veut être un pont pour relier les populations.

Mettre en lumière, accompagner, structurer

Ces dernières années, différentes initiatives citoyennes ont vu le jour. Le Centre culturel ambitionne de donner de la visibilité à ces initiatives, de les mettre en lien, les soutenir, afin de favoriser l'engagement individuel et collectif dans le sens du bien commun. Dans le même ordre d'idée, il s'agira de créer et/ou de participer à la création d'opportunités de fédérer les forces vives du territoire dans le cadre de projets communs.

Inscrire son action dans des réseaux

Pour déployer l'impact de l'action culturelle, il convient de l'inscrire dans des réseaux :

- En associant à la conception et à la réalisation de projets des partenaires (opérateurs socio-culturels, groupes de citoyen-nes, personnes ressources, ...) actifs sur le territoire et/ou par rapport aux thématiques exploitées.
- En activant les compétences des acteur-ices présent-es sur le territoire, et en développant des échanges durables.

IV.3.

Deux axes traversent cet enjeu : les diversités et l'environnement & le développement durable

AXE 1

Favoriser, visibiliser et défendre l'intégration de critères d'appartenances moins représentés sur le territoire dans une perspective d'inclusivité

Laboratoire des diversités

Un Centre culturel, c'est aussi un laboratoire démocratique, représentatif des populations vivant sur le territoire, dans toutes leurs diversités. Espace inclusif par nature, il vise aussi à « rendre visible les invisibles », donner de la voix à ceux que l'on entend moins.

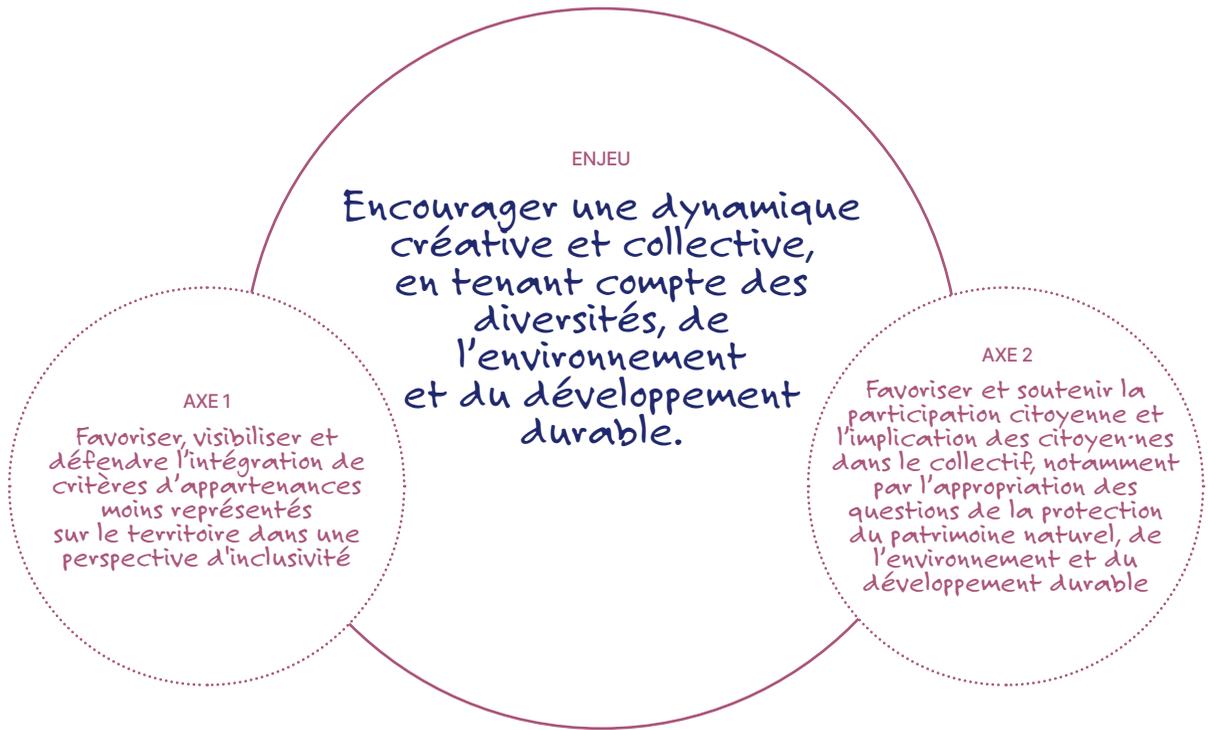
Durant ces cinq prochaines années de contrat-programme, l'action du Centre culturel visera à :

- Valoriser l'expression de critères d'appartenance peu représentés.
- Impliquer des populations éloignées des pôles culturels institutionnalisés, avec une attention particulière pour les adolescent-es et les personnes en situation de précarité.
- Déconstruire les stéréotypes et les catégorisations sans nuance pour améliorer la visibilité, la rencontre et l'empathie entre individus et groupes d'individus sur le territoire.

AXE 2

Favoriser et soutenir la participation citoyenne et l'implication des citoyen-nes dans le collectif, notamment par l'appropriation des questions de la protection du patrimoine naturel, de l'environnement et du développement durable

- Mettre en valeur et en lien les initiatives citoyennes et l'impact qu'elles peuvent avoir en termes de transformation sociétale.
- Valoriser le patrimoine naturel du territoire, informer et responsabiliser les populations vis-à-vis de ce bien commun.
- Transmettre l'importance de prendre soin des rapports entre les individus et leur environnement naturel, notamment dans le cadre de projets participatifs collectifs.
- Sensibiliser, informer, débattre sur des concepts liés à l'environnement et au développement durable.



© La Villa



Potagers partagés – Marais de Ganshoren © La Villa

IV.4.

Expression des enjeux en objectifs à atteindre

Encourager une dynamique créative et collective, en tenant compte des diversités, de l'environnement et du développement durable.

L'enjeu se décline en trois niveaux :

Niveau 1

Encourager une dynamique créative et collective, incluant les valeurs du vivre ensemble.

Objectifs

- Améliorer la participation et l'implication des citoyen·nes sur leur territoire.
- Améliorer la connaissance mutuelle des acteur·ices du territoire, favoriser les partenariats et les échanges (expertises et constats).
- Améliorer l'image de Ganshoren.
- Favoriser la construction de « communs » (moments/espaces de rencontre, d'expérimentation et de partage).

Niveau 2

Faire émerger une dynamique inclusive

- Améliorer la participation, l'expression et l'implication des personnes dont les critères d'appartenance sont peu représentés.
- Impliquer des populations éloignées des pôles culturels institutionnalisés, avec une attention particulière pour les adolescent·es et les personnes en situation de précarité.
- Déconstruire les stéréotypes et les catégorisations sans nuance pour améliorer la visibilité, la rencontre et l'empathie entre individus et groupes d'individus sur le territoire.

Niveau 3

Favoriser l'appropriation du patrimoine naturel, et des concepts liés à l'environnement et au développement durable

- Favoriser l'appropriation des espaces verts par toutes·es.
- Sensibiliser à l'environnement et favoriser l'appropriation des valeurs du développement durable.

v.

Le projet d'action culturelle



Portes à portes © La Villa

V.1.

Description du projet d'action culturelle déterminé en référence aux objectifs énoncés et échelonné dans le temps, incluant la présentation des opérations culturelle

Sur base de l'enjeu prioritaire et des constats rassemblés dans l'autoévaluation et l'analyse partagée du territoire, deux opérations culturelles ont été construites. : *Ensemble!* et *Au vert!*

Chacune de ces opérations se décline en activités culturelles, comme expliqué ci-dessous.

A.

Opération culturelle 1 *Ensemble*

L'analyse des données froides et chaudes récoltées sur le territoire nous a permis d'identifier quels sont les « freins » à la sensation de dynamisme que nous souhaitons encourager dans la commune, à savoir :

- **Le manque de participation citoyenne et d'implication dans le collectif.**
- **Le manque de concertation entre les acteur·ices du territoire.**
- **Le manque de représentation des diversités.**
- **L'image peu favorable du territoire.**

À partir de ces constats, nous avons construit l'opération culturelle *Ensemble*, qui se déclinera en plusieurs activités culturelles.

V.1.

A.1.

ACTIVITÉS CULTURELLES DE L'OPÉRATION CULTURELLE 1: ENSEMBLE!

1.1 Impliquons-nous

Nous constatons que la sensation de dynamisme est aussi liée à l'implication des individus dans les processus et les démarches. Le dynamisme d'un territoire doit être mis en œuvre via la participation et l'implication des habitant·es du territoire, afin de favoriser l'engagement de ces derniers et de sortir d'une posture de « simple consommateur » pour aller vers un embrassement du rôle de « citoyen·ne-acteur·rice ». Cependant, pour être efficace et démocratique, cette implication doit s'inscrire dans une démarche collective. Il faut donc créer une manière nouvelle de faire vivre le collectif sur le territoire, tenant compte des contraintes et des pratiques des habitant·es (les familles, les personnes âgées, les jeunes, etc. Cf. ci-dessous : dispositifs spécifiques pour les publics fragilisés) et les tendances actuelles de la société à l'individualisme.

Hypothèse d'action

La construction, l'accompagnement, l'impulsion, la co-création et la valorisation d'un projet participatif et citoyen de grande ampleur sur la durée du contrat-programme.

Objectif

Fédérer les forces vives du territoire autour d'un projet commun, au sein duquel chacun·e puisse s'impliquer dans la mesure de ses moyens, envies et possibilités, avec le mode d'expression qui lui convient.

Description du dispositif potentiel

Projet de grande ampleur mené sur une durée longue (une saison culturelle) combinant des activités de diffusion, des ateliers participatifs, d'expérimentation, d'expression citoyenne et artistiques, se terminant par une activité de clôture qui restitue les traces du processus et rassemble les réalisations diverses.

Temporalité

Au vu du temps nécessaire pour la co-construction et le co-pilotage d'un tel projet, il est réaliste d'en prévoir un (ou deux maximum) projet participatif de grande ampleur pour la durée du contrat-programme.

Publics et partenariats

Participation individuelle et collective et appel à tous les partenaires intéressés (écoles, maison médicale, ateliers artistiques de La Villa, tissu associatif et partenaires territoriaux) ; attention particulière et dispositifs spécifiques pour garantir la participation de publics fragilisés.

Hypothèses de thématiques

Procession carnavalesque avec réhabilitation d'une figure du folklore ; projet sur la thématique de l'environnement, etc.

Notes:

Dispositif spécifique pour les publics fragilisés

Nous constatons que des barrières symboliques limitent la participation à la vie collective des publics dits « fragilisés » (parents isolés, jeunes, personnes ne maîtrisant pas ou mal les langues nationales, personnes en situation de fragilité économique ou sociale, etc.).

Ces barrières réduisent *de facto* l'exercice de leurs droits culturels. Conformément aux valeurs du décret, nous souhaitons faire vivre les valeurs d'émancipation, de développement des capacités, de lien social, de lutte contre les inégalités, et contribuer à déconstruire les stéréotypes et les préjugés. La visibilité donnée à cette activité contribuera à valoriser l'image de ces publics, à déconstruire les stéréotypes négatifs qui les enferment et à renforcer la connaissance mutuelle, le respect et l'empathie.

Hypothèse d'action

Dans la continuité des projets menés avec les apprenant-es ALPHA/FLE et la Maison Médicale Calendula, nous allons porter une attention particulière aux publics qui n'ont que rarement l'occasion de s'exprimer pour des raisons symboliques ou historiques, pour lesquels nous mettrons en place des dispositifs spécifiques.

Objectif

Permettre l'amélioration de l'exercice des droits culturels des personnes fragilisées dans cet exercice sur le territoire.

Description du/des dispositif.s potentiel.s

- Projet participatif à court terme (moins d'une saison) se clôturant par une activité visible, qui soit source de fierté et de reconnaissance pour les participant-es (exposition, représentation, publication, inauguration, etc.). Ce projet participatif peut être inclus dans le projet fédérateur de grande ampleur présenté ci-dessus.
- Accompagnement de groupes constitués de publics ciblés.
- Activités spécifiques (ateliers bien-être, conférences, etc.).

Temporalité

- 1, 2 ou 3 projets participatifs sur l'ensemble du contrat-programme.
- Accompagnement d'un groupe sur l'ensemble du contrat programme (rencontres mensuelles).
- Ateliers mensuels (pour les activités spécifiques).

Publics et partenariats

CPAS, Société de logement LoJeGa, service prévention, Maison Médicale Calendula. Nous souhaitons mettre en place un partenariat avec Article 27.

V.1.

1.2 Concertons-nous!

La plateforme socioculturelle a été créée en 2015 et redynamisée en 2021 pour faire face au manque de communication et de concertation entre les opérateurs du territoire.

Hypothèse d'action

Poursuivre et amplifier des activités de concertation des acteur-ices du territoire et des individus qui souhaitent s'y impliquer, afin de fédérer les démarches, d'en augmenter la portée et de co-construire un plan d'action pour le territoire.

Objectif

Améliorer la connaissance mutuelle, la communication et la concertation des acteur-ices du territoire; fédérer les forces *institutionnelles* du territoire; échanger les bonnes pratiques, les expertises et les constats, créer les conditions de mise en place de partenariats et de projets participatifs et citoyens⁸⁹ découlant des échanges.

Description du dispositif potentiel et de sa temporalité

Réunions trimestrielles.

Publics et partenariats

Les partenaires « institutionnels » du territoire; à terme, et si la possibilité se présente, nous pourrions intégrer des citoyen-nes intéressé-es par la démarche s'ils le souhaitent.

1.3 Ganshoren, c'est nous!

Dans un contexte bruxellois et ganshorenois d'augmentation de la diversité (culturelle, générationnelle, sociale, etc.), il est nécessaire de valoriser cette diversité, de manière à favoriser l'ouverture, l'échange, la rencontre, la sortie de l'entre soi, la découverte de l'autre et la déconstruction des stéréotypes négatifs qui enferment certaines catégories de population.

Hypothèse d'action

Dans la continuité du festival *BruMM, Bruxelles Musiques Migrantes*, il s'agit de contribuer à la visibilité des pratiques culturelles « peu visibles » car réalisées ou issues de catégories de population n'ayant pas la possibilité d'exercer leurs droits culturels, et plus spécifiquement la liberté artistique (expression et promotion des réalisations), comme par exemple les jeunes, les personnes porteuses d'un handicap physique/mental, les artistes traditionnels ou issus de l'immigration, etc.

Objectif

En améliorant la compréhension et l'appréciation des identités multiples des individus, en déconstruisant les stéréotypes négatifs et les catégorisations sans nuances portées sur certaines catégories de population, nous voulons favoriser la connaissance mutuelle et l'empathie entre les personnes et les groupes de personnes sur le territoire.

89. Ces moments ne sont donc pas des moments opérationnels de construction de projets, mais des lieux d'appel à des réflexions de co-construction de projets (les partenaires intéressés se réunissent alors extérieurement à la plateforme)

Description du/des dispositif.s potentiel.s

- Action culturelle co-construite pour améliorer la visibilité, la légitimation et la valorisation de pratiques culturelles invisibilisées ou enclavées.
- Projets participatifs avec différents publics spécifiques se clôturant par une activité visible (projets intergénérationnels, interculturels etc.).
- Mise en valeur des critères d'appartenance moins représentés dans la société à travers des choix de programmation, des activités spécifiques.

Temporalité

- Une action culturelle co-construite par an.
- Deux projets participatifs par contrat programme.
- Activités de programmation : plusieurs par saison.

Publics

Personnes représentatives de toutes les diversités d'appartenance, notamment celles qui sont moins représentées dans la société⁹⁰.
Tout public et public scolaire.

Partenariats

Maison de la Création (Bruxelles-Nord), Espace Senghor (Etterbeek) Centre culturel de Watermael-Boitsfort, Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), La Concertation ASBL – Action Culturelle Bruxelloise, Jeunesses Musicales de Bruxelles, Point Culture Bruxelles, Laboratoire de Musicologie de l'ULB, Maison des Jeunes MJ83, service prévention, société de logement LoJeGa, Accolage, CPAS, Centre espoir et joie, personnes ressources etc.

Notes:

90. Parmi ceux-ci des personnes appartenant à différentes classes d'âges (dont des adolescent-es et jeunes adultes), différents genres, appartenances culturelles, contextes socio-professionnels, langues, orientations sexuelles, spiritualités, ainsi que des personnes en situation de handicap.



Madame Georgette © Pauline Tsikalakis & Flavion Montrone

V.1.

1.4 La culture partout et pour toutes !

L'image peu favorable du territoire est un frein au dynamisme, de plus elle induit un effet d'auto-entraînement (effet Pygmalion⁹¹).

L'offre culturelle n'atteint pas ou peu les personnes éloignées des pôles culturels institutionnalisés.

Notes:

Hypothèse d'action

- Programmation d'activités en décentralisation.
- Activité culturelle ou événementielle pour améliorer la visibilité des activités peu connues sur le territoire, privilégiant des projets collectifs et impliquant des groupes peu « communicants » et/ou dont l'image est peu valorisée.

Objectif

- Favoriser l'accès à la culture, investir des lieux et rencontrer des publics éloignés des pôles culturels institutionnalisés.
- Améliorer la communication entre et avec les habitant-es du territoire et déconstruire les stéréotypes négatifs sur le territoire et leurs habitant-es.

Description du/des dispositif.s potentiel.s

- Programmation d'activités en décentralisation.
- Activité culturelle ou événementielle pour améliorer la visibilité des activités peu connues sur le territoire, privilégiant des projets collectifs et impliquant des groupes peu « communicants » et/ou dont l'image est peu valorisée.

Temporalité

Projets ponctuels et/ou récurrents.

Publics

Publics éloignés des pôles culturels institutionnalisés ; groupes de citoyen-nes ; tout public.

Partenariats

Société de logement LoJeGa, service prévention, Accolage, Maison des Jeunes MJ83, groupes de citoyen-nes et personnes ressources actifs dans les quartiers, etc.

91. L'effet Pygmalion désigne, en sociologie, l'impact des représentations sur les effets d'une action. Cet impact peut être l'annulation, l'augmentation ou la transformation de celle-ci. Nous estimons que dans le cas de Ganshoren, l'impression générale d'apathie nourrit cette dernière et décourage d'avance les bonnes volontés qui souhaiteraient y remédier.

B. Opération culturelle 2 *Au vert!*

Dans l'espace public, espace du commun par excellence, le patrimoine naturel du territoire occupe une place à part. Richesse commune et source de fierté, d'attachement et d'identité pour les populations, il est l'objet d'une demande d'implication exprimée explicitement par les habitant·es.

D'un point de vue sociétal, le respect de l'environnement et le développement durable sont des préoccupations essentielles, qu'il convient de mettre en avant à Ganshoren et ailleurs.

À partir de ces constats, nous avons construit l'opération culturelle *Au vert*, qui se déclinera en plusieurs activités culturelles.

Notes:

B.1 NOUS SOMMES TOUSTES ÉCO-RESPONSABLES

Les enjeux environnementaux liés au développement durable sont incontournables. Cette activité culturelle vise à familiariser les populations avec ces enjeux.

Hypothèse d'action

Projet d'activité et/ou de réflexion et/ou d'éducation et/ou de sensibilisation et/ou de participation.

Objectif

→ Sensibiliser à l'environnement et favoriser l'appropriation des valeurs du développement durable.

Description du/des dispositif.s potentiel.s

Ateliers participatifs, activités de programmation, de réflexion, d'information, de sensibilisation sur la thématique de l'environnement et du développement durable.

Temporalité

Un par saison culturelle.

Publics

Tout public, réseau associatif et citoyen·nes, réseau scolaire

Partenariats

Écoles, Maison des Jeunes, comités de quartier, collectifs de citoyen·nes et personnes-ressources, service développement durable, service culture française, service culture néerlandaise, Bruxelles-Environnement, jardin aromatique Wagner, projet citoyen et solidaire Gens de gré, compost collectif du Sippelberg, Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest, Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest, etc.

V.1.

B.2. TOUSTES AU VERT!

Le patrimoine naturel est une richesse commune et source de fierté, d'attachement et d'identité.

Notes:

Hypothèse d'action

Activités dans les espaces verts.

Objectif

- Favoriser la découverte et l'appropriation des espaces verts par toustes.
- Valoriser le patrimoine naturel.

Description du/des dispositif.s potentiel.s

- Ateliers participatifs.
- Projets artistiques de territoire.

Temporalité

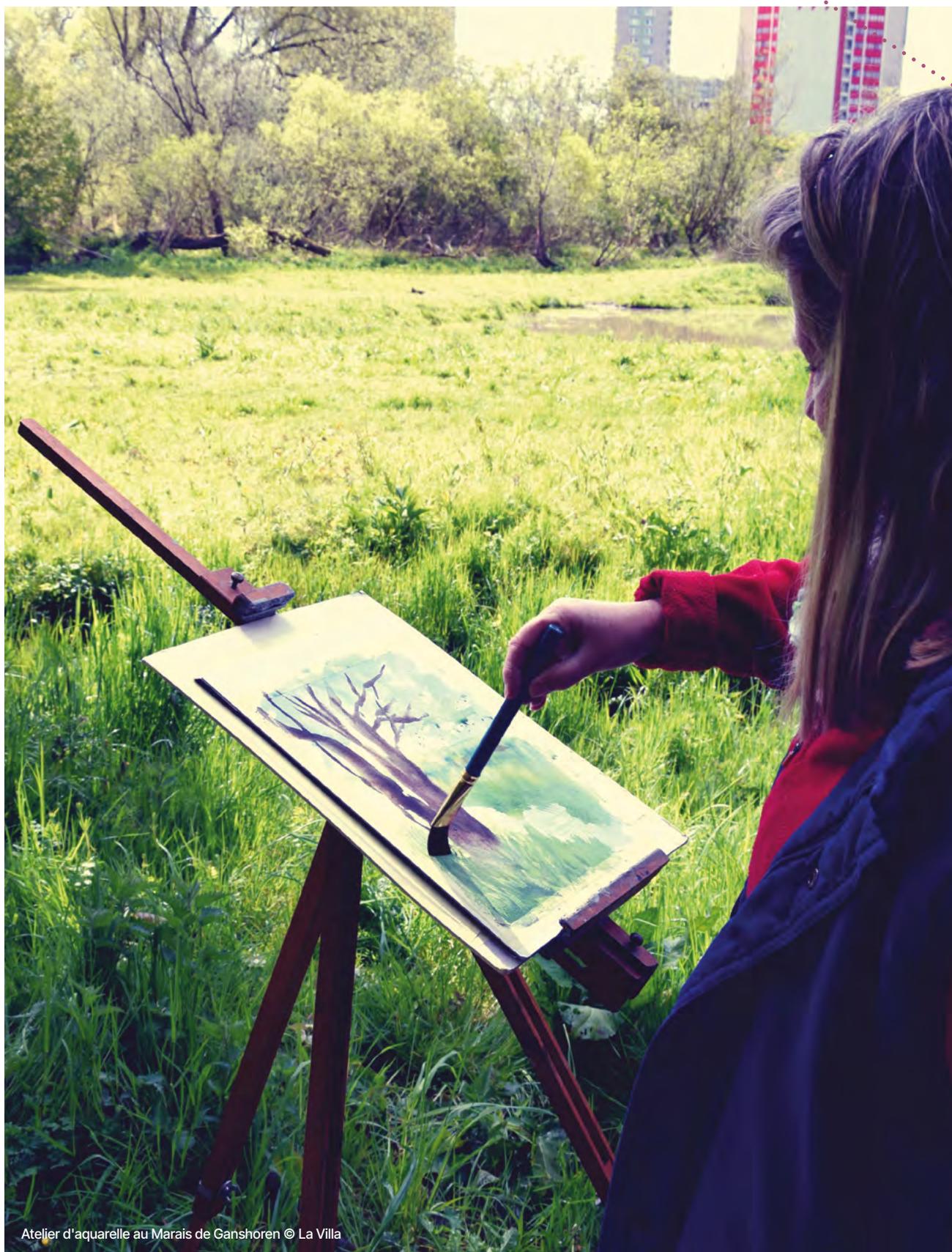
- Un atelier par saison.
- Un ou deux projets artistiques par contrat programme.

Publics

Tout public, réseau associatif et citoyen·nes, réseau scolaire.

Partenariats

Écoles, Maison des Jeunes, comités de quartier, collectifs de citoyen·nes et personnes-ressources, groupe de seniors de LoJeGa, homes, service Urbanisme, Bruxelles-Environnement, service Développement durable, compost collectif du Sippelberg, Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest, personnes-ressources, artistes, etc.



Atelier d'aquarelle au Marais de Ganshoren © La Villa

V.1.

C.

Note importante

Il va de soi que ces activités pourront être combinées: un dispositif spécifique à destination des bénéficiaires du CPAS et portant sur la thématique du patrimoine naturel dans l'espace public sera considéré comme une activité remplissant les engagements en termes de temporalité des activités culturelles 1.1., 1.4. et 2.2, la taille de l'équipe et des infrastructures ne permettant pas de créer un nouveau projet pour chacun des objectifs fixés.

Notes:

C.1.

ET LES ACTIVITÉS DÉJÀ EXISTANTES?

L'autoévaluation des activités 2019-2021 montrent que la majorité d'entre elles permettent l'exercice des droits culturels par les populations. La plupart ont aussi un ancrage territorial pertinent: par exemple, la programmation de pièces de théâtre jeune public répond à une demande d'activités culturelles pour les enfants, pas assez rencontrée par les autres opérateurs du territoire. De même, les activités de diffusion permettent de contribuer à la transformation sociétale développée par l'enjeu (à savoir augmenter la sensation de dynamisme). Dès lors, la plupart des activités actuelles seront maintenues en ce qui concerne les dispositifs. L'activité de diffusion contribuera à ce qu'une offre culturelle riche, diversifiée et pertinente soit proposée aux populations présentes sur le territoire.

Il faudra cependant faire des choix: les ressources humaines, financières et d'infrastructure ne sont pas illimitées. La planification des projets de plus grande envergure et la plus grande part que les partenaires prendront dans le pilotage opérationnel permettront de limiter ces difficultés. Enfin, il s'agit aussi de laisser la place aux initiatives individuelles et collectives. Une attention particulière sera portée pour bien équilibrer les activités: ne pas « surcharger » les plannings, au risque de devoir refuser ou reporter à long terme les activités intéressantes qui pourraient être proposées.

D. Résumé

| Opération culturelle 1. Ensemble | | |
|---|---|---|
| | 1.1 Impliquons-nous ! | 1.2 Concertons-nous ! |
| POURQUOI ? (CONSTAT) | → Manque de participation citoyenne et d'implication dans le collectif | → Manque de concertation des acteur·ices du territoire |
| COMMENT ? (DISPOSITIF POTENTIEL) | → Projet participatif et citoyen de grande ampleur combinant des activités de différentes natures (diffusion, participation, expérimentation, expression citoyenne et artistique), avec une activité de clôture qui restitue les traces du processus et rassemble les réalisations → Dispositif spécifique pour les publics fragilisés | → Poursuivre et amplifier des activités de concertation des acteur·ices du territoire |
| OBJECTIF ? | → Fédérer les forces vives du territoire autour d'un projet commun → Améliorer l'exercice des droits culturels pour les publics fragilisés | → Améliorer la connaissance mutuelle des acteur·ices du territoire, favoriser les partenariats et les échanges (expertises et constats) |
| TEMPORALITÉ / RÉCURRENCE ? | → Un ou deux par contrat-programme (durée : une saison culturelle complète) → Deux ou trois projets par contrat-programme → Accompagnement d'un groupe sur l'ensemble du contrat programme (rencontres mensuelles) → Ateliers mensuels | → Réunions trimestrielles |
| PARTENARIATS / PUBLICS ? | → Participation individuelle et collective ; appel à tous les partenaires ; attention particulière, partenariats et dispositifs spécifiques pour garantir la participation de publics fragilisés | → Partenaires « institutionnels » du territoire ; à terme, citoyen·nes intéressé·es par la démarche |

Opération culturelle 1. Ensemble

| | 1.3 Ganshoren, c'est nous ! | 1.4 La culture partout et pour toutes ! |
|---|--|--|
| POURQUOI ? (CONSTAT) | → Valoriser les diversités et la rencontre | → Améliorer l'image peu favorable du territoire, favoriser le dynamisme, créer des communs |
| COMMENT ? (DISPOSITIF POTENTIEL) | <ul style="list-style-type: none"> → Action culturelle co-construite pour améliorer la visibilité, la légitimation et la valorisation de pratiques culturelles invisibilisées ou enclavées → Projets participatifs avec différents publics spécifiques se clôturant par une activité visible (projets intergénérationnels, interculturels, etc.) → Mise en valeur des critères d'appartenance moins représentés dans la société à travers des choix de programmation, des activités spécifiques | <ul style="list-style-type: none"> → Programmation d'activités en décentralisation → Activité culturelle ou événementielle pour améliorer la visibilité des activités peu connues sur le territoire, privilégiant des projets collectifs et impliquant des groupes peu « communicants » et/ou dont l'image est peu valorisée |
| OBJECTIF ? | <ul style="list-style-type: none"> → Améliorer la compréhension et l'appréciation des identités multiples des individus, déconstruire les stéréotypes négatifs et les enfermements identitaires pour favoriser la connaissance mutuelle et l'empathie entre les personnes et les groupes de personnes à Ganshoren → Améliorer la participation, l'expression et l'implication des personnes dont les critères d'appartenance sont peu représentés | <ul style="list-style-type: none"> → Favoriser l'accès à la culture, investir des lieux et rencontrer des publics éloignés des pôles culturels institutionnalisés → Améliorer la communication entre et avec les habitant-es du territoire et déconstruire les stéréotypes négatifs sur le territoire et leurs habitant-es |
| TEMPORALITÉ / RÉCURRENCE ? | <ul style="list-style-type: none"> → Une fois par an → Deux par contrat-programme | → Projets ponctuels et/ou récurrents |
| PARTENARIATS / PUBLICS ? | <ul style="list-style-type: none"> → Personnes représentatives de toutes les diversités d'appartenance, notamment celles qui sont moins représentées dans la société. → Tout public et public scolaire → Partenaires | → Publics éloignés des pôles culturels institutionnalisés ; groupes de citoyen·nes ; tout public |

Opération culturelle 2. Au vert

| | 2.1 <i>Nous sommes toustes</i> <i>éco-responsables</i> | 2.1 <i>Toustes au vert !</i> |
|---|---|---|
| POURQUOI ? (CONSTAT) | → Les enjeux environnementaux liés au développement durable sont incontournables | → Le patrimoine naturel est une richesse commune et source de fierté, d'attachement et d'identité |
| COMMENT ? (DISPOSITIF POTENTIEL) | → Projet d'activité et/ou de réflexion et/ou d'éducation et/ou de sensibilisation et/ou de participation | → Ateliers participatifs → Projets artistiques de territoire |
| OBJECTIF ? | → Sensibiliser à l'environnement et favoriser l'appropriation des valeurs du développement durable | → Favoriser l'appropriation des espaces verts par toustes → Valoriser le patrimoine naturel |
| TEMPORALITÉ / RÉCURRENCE ? | → Un projet par saison | → Un atelier par saison → Un ou deux projets artistiques par contrat programme |
| PARTENARIATS / PUBLICS ? | → Tout publics, écoles, Maison des Jeunes, comités de quartier, collectifs de citoyen·nes et personnes-ressources, service Urbanisme, Bruxelles-Environnement, service Développement durable, compost collectif du Sippelberg, Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest, personnes-ressources, etc. | → Tout publics, écoles, Maison des Jeunes, comités de quartier, collectifs de citoyen·nes et personnes-ressources, service Urbanisme, Bruxelles-Environnement, service Développement durable, compost collectif du Sippelberg, Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest, personnes-ressources, artistes, etc. |

V.2.

Articulation des opérations culturelles, des activités culturelles et des niveaux d'enjeu

| NIVEAU D'ENJEU | DIMENSIONS CULTURELLES DE L'ENJEU | OBJECTIFS | ACTIVITÉS CULTURELLES |
|---|---|---|---|
| 1. Impulser une dynamique collective et créative, incluant les valeurs du vivre ensemble | Co-construire des activités culturelles et d'éducation permanente où les populations sont en position de citoyen-nés-acteur-ices, dans un territoire (ré)actif où les partenaires se concertent, où ce qui se fait est connu et valorisé (opération culturelle <i>Ensemble</i>), et où les espaces verts, conçus comme des « espaces communs » sont investis (opération culturelle <i>Au vert!</i>) | Améliorer la participation et l'implication des citoyen-nés sur leur territoire | → Un grand projet fédérateur → Projets participatifs spécifiques pour les publics fragilisés |
| | | Améliorer la concertation sur le territoire | → Plateforme socioculturelle |
| | | Améliorer l'image de Ganshoren | → Activité de visibilité du territoire |
| | | Favoriser la construction de « communs » | → Activités dans les espaces verts → Projets participatifs |

Notes:

| NIVEAU D'ENJEU | DIMENSIONS CULTURELLES DE L'ENJEU | OBJECTIFS | ACTIVITÉS CULTURELLES |
|--|---|--|--|
| <p>2. Faire émerger une dynamique inclusive</p> | <p>Co-construire des activités culturelles et citoyennes qui permettent aux publics les plus fragilisés d'exercer leurs droits culturels, et assurer la visibilité et la valorisation des diversités (opération culturelle <i>Ensemble</i>)</p> | <p>Améliorer la participation et l'expression et l'implication des publics plus fragilisés et/ou éloignés de pôles culturels institutionnalisés</p> <p>Améliorer la participation, l'expression et l'implication des personnes dont les critères d'appartenance sont peu représentés</p> <p>Améliorer l'image de Ganshoren</p> | <p>→ Programmation en décentralisation</p> <p>→ Projets participatifs spécifiques</p> <p>→ Programmation spécifique</p> <p>→ Projets participatifs spécifiques</p> <p>→ Action culturelle de valorisation de pratiques culturelles « invisibilisées » ou enclavées</p> |
| <p>3. Favoriser l'appropriation du patrimoine naturel, et des concepts liés à l'environnement et au développement durable</p> | <p>Co-construire des activités culturelles et citoyennes qui permettent l'appropriation par toutes des ressources du territoire que sont les richesses naturelles et des concepts liés à l'environnement et au développement durable (opération <i>Au vert !</i>)</p> | <p>Favoriser l'appropriation des espaces verts par toutes</p> <p>Sensibiliser à l'environnement et favoriser l'appropriation des valeurs du développement durable</p> | <p>→ Activités créatives et artistes « nature en ville »</p> <p>→ Projet thématique</p> |

Notes:



Ville des mots © Laure Calbeau

V.3.

Articulation des enjeux de Ganshoren, du Nord-Ouest et de la Région Bruxelles-Capitale

Les enjeux des différents Centres culturels du Nord-Ouest entrent en résonance.

La thématique des diversités et l'importance de soutenir et générer du collectif se trouvent au centre de l'enjeu d'Archipel 19, qui est de « cheminer vers une émancipation individuelle et collective à la lumière des diversités ». L'axe environnement et développement durable résonne avec l'enjeu du Centre Culturel de Jette : « Sur le territoire de la Commune de Jette, le Centre Culturel de Jette s'engage avec les citoyen·nes à faire vivre les valeurs écologiques, entendues comme soin apporté au monde, aux autres et à soi ». La proximité et certaines similitudes entre les territoires (qui ont motivé le désir de mener une action culturelle intensifiée) font que les enjeux résonnent « naturellement ».

L'enjeu du Nord-Ouest de Bruxelles, tel qu'exposé dans le dossier de reconnaissance de l'action culturelle intensifiée, se résume comme suit : « tout en intensifiant notre présence sur le territoire : rencontrer, partager, impliquer ». Les dimensions de rencontre et de partage de l'enjeu Nord-Ouest résonnent avec les valeurs humaines sur lesquelles repose la dynamique du Centre culturel de Ganshoren, au fondement du bien-vivre ensemble. L'implication des populations, autre niveau d'enjeu du Nord-Ouest, est en corrélation avec la dynamique collective encouragée par La Villa et la volonté d'amplifier les degrés de participation des publics.

Au niveau régional, l'enjeu identifié par La Concertation est encore en cours de finalisation. Il se définit comme « nos identités multiples, lutter contre/sortir de l'isolement ». Les identités multiples font écho aux diversités, et la dynamique collective implique la lutte contre l'isolement et le repli sur soi.



Jeu de l'oie © La Villa/ Boost Broustin

L'action culturelle du Centre culturel de Ganshoren La Villa est ancrée dans l'articulation de trois niveaux : local, supra-local et régional. Cette inscription dans « plus grand que soi » permet de renforcer et d'enrichir les dynamiques locales. Le travail sur le niveau local donnera aussi aux Ganshorenois-es l'opportunité de s'inscrire dans la Région Bruxelles-Capitale, de contribuer à son décloisonnement et de modifier le regard (réel ou ressenti) qu'elle porte sur elleux et qui impacte la représentation qu'ils se font d'elleux-mêmes. Enfin, travailler simultanément au niveau local, supra local et régional permet de proposer des activités dont la nature, l'ampleur, les thématiques et les méthodologies sont variées et complémentaires, afin de déployer une offre socioculturelle riche et diverse, et d'améliorer l'exercice des droits culturels par et pour toustes.

Notes:

V.4.

Descriptif des partenariats prévus, précisant l'objet sur lequel ils portent

A.

À l'échelle communale

- Le service développement durable : elle sera mobilisée dans le cadre des projets en lien avec l'environnement et le développement durable. Elle interviendra dans la co-construction de projet, la mise en place d'activités, la communication.
- Le service culture française : la collaboration se poursuivra dans le cadre des projets Rues-elles (co-construction générale, participation au financement, à la mise en place, à la communication) et de la ferme Bij/Chez Théo & Jeanine (co-construction de journées culturelles thématiques).
- Les écoles (maternelles, primaires, secondaires) seront davantage sollicitées, pour des activités de programmation (spectacles, expositions), de médiation (ateliers), pour des projets artistiques et pédagogiques (dans le cadre du PECA, d'appels à projet comme La culture a de la classe etc.).
- La société de logement LoJeGa : le partenariat s'intensifiera avec des projets en décentralisation (ateliers et expositions dans les halls d'immeubles, activités organisées sur les sites des logements sociaux avec les locataires), programmation d'activités dans le cadre de la fête des voisin-es. LoJeGa interviendra dans la conception générale, la mobilisation des publics et la mise en place des activités.
- La Maison des Jeunes MJ83 : un soutien matériel, logistique et communicationnel sera apporté aux projets portés par des jeunes associés à la MJ83. La Villa accueillera certaines de leurs activités (spectacle, etc.). L'ambition à long terme étant d'associer des jeunes au projet général du Centre culturel (participation à la programmation, présence dans les instances).
- Le service prévention : des activités seront organisées pour les élèves de l'école de devoirs (ateliers artistiques avec restitution publique). Les éducateur-ices seront associés à la conception d'activités ciblées vers les adolescent-es et jeunes adultes, ainsi qu'à la communication vers ces publics.
- La Maison médicale Calendula sera sollicitée dans le cadre de la mise en place d'activités sur l'axe culture & santé (*Cycle Bien-être*). Elle interviendra dans les choix de programmation, le financement, la mobilisation des publics.
- Le CPAS est l'un des acteur du projet Club horizon. Il sera sollicité dans le cadre des projets en décentralisation (activités ciblées pour les bénéficiaires). Des activités de médiation seront proposées aux bénéficiaires en marge de la programmation.

V.4.

- L'équipe du contrat de quartier durable "Villas de Ganshoren" sera sollicitée dans le cadre de projets en partenariat.
- La Bibliothèque francophone : le Centre culturel programmera des activités dans le cadre d'évènements organisés par la bibliothèque, participation aux journées culturelles thématiques dans de la ferme Bij/Chez Théo & Jeanine.
- Le Centre culturel néerlandophone De Zeyp : collaboration dans la programmation de spectacles tout publics (dans le cadre du marché de Noël), mise à disposition de salle et d'un régisseur pour des activités de programmation (notamment pour des spectacles en scolaire).
- Les associations sont considérées autant comme des partenaires à soutenir et valoriser dans la réalisation de leurs activités que comme des groupes constitués à mobiliser dans le cadre des activités programmées par le Centre culturel.
- Les porteur-ses d'initiatives citoyennes : à mobiliser en fonction des projets et activités thématiques, autant comme partenaires que comme relais auprès des publics.
- La Maison de la Participation favorisera la proximité avec des publics spécifiques (population issue de l'immigration, ...)
- Les commerçant-es, comme des relais de notre communication et comme de potentiels partenaires pour des activités thématiques ou des évènements de plus grande envergure (par exemple Lemon8store pour la conception et la mise en place d'activités en lien avec la parentalité et la petite enfance) extensions de nos lieux culturels.

B.

À l'échelle du Nord-Ouest

Archipel 19 et le Centre Culturel de Jette sont des partenaires pour l'action culturelle intensifiée.

Des projets spécifiques pourront être menés en partenariat avec l'un ou l'autre des Centres culturels du Nord-Ouest, hors intensification.

C.

À l'échelle régionale

Pour amplifier sa dynamique, le Centre culturel de Ganshoren La Villa continuera de porter des projets avec des partenaires à l'échelle régionale, dans des logiques de co-construction, comme par exemple :

- *Le festival BruMM Bruxelles Musique Migrante.*
- Des projets initiés au sein de La Concertation asbl (CAP).

D.

À l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Pour le Club horizon, nous collaborerons avec Article 27.
- En fonction des projets, nous collaborerons avec des associations et personnes ressources actives sur des thématiques (comme les droits des femmes, les personnes en situation de handicap, des personnes LGBTQIA+, des personnes migrantes, la lutte contre le racisme, lutte contre la pauvreté etc.). Bords de scènes, publications, activités de médiation, conférences... les modalités de partenariat seront définies en fonction des projets.
- Les artistes sont des partenaires dans le cadre de projets participatifs de territoire, mais aussi de résidences.



Ciné Basilics © La Villa

V.5.

Conclusion au regard des Droits Culturels



© La Villa/ Boost Broustin

L'impact du projet d'action culturelle au niveau des droits culturels des populations se décline de la façon suivante :

Notes :

La liberté artistique, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir s'exerce par :

- Des ateliers créatifs permettant de s'exprimer tout en expérimentant des pratiques artistiques (projets Alpha Culture, projets hors les murs etc.).
- Des stages et ateliers créatifs (pour jeune public et tout public) permettent de se familiariser avec des pratiques artistiques tout en s'exprimant.
- Une programmation diversifiée, prenant en compte différents référents culturels.
- Les résidences d'artistes.
- Le soutien aux artistes locaux-les (dont les expositions des associations).
- Le soutien aux pratiques d'artistes amateur-rices.

Le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures

s'exerce par :

- La mise en place d'activités mettant en avant les pratiques musicales des communautés dites « migrantes », proches ou lointaines, récentes ou plus anciennes mais implantées sur le territoire de la Région de Bruxelles Capitale (festival BruMM).
- La valorisation et l'appropriation du patrimoine naturel.

L'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel :

- Économique : un prix d'entrée accessible (5€ pour les adultes, 3€ pour les enfants).
- Géographique : le bâtiment du Centre culturel est situé sur la Place Guido Gezelle, centre névralgique de la commune. La programmation en décentralisation vise des quartiers rassemblant une plus grande diversité (sociale, culturelle, etc.).
- Temporelle : avec des activités à différents moments de la journée et durant les congés scolaires.
- Symbolique : un accent est mis sur la convivialité (soirée festive de lancement de saison, qualité d'accueil, verre de l'amitié offert...). La Villa est un lieu agréable, dont le dispositif favorise le rapprochement : la salle de spectacle, permet un rapport particulier avec les artistes et de « démystifier » le rapport aux œuvres représentées (et à l'art en général).
- Intellectuel : par la diffusion d'outils pédagogiques (spectacles et expositions en scolaire), d'activités de médiation, de contenus dans le bimestriel.

La participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles s'exerce par :

- Les ateliers créatifs (jeune public et tout public).
- Les activités destinées à des publics ciblés (personnes en situation de précarité, personnes issues de la diversité culturelle etc.).
- Les projets participatifs.
- Le soutien aux pratiques amateurs.
- Le soutien aux associations et groupes de citoyen·nes.

La liberté de choix de ses appartenances et référents culturels s'exerce par :

- Des activités culturelles tenant compte des diversités.
- Une programmation valorisant différents référents culturels et critères d'appartenances.

Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle s'exerce par :

- La participation à la programmation d'activités spécifiques (par exemple les rencontres littéraires de Lavill@kili).
- La participation à la réflexion générale par le Conseil d'orientation.
- Une plus grande diversité représentée au sein des instances : AG, OA, CO.

V.6.

Action culturelle intensifiée

Le Centre culturel de Ganhsoren La Villa est membre de l'action culturelle intensifiée mise en place dans le Nord-Ouest de Bruxelles, avec le Centre Culturel de Jette et Archipel 19, qui fait l'objet d'un dossier séparé.

Cette intensification se manifeste par une action culturelle commune (issue d'un enjeu de territoire propre à l'intensification) , des outils de communication communs, une équipe commune.



Lecture Queer © Laure Calbeau

Autoévaluation

A. Démarches et modalités

L'autoévaluation se produira en plusieurs temps, et à plusieurs niveaux. Chaque niveau impliquera des opérateurs différents, dans une dynamique de compréhension et d'appropriation de l'action culturelle.

Notes :

Les opérateurs :

Les participant-es aux activités, l'équipe, les partenaires, le Conseil d'orientation

Les méthodes :

Animation de réunion, brainstorming, mixette de l'enjeu, les 3 légitimités, boucle de l'autoévaluation, boussole des droits culturels (...)

Les rythmes :

Réunions hebdomadaires (équipe), réunions avant et après l'activité (partenaires), Conseil d'orientation une fois par an pour l'évaluation globale, dont les résultats seront reportés en Organe d'administration et en Assemblée générale (une fois par an)

Les traces :

Evaluations des participant-es aux activités, P.V. des réunions avec partenaires, fiches pour les opérations avec objectifs, évaluation des partenaires, P.V. des réunions de l'Organe d'administration, du Conseil d'orientation, de l'Assemblée générale.

Les procédures :

Construction du projet avec les partenaires, activités avec les citoyen·nes, évaluation des participant-es, évaluation de l'équipe et des partenaires, évaluation globale annuelle de l'action avec le Conseil d'orientation, validation par le conseil d'administration, validation par l'assemblée générale.

V.7.

A.1. DONNER DU SENS ET ÉVALUER L'ACTIVITÉ

Chaque activité prend place au sein d'une opération culturelle identifiée. Durant la phase de préparation, un temps de réflexion et de rédaction est indispensable pour définir la finalité, les objectifs de la démarche et son impact sur les droits culturels. Les partenaires seront associés à cette phase. Des indicateurs et critères seront précisés afin d'évaluer le plus objectivement possible l'activité. Cette démarche est importante car elle donne du sens aux activités menées, englobées dans une action plus large.

Pendant l'activité, les participant-es seront questionnés sous forme d'échanges informels, de petit questionnaire ou autre outil, les traces seront conservées.

Une évaluation en équipe se produira par activité dans le cadre des réunions hebdomadaires.

Des réunions d'évaluations avec les partenaires permettront de vérifier si les objectifs ont été remplis (tout, en partie ou pas du tout) et de reconsidérer ou adapter l'activité par la suite.

Le Conseil d'orientation (équipe comprise) se réunira annuellement pour auto-évaluer les opérations culturelles. Les résultats seront partagés dans le rapport d'activité. Après transmission des données (traces), les conseiller-ères définiront par opération culturelle, si :

- celle-ci a bien contribué au développement de notre enjeu de territoire, à l'un ou plusieurs des objectifs relatifs à l'enjeu ;
- celle-ci a bien contribué à l'exercice des droits culturels et à la réduction des inégalités, en reprenant les indicateurs figurant sur chaque fiche d'opération culturelle⁹².

S'il est considéré que l'opération culturelle n'a pas contribué (ou pas suffisamment) à l'exercice des droits culturels, l'opération sera modifiée (ou supprimée, en dernier recours). Les indicateurs formulés par opération pourront être redéfinis s'ils ne permettent pas de mesurer l'impact sur les l'exercice des droits culturels.

A.2. ANALYSE PARTAGÉE DU TERRITOIRE

Une analyse partagée continue sera menée sur l'ensemble des années d'exercice de ce contrat-programme. En effet, pour identifier l'impact de notre action culturelle, il est nécessaire de créer les conditions pour que les citoyen-nes puissent s'exprimer.

Des actions créatives seront mises en place dans le cadre d'actions menées sur le territoire par des opérateurs sociaux culturels et/ou services communaux (comme la fête de la mobilité, le marché annuel, le marché de Noël, le souk associatif de la compagnie Les nouveaux disparus, la fête des voisin-es organisés dans les logements sociaux, etc.).

Des projets artistiques de territoires continueront à être menés, impliquant les populations habitant sur le territoire.

Ces démarches nous permettront à la fois d'évaluer l'impact global de notre action culturelle mais aussi de nourrir une nouvelle interrogation territoriale.

Les résultats de ces échanges avec les citoyen-nes, reportés au Conseil d'orientation, serviront à alimenter l'évaluation de l'action culturelle globale.

92. Cf. Annexe 29







LA VILLA

Ressources & moyens

I. Éléments rétrospectifs



Balade nature © La Villa

I.1.

Comptes et bilans relatifs aux trois derniers exercices de la période du contrat-programme échu, approuvés par les instances et signés par le Trésorier et le Président

Les comptes et bilan des exercices 2020⁹³, 2021⁹⁴ et 2022⁹⁵ sont en annexe.

L'analyse des comptes de La Villa sur la période 2020-2021 montre que les produits (comptes 7) du Centre culturel de Ganshoren augmentent globalement depuis plusieurs années.

Les subventions communales pour fonctionnement (75 000 euros) et l'intensification (10 000 euros) n'ont pas été indexées. En revanche, les index pour la subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour le fonctionnement sont importants et témoignent d'une politique de soutien au secteur dans le cadre de la fermeture des lieux liée au contexte sanitaire (79 214,62 euros en 2020, 108 172,24 euros en 2021 et 115 416,91 euros en 2022).

Le montant de la subvention de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du décret emploi non marchand a également augmenté, par l'indexation et par la prise en compte d'un ETP supplémentaire en 2021 (47 109,94 euros en 2020, 50 960,16 euros en 2021, 87 307,03 euros en 2022). La subvention octroyée par la COCOF a également été indexée (53 564 euros en 2020, 53 891 euros en 2021, 58 419,28 euros en 2022).

En 2022, les produits de La Villa s'élèvent à environ 397 000 euros (dont une réduction ONSS exceptionnelle d'environ 19 000 euros), dont 336 100 euros environ de subsides de fonctionnement (commune de Ganshoren, Fédération Wallonie-Bruxelles, COCOF). Les recettes des activités et les cotisations (environ 6 300 euros), les subsides obtenus pour des projets spécifiques et ponctuels (environ 9 000 euros) et les 13 000 euros de l'accord-cadre passé avec le Cessoc concernant l'application des mises sectorielles constituent le reste des produits.

93. Cf. Annexe 30

94. Cf. Annexe 31

95. Cf. Annexe 32

I.1.

Concernant les charges, le montant des charges salariales a augmenté entre 2020 et 2021, passant d'environ 209 645 euros en 2020 à 246 477 euros en 2021. En 2021, un renfort ponctuel de l'équipe a été engagé, sur base d'un contrat à mi-temps de 9 mois. À partir de 2021, des chèques repas ont été octroyés aux membres de l'équipe (environ 6 000 euros par an). En 2022, le montant diminue à 235 800 euros (suite à la disparition du mi-temps de 2021 –repris ci-dessus- et l'indexation des salaires 2022).

On peut constater que dans son fonctionnement actuel, les salaires (comptes 62) constituent la part la plus importante des charges globales (comptes 6) : environ 67 % en 2022. Au vu des sauts d'index et des évolutions de l'ancienneté de l'équipe, cette proportion continuera à augmenter régulièrement. Pour rappel, La Villa ne bénéficie d'aucune aide à l'emploi, et les salaires et cotisations patronales (à taux plein) des 4,5 ETP en CDI (un emploi à mi-temps en CDI a été créé en 2023) sont entièrement payés sur fonds propres.

Les montants des charges services et biens divers (61) augmentent considérablement : 65 300 euros en 2020, 67 000 euros en 2021 et 104 000 euros en 2022. Les exercices 2020 et 2021 ont été impactés par les mesures sanitaires (fermeture des lieux culturels, réduction des activités et des jauges). Il est également à noter que les charges services et biens divers de 2022 ont augmenté de près de 31% par rapport à 2019 (année avant crise sanitaire). Les frais sont répartis à peu près également entre les activités (engagement de prestataires, achat de spectacles, droits d'auteur, matériel etc.) pour environ 43%, et les frais de fonctionnement (matériel de bureau, téléphonie, assurances etc.) pour environ 34%. Le reste des charges est consacré à la communication (environ 13%) et à l'intensification (environ 9.5%).

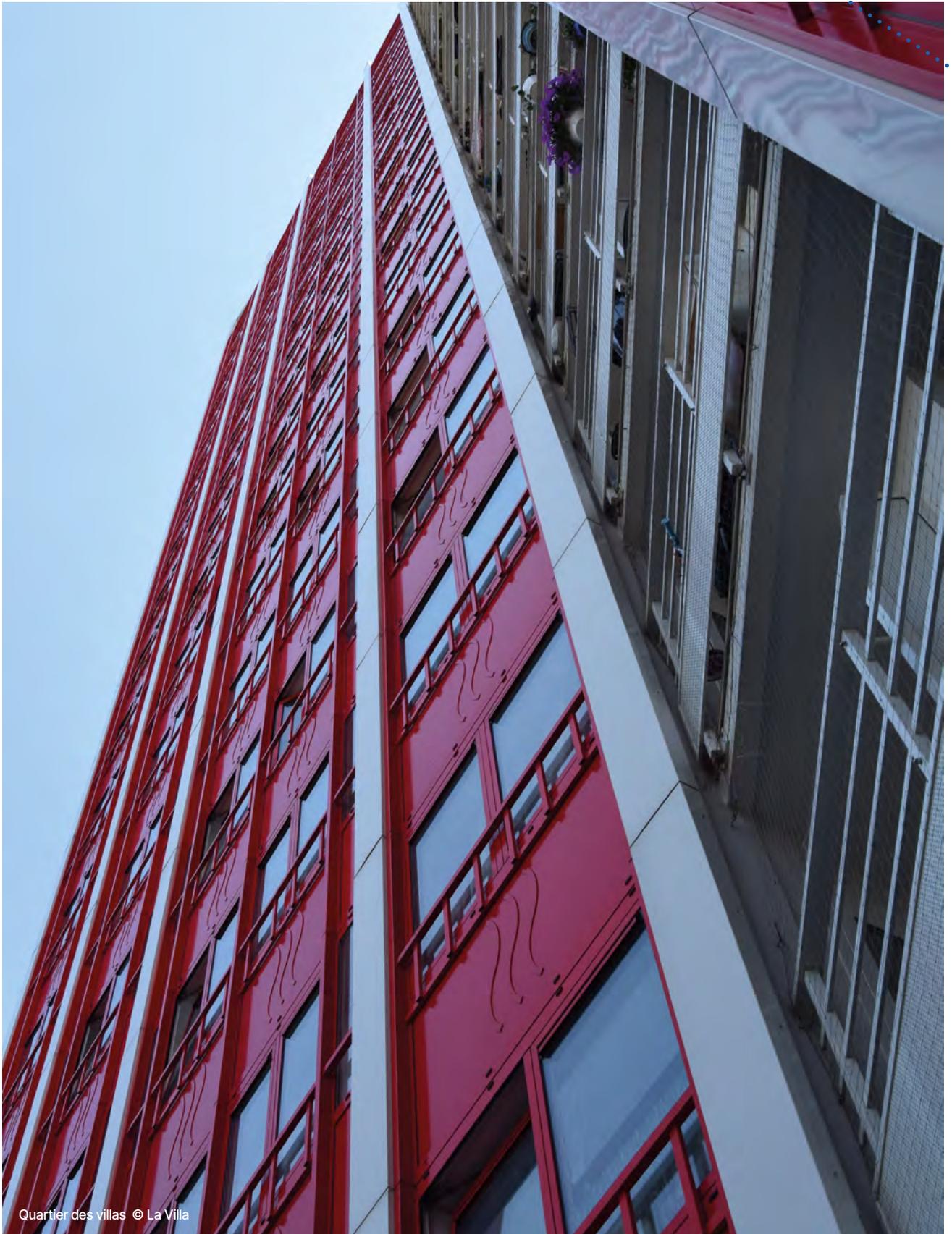
Les résultats de chaque exercice sont positifs. En 2020, étant donné que durant une partie de l'exercice les lieux culturels ont été fermés et les activités suspendues dans le secteur, une partie du résultat provisoire a été provisionné pour la relance culturelle (déploiement de l'activité

culturelle en 2021), le résultat étant de 1 200 euros (dont 20 000 euros de provisions).

En 2021, le résultat s'élevait à 600 euros. Pour 2022, le résultat est conséquent : 47 000 euros. L'importance de ce montant s'explique notamment par la réduction des frais ONSS de 19 000 euros (aide pour le secteur en rapport avec la crise du coronavirus en 2021 reçue en août 2022) et l'octroi de 13 000 euros de la Cessoc soit un bonus 2022 de 32 000 euros par rapport à « l'ordinaire ».

Les comptes et bilan 2022 ont montré que l'ASBL dispose de fonds propres positifs au 31 décembre 2021 de près de 150 000 euros et qu'au niveau des finances, l'ASBL a sur ses comptes environ 250 000 euros de trésorerie. En conséquence, l'Organe d'administration a décidé le 17 janvier 2023 d'investir dans le déploiement de l'action culturelle avec l'engagement d'un employé à mi-temps en CDI à partir de février 2023 sur fonds propres.

Notes :



Quartier des villas © La Villa

II. Éléments prospectifs

II.1.
**Description des contributions
financières directes et indirectes
ou sous forme de services au
Centre culturel par la ou les
collectivités publiques associées
et leurs modalités d'usage pour
la période de reconnaissance
sollicitée (5 ans)**

A. Contributions financières directes

A.1. CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES,

Estimée à :

- 124 100 euros en 2025 (index de 4% par rapport à 2023)
- 126 600 euros en 2026 (index de 2%)
- 129 100 euros en 2027 (index de 2%)
- 131 700 euros en 2028 (index de 2%)
- 134 300 euros en 2029 (index de 2%)

A.2. CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, DÉCRET EMPLOI

Estimée à :

- 103 800 euros en 2025 (index de 4% par rapport à 2023⁹⁶)
- 105 800 euros en 2026 (index de 2%)
- 108 000 euros en 2027 (index de 2%)
- 110 000 euros en 2028 (index de 2%)
- 112 000 euros en 2029 (index de 2%)

A.3. CONTRIBUTION DE LA COMMUNE DE GANSHOREN

- 75 000 euros par an pour l'action culturelle générale.
- 10 000 euros par an pour l'intensification.
- Les montants ne seront pas indexés.

A.4. CONTRIBUTION DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

- 63 400 euros en 2025 (estimation 2023 + index de 4%)
- 64 700 euros en 2026 (index de 2%)
- 66 000 euros en 2027 (index de 2%)
- 67 300 euros en 2028 (index de 2%)
- 68 700 euros en 2029 (index de 2%)

Notes:

B. Contributions financières indirectes

La Commune de Ganshoren prendra en charge les dépenses structurelles et récurrentes au bénéfice du Centre culturel :

- La mise à disposition du bâtiment La Villa.
- Les frais de chauffage, éclairage et nettoyage du bâtiment.
- La mise en peinture des salles accessibles au public.
- Le prêt de matériel pour des événements ou des manifestations.
- Les frais liés aux réparations, entretien et transformation du bâtiment.

Aides et services directement fournis par la commune au bénéfice du Centre culturel :

- Mise à disposition d'un agent de nettoyage durant trois matinées par semaine.
- Transport du matériel.

96. Ce montant inclut également la prise en compte d'un mi-temps supplémentaire à partir de 2023



Logo de La Villa au crochet © La Villa

II.2.

Un plan financier couvrant la durée de la reconnaissance sollicitée (5 ans)

Il est évidemment délicat de planifier un budget sur une période temporelle aussi large et avec de nombreuses incertitudes (politiques, budgétaires, sauts d'index, etc.).

Sont indiqués ici les choix stratégiques concernant l'utilisation des subsides de fonctionnement, sur base des informations disponibles les plus récentes (février 2023).

La quote-part relative à l'action culturelle intensifiée et la mutualisation

Le Centre culturel de Ganshoren la Villa reverse 10 000 euros par an pour l'intensification du Nord-Ouest (via un subside communal spécifique).

Le bimestriel, outil de communication commun au territoire du Nord-Ouest, sera pris en charge financièrement par l'intensification à partir de 2025.

Le financement de l'action culturelle intensifiée est détaillé dans le dossier de reconnaissance spécifique à cette action.

II.2.

CHARGES

| | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| ACTION CULTURELLE | 40 000,00 € | 38 000,00 € | 40 000,00 € | 38 000,00 € | 40 000,00 € |
| ACHAT DE SPECTACLES | 14 000,00 € | 14 000,00 € | 14 000,00 € | 14 000,00 € | 14 000,00 € |
| MATÉRIEL ARTISTIQUE / RÉGIE / ANIMATIONS | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| RÉTRIBUTION DE TIERS | 25 000,00 € | 23 000,00 € | 25 000,00 € | 23 000,00 € | 25 000,00 € |
| FONCTIONNEMENT | 34 290,00 € | 34 492,90 € | 34 697,83 € | 34 904,81 € | 35 113,86 € |
| ACHAT DE MARCHANDISES | 1 000,00 € | 1 010,00 € | 1 020,10 € | 1 030,30 € | 1 040,60 € |
| INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT | 1 500,00 € | 1 500,00 € | 1 500,00 € | 1 500,00 € | 1 500,00 € |
| TRANSPORT ET VÉHICULE | 500,00 € | 505,00 € | 510,05 € | 515,15 € | 520,30 € |
| ADMINISTRATION ET GESTION | 14 790,00 € | 14 937,90 € | 15 087,28 € | 15 238,15 € | 15 390,53 € |
| COMMUNICATION | 4 000,00 € | 4 040,00 € | 4 080,40 € | 4 121,20 € | 4 162,42 € |
| DOCUMENTATION ET FORMATION | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € |
| INTENSIFICATION | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € |
| PERSONNEL | 325 792,48 € | 332 308,33 € | 338 954,50 € | 345 733,59 € | 352 648,26 € |
| RÉMUNÉRATION | 246 084,80 € | 251 006,50 € | 256 026,63 € | 261 147,16 € | 266 370,10 € |
| COTISATIONS PATRONALES | 72 499,44 € | 73 949,43 € | 75 428,42 € | 76 936,99 € | 78 475,73 € |
| AUTRES FRAIS DE PERSONNEL | 7 208,24 € | 7 352,40 € | 7 499,45 € | 7 649,44 € | 7 802,43 € |
| TOTAL CHARGES | 400 082,48 € | 404 801,23 € | 413 652,33 € | 418 638,39 € | 427 762,11 € |

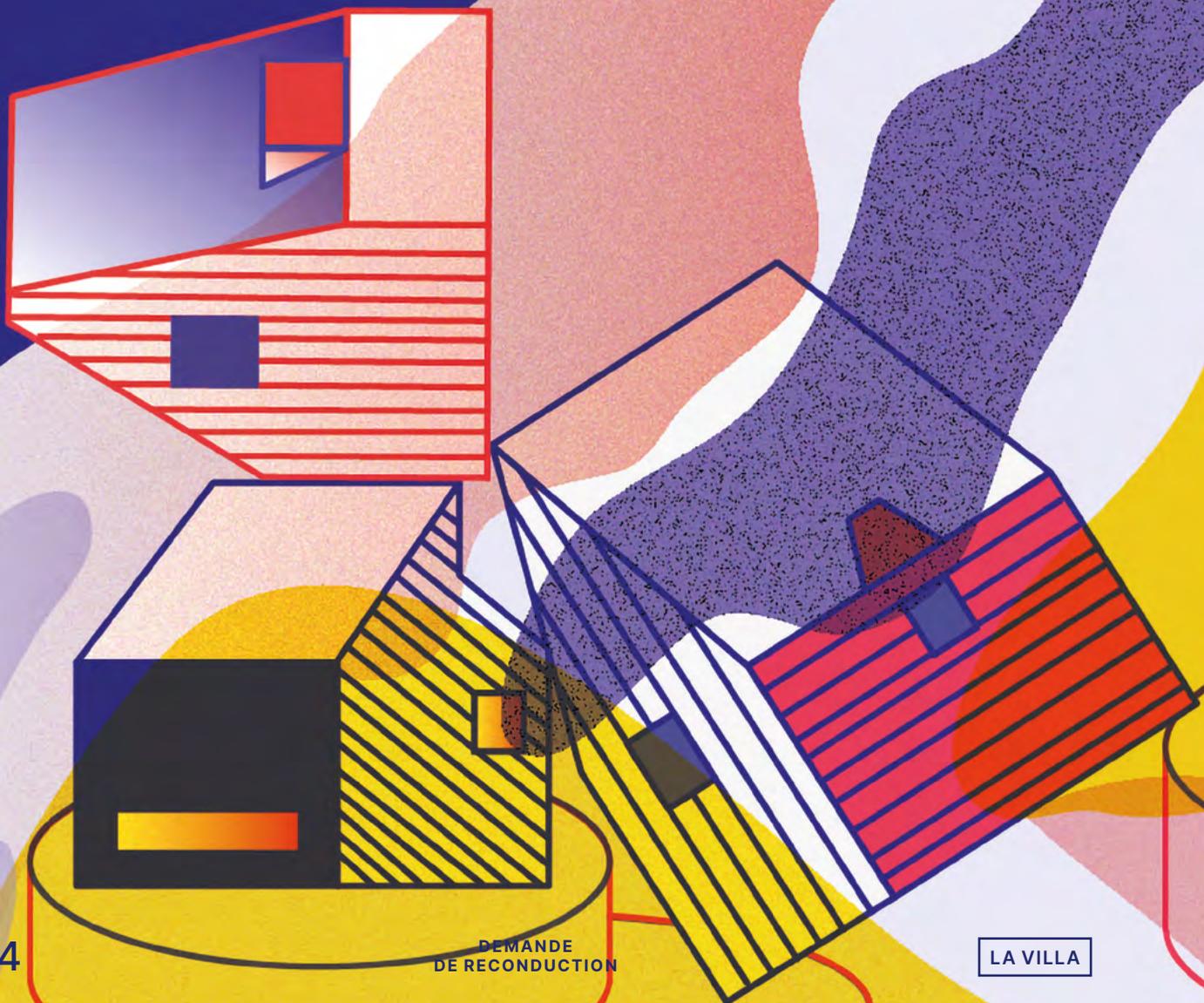
PRODUITS

| | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| FONDS PROPRES | 7 100,00 € |
| BILLETTERIE | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € | 6 000,00 € |
| COTISATIONS | 1 100,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € | 1 100,00 € |
| SUBSIDES STRUCTURELS | 376 347,39 € | 382 174,34 € | 388 117,82 € | 394 180,18 € | 400 363,78 € |
| FWB - ACG | 124 136,19 € | 126 618,91 € | 129 151,29 € | 131 734,32 € | 134 369,00 € |
| COCOF - ACG | 63 436,88 € | 64 705,62 € | 65 999,73 € | 67 319,72 € | 68 666,12 € |
| COMMUNE ACG | 75 000,00 € | 75 000,00 € | 75 000,00 € | 75 000,00 € | 75 000,00 € |
| COMMUNE INTENSIFICATION | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € | 10 000,00 € |
| DÉCRET EMPLOI | 103 774,32 € | 105 849,81 € | 107 966,80 € | 110 126,14 € | 112 328,66 € |
| SUBSIDES PONCTUELS | 20 345,00 € | 17 845,00 € | 20 345,00 € | 17 845,00 € | 20 345,00 € |
| FWB - COMISSION ARTS PLASTIQUES | 8 350,00 € | 8 350,00 € | 8 350,00 € | 8 350,00 € | 8 350,00 € |
| FWB - ALPHA CULTURE | 2 500,00 € | -€ | 2 500,00 € | -€ | 2 500,00 € |
| COCOF - FÊTE FWB | 4 995,00 € | 4 995,00 € | 4 995,00 € | 4 995,00 € | 4 995,00 € |
| COMMUNE AUTRES | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € | 2 500,00 € |
| FONDS 4 S | 2 000,00 € | 2 000,00 € | 2 000,00 € | 2 000,00 € | 2 000,00 € |
| TOTAL PRODUITS | 403 792,39 € | 407 119,34 € | 415 562,82 € | 419 125,18 € | 427 808,78 € |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | 3 709,91 € | 2 318,11 € | 1 910,50 € | 486,79 € | 46,67 € |

Conclusion

*«Un peuple sans culture
est un zèbre sans zébrure
et un zèbre sans rayures,
c'est un âne».*

Christiane Taubira, 2020



Entamé en mars 2021, ce dossier résulte d'un long processus, impliquant toute une série de personnes liées, de près ou de loin, au Centre culturel (publics, partenaires, membres d'instances, équipes de La Villa et du Nord-Ouest, personnes ressources etc.). Ces personnes ont été impliquées à chaque étape de la boucle procédurale : pour les nourrir (récolte de données, analyse ...) et/ou les valider. Fruits de rencontres, de débats, de réflexions, d'analyses, les contributions sont multiples et revêtent différentes facettes.

Ce travail de reconduction de reconnaissance est important, tant en termes d'énergie que de moyens, humains et financiers. L'équipe et les personnes associées à la démarche n'ont pas hésité à s'investir dans cet exigeant processus : évaluer l'action culturelle de ces dernières années, aller à la rencontre du territoire dans le cadre de l'analyse partagée, cerner un enjeu de société et imaginer, à partir des dimensions culturelles de cet enjeu, un projet d'action à la fois concret et ouverts à des possibles.

Ce travail a permis à l'équipe et aux membres du Centre culturel de Ganshoren La Villa de s'interroger en profondeur sur la nature et le sens des missions du Centre culturel. Il a aussi confirmé le rôle central que joue le Centre culturel dans une société en mouvement, confrontée à de multiples défis. Des défis territoriaux mais aussi globaux, qui rendent nécessaire l'intérêt du commun.

Un commun respectueux des libertés et droits individuels, adapté aux contraintes, aux désirs et possibilités de chacun·e qui permettent de faire sens ensemble.

Le projet d'action culturelle du Centre culturel de Ganshoren La Villa nécessite une réflexion permanente, une remise en question nécessaire pour, tout en restant poreux·ses aux évolutions du territoire, pouvoir relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Remerciements

The background features a complex abstract composition. It includes several overlapping geometric shapes: a large yellow shape on the left, a large red shape on the right, and a large pinkish-red shape at the bottom. Overlaid on these are various patterns: a blue and white hatched pattern, a red and white hatched pattern, and a blue and white grid pattern. A prominent blue line forms a large, irregular shape that frames the central elements. A red line also forms a similar shape, slightly offset from the blue one. The overall style is modern and graphic.

Ce dossier de demande de reconduction de reconnaissance est le résultat de tout un processus, un long cheminement, auxquelles des personnes se sont associées, de près ou de loin.

MERCI à Lucie Fournier, Claire Poinas et Amik Lemaire pour ce cheminement partagé.

MERCI à toute l'équipe de La Villa pour leur implication et leur engagement.

MERCI à Elise Nguyen pour sa relecture attentive, et à Charline Cauchie pour avoir rendu concrète l'inclusivité dans l'écriture même du dossier.

MERCI à toutes les personnes qui nous ont accueillies dans le cadre de nos résidences d'écriture : la Maison de la Création, Escale du Nord, Centre Culturel Jacques Franck, BRASS, Wolublis, le Domaine Saint-Roch de Couvin, La Vénérie, le W:halIII, l'Entrela, la Maison des Cultures de Saint-Gilles, le Senghor, le CBO, Archipel 19 et Le Centre Culturel de Jette.

MERCI à Marie Godard qui nous accompagné, dans la structuration du travail et la réflexion générale.

MERCI à Moxs pour la création graphique.

MERCI au Conseil d'orientation pour la qualité de l'analyse et pour les retours constructifs.

MERCI à l'Organe d'administration pour sa confiance.

MERCI à l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles via Damien Lefeuvre et Nadège Albaret pour les conseils et le regard bienveillant.

MERCI au Collège de Bourgmestre et Echevins de la Commune de Ganshoren pour leur soutien et leur confiance.

Demande de reconduction Contrat-programme 2025–29

Liste des annexes

1. Statuts La Villa version approuvée par l'AG du 14 12 2020
2. Bimestriel septembre – octobre 2021, page 28
3. Procès-verbal de la réunion de l'Organe d'administration du 8 août 2021
4. Procès-verbal de la réunion de l'Organe d'administration du 9 novembre 2021
5. Procès-verbal de la réunion du Conseil d'orientation du 31 janvier 2023
6. Description des outils utilisés pour l'évaluation continue du contrat-programme
7. Description des outils utilisés pour l'autoévaluation du contrat-programme
8. Dossier justificatif 2019
9. Dossier justificatif 2020
10. Dossier justificatif 2021
11. Première conclusion de l'autoévaluation approuvée par le Conseil d'orientation le 10 juillet 2021
- 11^{bis}. Tableau des activités 2019 - 2020 pour l'autoévaluation
12. Tableau des activités 2019 - 2021– données quantitatives
13. Appel à participation à l'analyse partagée – bimestriel janvier – février 2022
14. Email envoyé aux membres du centre culturel pour participer à l'analyse partagée
15. Procès-verbal de la réunion de la Plateforme socioculturelle du 14 mars 2023
16. Procès-verbal de la réunion de la Plateforme socioculturelle du 10 novembre 2022
17. Textes des entretiens pour l'exposition « Femmes de l'ombre, les héroïnes de notre histoire » (mars 2021)
18. Photo de la réalisation des enfants du stage « Ma ville idéale » (été 2021)
19. Textes des cartes postales « Bienvenue chez moi » (septembre 2021)
20. Carnet « La Villa :50 ans d'histoires » (été 2022)
21. Court-métrage « Des témoignages, un lieu, une fiction » de Lola Chuniaud (septembre 2022)
22. Carnet comportant les traces du projet « Que regardes-tu » de Pauline Tsikalakis et Flavio Montrone (mars-août 2022)
23. Récolte de l'animation du 16 septembre 2022
24. Dessins de l'animation du souk associatif le 17 septembre 2022
25. Traces des entretiens pour l'analyse partagée (période octobre-novembre 2022)
26. Procès-verbal de la réunion du Conseil d'orientation du 13 mars 2023
27. Procès-verbal de la réunion de l'Organe d'administration du 12 avril 2023
28. Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale du 25 avril 2023
29. Fiches pour préparer et évaluer les activités
30. Comptes et bilan 2020 signés par le Trésorier et le Président
31. Comptes et bilan 2021 signés par le Trésorier et le Président
32. Comptes et bilan 2022 signés par le Trésorier et le Président

Toutes les annexes sont disponibles en suivant ce lien :
lavillaculture.be/annexes-contrat-programme-2024-2029/

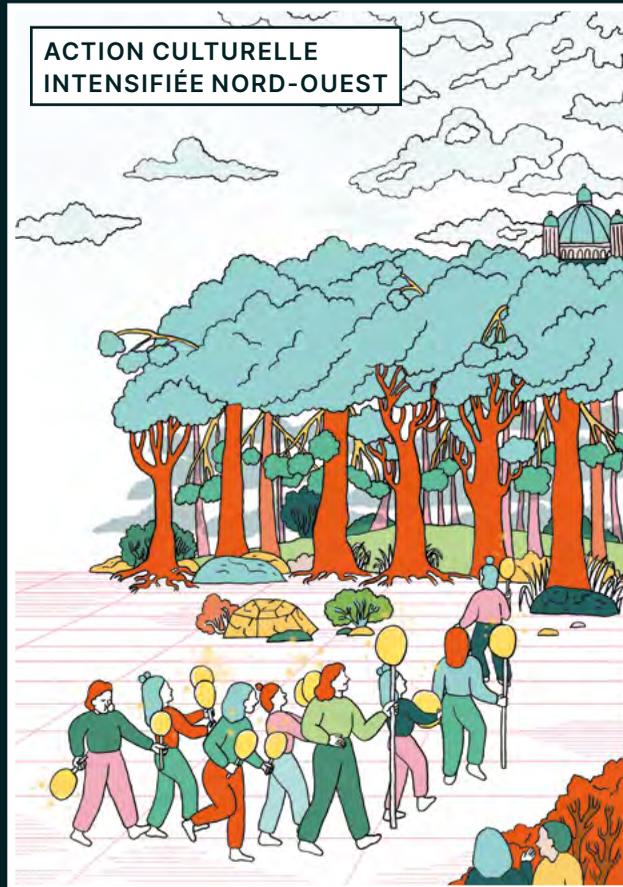


À propos de l'artiste
Anouk Jurdant

Illustratrice-graphiste à l'univers tantôt coloré et doux, tantôt sobre et minimaliste, Anouk entretient cette façon unique d'infuser dans chacune de ses illustrations un style dynamique, expressif et plutôt émouvant. Grâce à un processus de recomposition numérique simple à partir de dessins noirs et blancs peints à l'encre de chine, elle construit, module et compose ses dessins. Anouk veille à garder une touche spontanée et décomplexée tout au long de sa démarche. Inspirée par tout ce qui l'entoure, elle prend plaisir à diversifier ses approches plastiques et propose une identité artistique authentique qui lui est propre. Pour cette couverture, l'illustratrice a travaillé sur le thème « Un territoire à habiter » et nous propose une série de personnages représentant la diversité culturelle des communes du Nord-Ouest de Bruxelles.

Suivez-la sur internet !
linktr.ee/anoukjurdant

Une illustration issue de la couverture du numéro Septembre-Octobre 2018 de notre revue Culture Bruxelles Nord-Ouest



À propos de l'artiste
Mariia Timofeeva

Si elle est née à Lyon, c'est un peu plus au Nord que Mariia Timofeeva a grandi. À Perm, en Russie, « où règnent le froid et les ours polaires » et où elle suit des études de langues, de littérature et de civilisations étrangères. Aujourd'hui, elle travaille comme freelance, illustratrice et graphiste mais également dans la presse. « Je puise mon inspiration dans les mythes et légendes, mes racines mixtes, la littérature, la poésie et la beauté des poules », explique Mariia. Pour ses créations, elle utilise aussi son vécu et veille à tisser un lien personnel avec le sujet qu'elle explore. La thématique « les frontières – le parc Élisabeth » qu'elle s'est vu attribuer pour la réalisation de cette couverture est donc tombée à pic puisqu'elle a vécu deux ans dans le quartier de la Basilique. « Je trouvais toujours intrigante cette image de la basilique flottante entre les arbres et les nuages. De loin, on ne voit toujours que sa coupole ! Cette illusion optique que j'observais par ma fenêtre est devenue mon inspiration. », explique Mariia.

Suivez - la sur internet !
masha-fee.tumblr.com

Une illustration issue de la couverture du numéro Septembre-Octobre 2021 de notre revue Culture Bruxelles Nord-Ouest



À propos de l'artiste
Marion Sellenet

Originaire des Cévennes, Marion Sellenet s'est formée en arts appliqués, aux beaux-arts et à l'illustration. Sa démarche repose sur l'assemblage et le collage à partir de magazines récupérés, de morceaux de papiers, de vieux objets, de matières peintes... Marion aime composer des images économes, à la frontière de l'abstrait où subsistent la trace des erreurs, des accidents, du mouvement. Dans son illustration réalisée sur le thème « un territoire à partager », elle nous invite à sortir de notre espace individualiste qu'elle a choisi de représenter par des maisons pour retrouver la liberté des échanges gratuits et désintéressés.

Suivez - la sur internet !
marionsellenet.com

Une illustration issue de la couverture du numéro Novembre-Décembre 2019 de notre revue Culture Bruxelles Nord-Ouest



À propos de l'artiste
Clémence Peyroche d'Arnaud

Clémence est graphiste, illustratrice et anime des ateliers créatifs pour enfants. À l'image de ses dessins enjoués aux couleurs vives et aux formes franches, cette artiste est toujours de bonne humeur. « Mon inspiration, je la trouve énormément dans ce qui m'entoure et plus particulièrement dans l'énergie des choses, des personnes et des rencontres. J'ai besoin de vivre quelque chose qui me transporte pour activer mon univers » raconte-t-elle. Pour cette couverture réalisée sur le thème « un territoire à transformer », Clémence a imaginé des espaces de vie tenant tous ensemble en équilibre. Ils créent une dynamique unique qui questionne notre manière de pouvoir créer, cohabiter et vivre ensemble en prenant soin de ne pas trop empiéter sur l'espace naturel. Les maisons superposées forment une ville tournée vers le ciel.

Suivez - la sur internet !
peyclm.wixsite.com/peyrochedarnaud

Une illustration issue de la couverture du numéro Novembre-Décembre 2020 de notre revue Culture Bruxelles Nord-Ouest

Colophon

Demande de reconduction
Contrat-programme,
Action Culturelle Générale,
Centre culturel de Ganshoren
La Villa, 2025—29

Édité le 30 juin 2023 par les
Centres culturels du Nord-Ouest

Éditeur responsable
Madeleine Kapema
Place Guido Gezelle 26
1083 Ganshoren

Couverture
Clémence Peyroche d'Arnaud

Réalisation graphique
Moxs.eu

Impression
Drifosett





LA VILLA

